

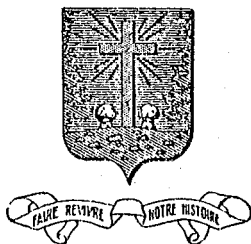
DOCUMENTS HISTORIQUES

No 31

NOËLVILLE

UN CINQUANTENAIRE

1905 - 1955



La Société Historique du Nouvel-Ontario
Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont.

— 1956 —

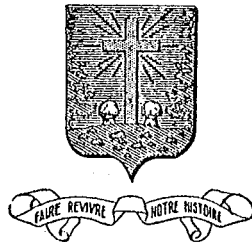
DOCUMENTS HISTORIQUES

No 31

NOËLVILLE

UN CINQUANTENAIRE

1905 - 1955



La Société Historique du Nouvel-Ontario
Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont.

— 1956 —

Comité directeur (1956)

MGR Oscar RACETTE, P.D.
M. le JUGE J.-A.-S. PLOUFFE,
PRÉSIDENTS HONORAIRES

R. P. Lorenzo CADIEUX, S.J.
DIRECTEUR

Me J.-Emile LACOURCIÈRE,
PRÉSIDENT

M. Fernand MORISSET,
M. le JUGE Alibert ST-AUBIN,
VICE-PRÉSIDENTS

R. P. Germain LEMIEUX, S.J.
SECRÉTAIRE

M. Emilien CHIASSON,
SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. Paul-Emile LITALIEN,
TRÉSORIER

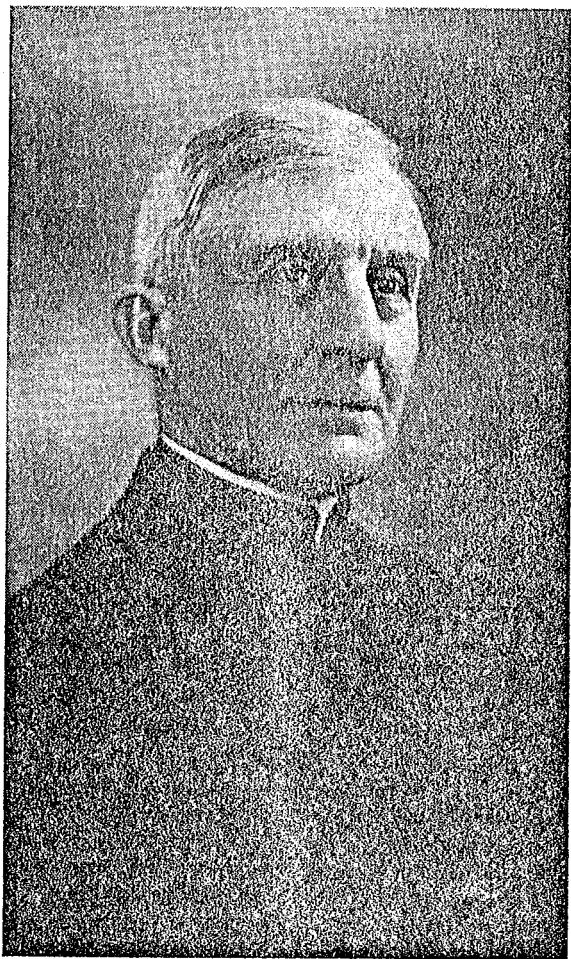
R. P. Alphonse RAYMOND, S.J.S; M. Léoda GAUTHIER, M.P.;
Me Léo LANDREVILLE, C.R.; M. J.-Armand LAPALME;
Me Osias GODIN; Me Maurice LACOUCIÈRE;
M. Alphonse CHARETTE; M. Paul-Eudore PICHÉ;
M. Paul-Émile LAPLANTE; M. André JOLY;
CONSEILLERS

Imprimatur :

†R. Hubert Dignan,
évêque du Sault-Ste-Marie,
North-Bay, 10 mai 1956.

Nihil obstat :

Alphonse Raymond, S.J.
Sudbury, 8 mai 1956.



M. le curé Jean-Marie Leclair

Hommage aux Pionniers

M. le curé Jean-Marie Leclair	Mlle Edna Mayer
M. Léoda Gauthier, M.P. (fédéral)	M. Henri Daoust
M. Rhéal Bélisle, M.P.P.	M. J.-A. Daoust
M. le Dr Georges Vachon	M. Jean Bouffard
M. Rodolphe Prévost	M. Emile Pilon
Me Jean-N. Desmarais	M. Emilien Potvin
M. le Dr Gilles Desmarais	M. Adrien Breton
M. le Dr J.-R. Vaillancourt	M. Oza Pednault
M. Louis Vaillancourt	M. Ernest-R. Chartrand
M. J.-A. Vaillancourt	M. Aimé Lahaie
M. Téléphore Courchesne	M. Hervé Daoust
M. Eustache St-Louis	M. Auguste Séguin
Mme Régina Quevillon	M. Roland Pigeon
Mme Exilda Neil	M. Joseph Gervais
M. Omer Quevillon	M Doris Lefebvre
	M. Omer Lafrenière

Cercle Pédagogique Guérin
 Municipalité Cosby-Mason-Martland
 Association Assurance Co-opérative
 Coopérative régionale Nipissing-Sudbury
 L'Union des Cultivateurs catholiques franco-ontariens.

Les toutes premières familles

Dans Martland

Cyrille Monette
 Louis Guy
 Moïse Guérin (père)
 Damase Beaudoin
 Charles Gauthier
 Adélard Trudeau
 Emile Beaulieu
 Joseph Audebec
 Joseph Laviolette
 John Croteau
 Cyrille Simon
 Azarie Chartrand
 Noé Pagé
 Modeste Viau
 Andrew Klein
 Jean-Baptiste Deschamplain

Dans Cosby

Calixte Duval
 Albert McMurray
 Emery Daoust
 Léon Ouellette
 Joseph Giroux
 Eugène Savard
 Pierre Lamarche
 Antoine Cousineau
 Hormisdas Lahaie
 Noël Desmarais
 Anthime et Mathias Rancourt

PRÉFACE

"L'amour de la grande patrie est fait d'amours individuelles pour les petites patries. J'aime la province où est bâtie ma ville, où chante mon village, où vivent ceux de ma famille. Plus je l'aime, plus je travaille à son enrichissement, plus j'ajoute à la richesse de ma région, qui ajoute à celle du pays tout entier..."¹

Ces paroles de M. Victor Barrette se sont vérifiées tout récemment à Noëlville, lors d'une séance² "historique", présidée par M. le Dr Georges Vachon, ontarien, ancien du Collège du Sacré-Cœur, élève de la première inscription en 1913. A cette réunion, La Société Historique du Nouvel-Ontario avait délégué trois représentants : M. l'abbé Ovila Campeau, curé d'Alban, le R. P. Lorenzo Cadieux, s.j., et Me J.-Emile Lacourcière.

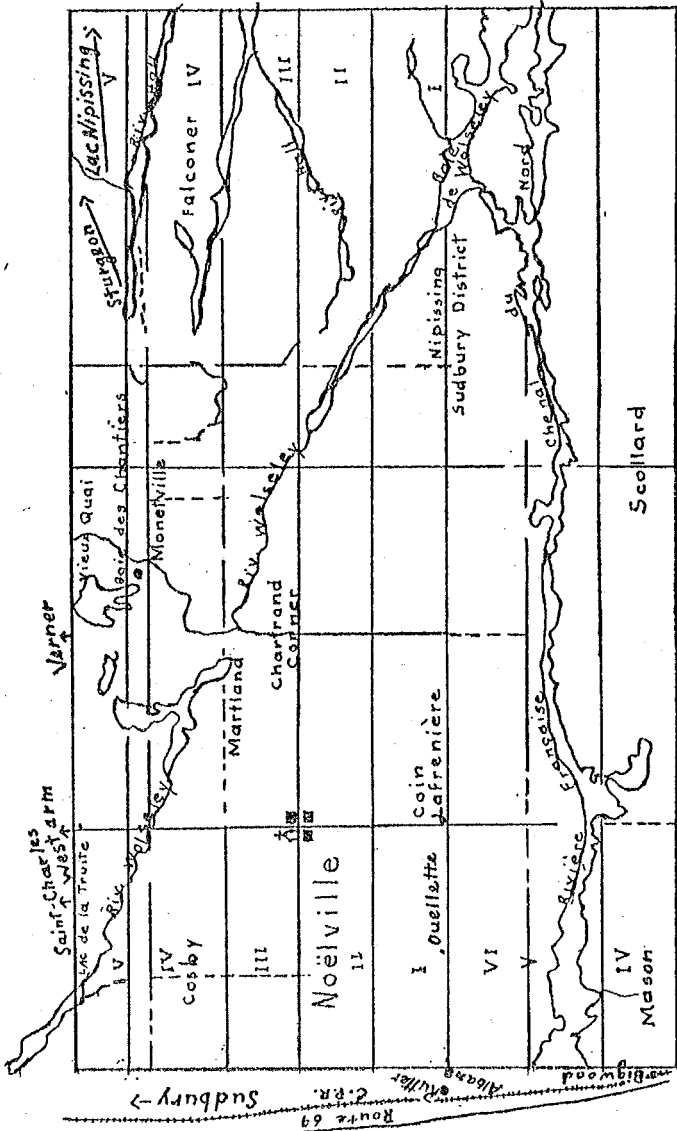
Des travaux historiques rédigés à l'occasion du Cinquantenaire de la paroisse de Noëlville furent offerts comme en hommage de reconnaissance aux Pionniers. Ils mirent en lumière l'amour ardent des paroissiens pour leur petite patrie. Cet apport à l'histoire régionale en est aussi un à la grande patrie. C'est à MM. Emile Dupuis que fut confié l'histoire des origines; à MM. les abbés Fernand Forest et Joseph Savignac, la vie religieuse; à M. Donat Monette, les activités municipales; à la Rvde Mère Ste-Gemma, la vie scolaire.

Un des conférenciers a signalé la présence dans le village de Mme Hormisdas Lahaie, âgée de 98 ans, qui a vu à Angers, P. Q., lorsqu'elle était fillette, Louis Riel, le champion des Métis et le fondateur du Manitoba.

La Société Historique du Nouvel-Ontario est heureuse de présenter à ses nombreux lecteurs cette nouvelle monographie paroissiale; elle fera bonne figure auprès des seize autres, publiées dans la Collection "Documents Historiques".

1. Victor Barrette, "Petites Patries", Le Droit, 6 mai 1956.

2. Séance à Noëlville, le 6 mai 1956. M. Hormisdas Pitro a lu le travail sur les origines, Mlle Mariette Daoust, celui des écoles.



Noéville et ses environs

AUX ORIGINES

Trois siècles se sont écoulés depuis le passage sur la rivière des Français de l'intrépide explorateur Samuel de Champlain. Un de ses descendants explore la même région dans le dessein de la coloniser. Défricheur par vocation, il vient montrer la voie afin que sa race s'empare du sol où il se multipliera, sous le regard de Dieu.

Nous sommes fiers de ces audacieux voyageurs qui firent connaître notre pays, des missionnaires qui portèrent les paroles de l'Évangile aux coins les plus reculés de notre pays, des colonisateurs, plus nombreux, qui suivirent la voie de leurs prédécesseurs pour occuper un domaine bien à eux.

C'est en 1882 que la construction du chemin de fer Pacifique Canadien déclencha un mouvement de colonisation dans le Nouvel-Ontario.

« Après le passage des équipes de bûcherons, de terrassiers et d'artisans de tous métiers, population flottante en marche vers l'ouest, venaient les colons plus stables, cheminots ou employés de scieries que le commerce du bois multipliait partout ».¹

Des hameaux apparaissent et des villages s'organisent qui donneront naissance aux paroisses de Sturgeon, Verner, Warren etc. Il faudra attendre une douzaine d'années avant que de valeureux colons commencent le défrichement des belles terres de Noëlville et de Monetteville, situées au sud de Warren et au sud-ouest du lac Nipissing.

En ce cinquantenaire de notre paroisse, j'essayerai d'évoquer la vie rude de ces défricheurs, le courage qu'ils ont déployé pour surmonter toutes sortes d'obstacles : l'ennui, la nostalgie, le découragement et l'isolement. Ce sera mon humble hommage à leur héroïsme.

C'est à monsieur Cyrille Monette que revient l'honneur d'être le premier pionnier de notre région. Il naquit dans la province de Québec, à Longueuil. Il avait épousé Odile Bouin dit Dufresne. Le jeune couple se dirige vers Hull; mais l'ouvrage y est rare.

Pourquoi pas s'établir sur une terre neuve ? Aussitôt dit, aussitôt fait. Et l'on verra bientôt un nouveau foyer près de la rivière St-Joseph, à quelques milles au nord de la Gatineau.

On ne fait pas toujours fortune dans les bois, à combattre la forêt pendant seize ans. On est loin des marchés et surtout de l'école pour faire instruire une ribambelle d'enfants. Et c'est le retour à Hull en 1887. Monsieur Monette trouve du travail à l'usine d'allumettes chimiques de E. B. Eddy. Trois années passeront, mais son amour de la forêt, du grand air et de la belle nature ne passera pas. Il partira vers le Nouvel-Ontario que lui vantent parents et amis. En 1890, toute sa famille s'établit au nord de Sturgeon-Falls, le long de la rivière Esturgeon.

1. Lorenzo Cadieux, s.j., *Les Fondateurs du Diocèse du Sault-Ste-Marie, La Société Historique du Nouvel-Ontario* (1944), Collection "Documents Historiques" No 6.

A cette époque, les grosses compagnies de bois, entre autres la compagnie Chew Brothers, faisaient chantier au sud du lac Nipissing. Les bûcherons au service de ces compagnies avaient remarqué de grandes étendues de « brûlé » qui promettaient un défrichement moins pénible. Ils se disaient que les terres devraient être excellentes pour la culture. Et les gens de Sturgeon-Falls entendirent parler de la valeur des terres au sud-ouest du lac Nipissing.

Un jour, M. Monette demanda à son compagnon de chasse, un Indien nommé Michel Maringoué, s'il connaissait la région du lac Nipissing. S'il la connaissait ? Ce chasseur indien l'avait parcourue souvent. Il parla de la beauté du lac, des bois et du grand feu de 1850 qui avait laissé d'immenses étendues de « brûlé ». Michel lui offrit de le conduire à cet endroit, l'été suivant.

En août 1895, M. Monette partit avec MM. Antoine Gauthier, Louis Guy et Moïse Guérin, le père, et Maringoué, leur guide.

Ils traversèrent le lac dans un gros canot filant vers la grande anse West Bay. Ils passèrent par la pointe à Goulais. De là, ils prirent les détroits, appelés les *narrows*, pour se rendre au vieux quai. Une traversée de 28 milles environ.

La nature du terrain les enchantait. Mais ils n'eurent pas le temps de déterminer l'étendue du terrain cultivable, il fallait repartir. Ils tombèrent d'accord en vue d'un autre voyage, le mois suivant. Ils revinrent en septembre pour l'exploration de la région. Ils la trouvèrent assez vaste pour y établir deux paroisses. Compas en main, ils marchèrent du nord au sud, jusqu'à la rivière des Français; et, de l'est à l'ouest, jusqu'à la Montagne blanche. En octobre de la même année, ils firent une troisième expédition avec un nouveau venu, Damase Beaudoin. Ils apportaient des vivres, des outils, des agrès de pêche et de chasse, afin d'y passer l'hiver et préparer le nécessaire en prévision de la venue des familles.

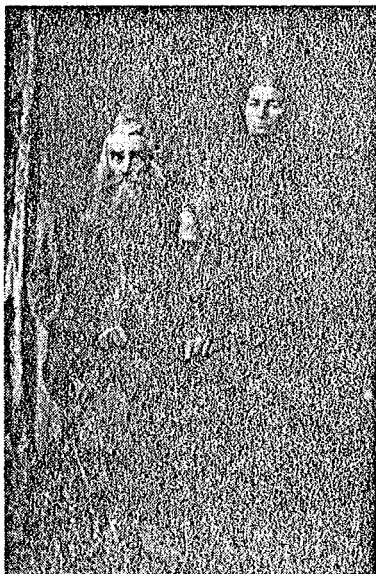
On ouvrit un chemin, du vieux quai à Monetteville, une distance de quatre milles. On bâtit trois chantiers pour loger les familles, puis des bâtiments pour le bétail. Ces constructions terminées en mars, ils se rendirent à Sturgeon-Falls pour aller chercher leurs familles et leur bien. Mais ce fut un voyage de misère. A plusieurs endroits, il y avait de l'eau sur la glace du lac. Les hommes, chaussés de souliers en peau de chevreuil, marchèrent dans la neige fondante (*slush*). Le soir venu, on fit halte sur une île, on dressa une tente, on fit un bon feu. Tout le monde passa la nuit dans un abri rudimentaire qui protégeait contre le vent et le froid. Le lendemain, regaillardis, ils continuèrent leur route et arrivèrent enfin sur les terres choisies. Nous devons nous rappeler que le lac sera longtemps le seul chemin de sortie. Pour se rendre à Sturgeon-Falls, ils devaient parcourir 25 ou 30 milles par eau. M. Monette se servait d'un bateau à voile. Des dangers continuels guettaient ces marins improvisés : l'été, c'était le risque d'une traversée orageuse sur la vague traîtresse du Nipissing; l'hiver, on se rendait à Sturgeon en traîneau tiré par des chevaux et souvent il est arrivé que la glace céda, engloutissant chevaux, charge et vivres ! Quelle vie de sacrifices ! Cette année-là, le 25

avril 1896, M. Monette put retourner à Sturgeon chercher des grains de semence, malgré les dangers que laissait appréhender une glace incertaine. Le temps des semences arrivé, on s'empressa d'ensemencer à large main cette terre neuve si prometteuse.

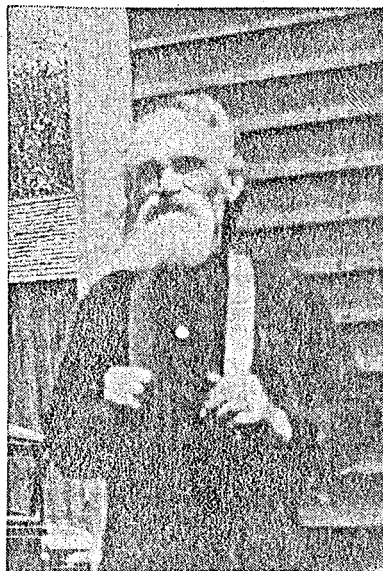
En novembre, une autre recrue arrive : la famille de M. Charles Gauthier, gendre de M. Monette et, au tout début de 1897, deux autres familles : Adélarde Trudeau et Emile Beaulieu. Comme dans toute colonie naissante, un problème-clé se présente : l'arpentage des cantons (*townships*). M. Monette, qui prend figure de chef, y va de son influence et de sa débrouillardise. Dès le printemps de 1896, il s'était mis en communication avec le département de la colonisation à North-Bay. Ces messieurs comprirent bien vite le bien fondé de cette démarche et les arpenteurs commencèrent à borner les cantons qui reçurent les noms de Falconer, Martland et Cosby, au nord; Scollard, Mason et Bigwood, au sud.

1898 nous apprend l'arrivée d'un autre contingent de colons : Joseph Audebec, Joseph Laviolette, John Croteau, Cyrille Simon et leurs familles. Signalons, en passant, que les lieux d'origine de toutes ces familles pionnières étaient surtout : Buckingham, l'Ange Gardien, Ripon, Embrun, Angers, Sainte-Rose, Chrysler . . . Quelques familles venaient de la région de Rimouski, des paroisses de Trois-Pistoles et de St-Octave-de-Métis. De voir arriver tous ces nouveaux était toute une fête. M. Monette, assisté de toute la population, descendait au vieux quai souhaiter la bienvenue et offrir ses services.

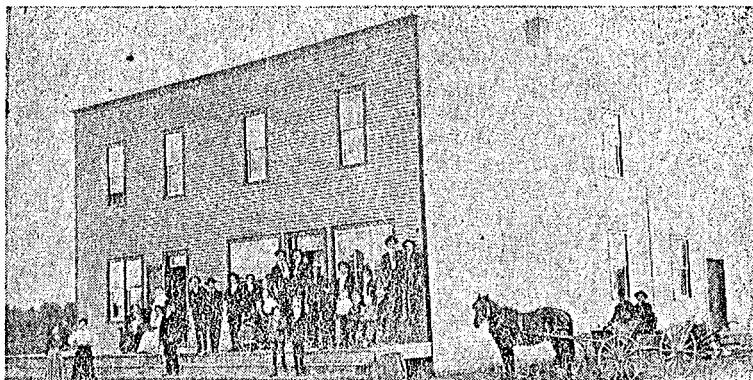
Il a été mentionné que des chantiers temporaires avaient été construits en l'hiver de 1895 pour y loger ces habitants. La construction d'habitations permanentes s'imposait. Une seule de ces maisons primitives existe encore dans un champ, sur la ferme de la famille Guy; elle fut construite par l'ancêtre Louis Guy, en 1898. Le carré est en pin jaune équarri à la hache. La planche qui a servi à sa construction a été débitée à la scie de long par MM. Guy et Emile Beaulieu; et le bardeau, plané à la main. Sans moulin à scie et avec les moyens rudimentaires qu'ils possédaient, nos pionniers firent preuve de grande habileté dans la construction. Voici un trait de la technique traditionnelle mais efficace qu'ils mirent en œuvre : on bâtissait pièce sur pièce et en queue d'aronde, expression consacrée pour ce genre de construction. M. Alfred Monette, un des survivants de la première équipe, nous apprend qu'il a couvert la maison de son père. Voici comment ils équarrièrent d'abord, dans la forêt, du bois franc qu'ils creusaient avec une gouge, sorte de hache au taillant biseauté par en dedans. Ils imbriquaient l'un sur l'autre ces morceaux de la toiture de manière que le morceau de dessus déversât l'eau dans celui du dessous. Ces toits étaient, paraît-il, très étanches et l'on passait les saisons à l'abri de toute intempérie. Un moulin à scie s'avérait une nécessité et les notables de l'endroit se devaient d'en prendre l'initiative. Bien des démarches furent faites à ce sujet. MM. Monette, Guérin et Beaudoin apprirent qu'un M. Savage de St-Charles était spécialiste en scierie. Ils réussirent à le convaincre qu'il y aurait un commerce prometteur s'il venait ouvrir un moulin



M. et Mme Cyrille Monette.
M. Monette est le premier
colon arrivé en 1895.



M. Azarie Chartrand,
fondateur du premier
conseil de Martland.



Premier magasin, 1910, M. Noël Desmarais, propriétaire.

à Monetville. Ce moulin construit sur la terre de M. Moïse Guérin était mû par l'eau puissante d'une rivière qui s'alimentait dans le lac à la Barbotte et autres tributaires.

Les opérations commencèrent vers l'année 1902. Une autre scierie fut fondée en 1905 sur la baie des Chantiers par MM. McKee et Britton et achetée dans la suite par M. Noé Pagé. L'industrie du bois ainsi que la culture du sol étaient le gagne-pain des premiers habitants. On s'empressa de défricher, de vendre le bois, de vivre de la terre.

Après ces années de défrichement, apparut le beau plateau des terres de Monetville, coupé par la rivière Wolseley, affluent de la rivière des Français. Un coup d'œil magnifique ! Cette rivière était bordée, tout le long de son cours sinueux, de milliers de chênes géants, d'énormes érables et de conifères de toutes sortes. Noëlville possède encore aujourd'hui les plus belles érablières de la région.

Le colon, par nature, est fier de la forêt, des lacs et des rivières. Il aime sa terre neuve et ses abattis, il se passionne aussi pour la chasse et la pêche, distraction qui contribue à lui procurer un sain et agréable plaisir, qui atténue l'excessive rudesse de sa vocation. Monetville était un vrai paradis de chasse : le gibier y abondait, lacs et rivières foisonnaient de toutes sortes de poissons.

Nos premiers colons vivaient donc de l'industrie du bois, de la vente des produits de la terre spécialement de la patate, et ils se faisaient aussi quelques piastres, l'automne, en vendant de la perdrix qui abondait en ces temps reculés. D'autres fabriquaient des manches de hache qu'ils vendaient \$20.00 du cent. Les revenus étaient bien maigres et ne suffisaient pas à boucler le budget familial. En 1887, Messieurs Michaud & Lévesque, de Sturgeon-Falls, formèrent une compagnie pour la vente de l'épicerie et la marchandise sèche. On ne saurait compter le nombre de personnes qu'ils ont aidées de ce côté-ci du lac et qui sans doute leur ont voué une grande reconnaissance. M. Michaud était appelé le « père des colons », car son cœur était sensible aux indigents qui trouvaient chez lui une aide précieuse. Il eût été probablement impossible, dans les conditions où se trouvaient ces premiers défricheurs, de pouvoir subsister sans cette aide providentielle.

Comment s'effectuaient ces nombreux voyages d'affaires à Sturgeon-Falls ? Nous avons dit au début que M. Monette se servait d'un bateau à voile. Un jour, ce dernier revenait par bateau, accompagné d'Alfred Monette et de son épouse ainsi que d'un jeune bébé de deux semaines. On s'était rendu à Sturgeon-Falls pour faire baptiser l'enfant sans doute. Voici que la vague furieuse les oblige à chercher refuge sur une île. Grand-père Monette tire le bateau à terre, le tourne sens dessus dessous et fait un bon feu pour réconforter la mère et l'enfant. Une autre fois, deux jeunes pigeons, M. Napoléon Bouffard et Mlle Rose-Emma Jolicœur, accompagnés de parents et amis, quittent Monetville tout souriants pour aller faire bénir leur mariage à Sturgeon. Ah ! le pittoresque des noces de ce temps-là ! On n'avait pas compté sur l'inédit du voyage ! Le mariage célébré, les

jeunes époux étaient on ne peut plus heureux ! On s'embarque pour le retour quand, en plein lac, l'orage éclate et pousse les nouveaux mariés vers le rivage. Ils passèrent deux jours sur l'île. Lune de miel plutôt rude qui ne réussit pas à atténuer le bonheur de ces gens à la foi robuste !

Autant les voyages sur l'eau étaient périlleux, autant les déplacements sur terre étaient difficiles. Le 13 mai 1904, un jeune couple d'alors, demeurant à l'autre bout de la paroisse, s'en allaient à l'école Chartrand-Corner pour faire bénir leur mariage par le Père Nayl : il s'agissait de John Taillon, originaire du comté Labelle, et d'Albertine Binette. Celle-ci, encore vivante et pleine de santé, nous raconte les péripéties du trajet : « Il n'y avait qu'une voiture, un wagon, traîné par des chevaux. Nous allions à travers bois et abattis; il nous fallut même marcher tellement la route était impraticable. Arrivés à l'école Chartrand-Corner, le mariage eut lieu et tout le monde en profita pour faire ses Pâques, car le missionnaire n'allait revenir qu'à l'été. Après notre mariage, nous retournâmes à notre vie paisible. Bien que mariés un vendredi 13, j'ai été chanceuse toute ma vie, ce qui fait mentir le proverbe. »

Les colons en quête de terres en friche embauchaient les services d'Isaac Larocque pour la traversée de Sturgeon à Monetville. Son petit vapeur trainait un chaland contenant le ménage. Il fit pendant quelque temps la traversée à temps irréguliers sur son *Sea Gull*. Ce n'est que vers 1906 que le service Monetville-Sturgeon fut à peu près régulièrement établi, alors que le *Elgin L. Lewis*, propriété de M. Charles Britton, se rendait au vieux quai, deux à trois fois par semaine. Le préposé à la garde du quai était Bob McClaren. La baie des Chantiers était reliée avec le Nipissing par un pertuis, chenal tellement étroit que le bateau n'y pouvait pénétrer. En 1909, on obtint du gouvernement des subsides pour miner ce passage afin de permettre au bateau de monter quatre milles plus haut sur la baie des Chantiers. Ces travaux de creusage rendaient la navigation possible jusqu'à Monetville même. Le commerce du bois prit un essor extraordinaire : les quais s'encombrèrent de bois de pulpe qu'achetait M. Britton. Les produits de la ferme trouvaient un débouché à Sturgeon-Falls.

En 1905, le Pacifique Canadien annonçait son projet de construire une ligne reliant Sudbury à Toronto (via Parry Sound). Le premier train venant de Toronto entra à Sudbury, le 14 juin 1908, ouvrant ainsi un nouveau chapitre d'histoire. Noëlville ne se trouvait plus qu'à 14 milles du chemin de fer. Malheureusement la paroisse ne profita pas immédiatement de ce service, car la route de Noëlville à la gare de Rutter prit beaucoup de temps à s'ouvrir et à s'améliorer. La fameuse rivière Murdock, tributaire de la rivière des Français était le grand obstacle. Après l'ouverture de la route vers St-Charles, en 1921-22, le commerce par voie maritime déclina graduellement pour être définitivement abandonné vers les années 1928-30.

Avec l'entrée de nouvelles familles et le défrichement des terres, ne fallait-il pas songer à l'église et à l'école ? Evidemment pour ces

colons à la foi éprouvée se faisait sentir la nostalgie des belles paroisses d'en bas. Au tout début, les premiers arrivés durent s'adresser à Sturgeon-Falls pour les baptêmes, les mariages et les Pâques. Mais vers 1898, un prêtre vint à Monetville pour la première fois. Il revint à peu près tous les 3 mois. Débuts pénibles d'une mission qui deviendra une paroisse florissante ! En octobre 1900, on fonde la première école au Chartrand-Corner. La messe y sera célébrée jusqu'en 1905. Plusieurs enfants reçurent le sacrement de baptême dans cette vieille école. C'est aussi dans cette même école, nous a-t-on dit, que fut célébré le premier mariage, celui de M. Anselme Monette à Mlle Alexandrine Cadieux. Les premières funérailles célébrées furent celles de M. Joseph Bouffard, qui fut inhumé sur le lot de son fils, Jules Bouffard.

Cet essai historique veut aussi rendre un hommage spécial à nos mères canadiennes. N'entendons-nous pas dire souvent : « C'est la femme qui bâtit la race ! » Les premières femmes à entrer dans Monetville acceptaient de supporter l'isolement, l'angoisse et nombre de sacrifices. Elles furent admirables de courage et donnent à la génération actuelle une leçon profitable de ténacité.

C O S B Y

1900 voit un mouvement progressif de colonisation tant dans le canton de Martland (Monetville) que dans les cantons de Mason et Cosby (Noëlville). On peut dire que M. Albert McMurray fut l'instigateur du mouvement colonisateur dans Cosby-Mason au même titre que l'ancêtre Cyrille Monette pour Martland. Originaire du canton de Labelle dans le Québec, Canadien français, mais probablement d'ascendance écossaise, le célibataire McMurray était fonctionnaire à la Ferme expérimentale d'Ottawa. Ayant entendu parler de la région rivière des Français comme centre de colonisation, il y fit un voyage de reconnaissance vers 1900. Il fut enchanté ! De retour à Ottawa, il se fit octroyer par le département de la colonisation du Nord-Ontario 640 acres de terre, soit un mille carré sur le lot 1, concession 1, du canton de Cosby. Aujourd'hui ces terres sont la propriété de MM. Fernand Pitre, Adolias Prévost, Eugène Prévost, Napoléon Prévost, Phydime Prévost et Conrad Pilon. Il fit construire une grande maison qui servait à loger temporairement les nouvelles familles qui arrivaient. Possesseur attiré de ces terres, M.

McMurray y établit une sorte de fief et, à chaque nouveau venu qu'il hébergeait, il entreprenait des démarches pour lui obtenir un lot. Tout ceci pour protéger et encourager le colon à venir ouvrir des terres.

Le Père Charles-Alfred-M. Paradis, prêtre-colonisateur, rétribué par le gouvernement, organisait des excursions dans le Nouvel-Ontario. Il semble évident que M. McMurray s'en fit le propagandiste en faveur de son nouveau centre de colonisation. On voit le Père Paradis dans les paroisses voisines d'Ottawa, l'Ange-Gardien, Embrun, etc. . . . donnant des conférences pour encourager les gens à venir s'établir à Cosby, Ont.

Dès 1900, M. Calixte Duval, jeune homme récemment marié, profitant d'une excursion de colons, prit un lot. Il revenait, le printemps suivant, avec sa jeune épouse qui fut, de fait, la première femme à résider dans les cantons de Mason-Cosby. Plus tard, arrivèrent MM. Léon et Joachim Ouellette, Joseph Giroux, Domina Giroux, Eugène Savard, Alexis Gagnon, Anasthase et Benoît Larmarche, Antoine Cousineau et François Dambremont.

En 1902, nouveau mouvement de colonisation dans Martland et dans Cosby-Mason. L'espace nous manque pour mentionner les noms de ceux qui arrivèrent par la suite. Mais l'élan est déclenché. On écrit aux parents et amis d'en bas, les invitant à venir s'établir par ici. Voici un facteur qui a contribué beaucoup au développement de la colonie : en 1903, au département de la colonisation, un arrêté ministériel, proposé par M. Osias Aubin député, stipule que les colons des cantons de Martland, Mason et Cosby se verront dorénavant accorder gratuitement *Free Grant* le titre de propriété d'un lot, pourvu qu'ils aient seize (16) acres défrichés et labourables.

1905 s'impose à l'attention de l'observateur puisque se dessine déjà le noyau qui formera plus tard le village de Noëlville. Mentionnons que le premier à s'installer au village actuel fut M. Hormidas Lahaie. Les époux Lahaie, de braves pionniers, ont fêté leur 70^e anniversaire de mariage en octobre 1953. M. Lahaie était âgé de 94 ans et Mme Lahaie, de 95 ans. A cette occasion, Mme Lahaie rappelait que son mari avait bâti, il y a 50 ans, la première maison de l'endroit et parla de Louis Riel qu'elle avait vu à Angers, P. Q. Le leader des Métis et aussi le fondateur du Manitoba, en 1870, était alors poursuivi par des fanatiques. Mme Lahaie a actuellement 98 ans et croit qu'elle atteindra le centenaire sans trop de difficulté.

Avec la venue du premier curé, cette agglomération ira s'intensifiant. A la résidence de M. Hormidas Lahaie, viennent s'ajouter le presbytère, la chapelle, l'école, l'hôtel de M. Henri Trudel, le magasin de M. Noël Desmarais, la forge Meilleur et les résidences de MM. Eusèbe Daoust et William Daoust. De toutes les maisons construites en ces temps reculés, une seule subsiste : elle est habitée aujourd'hui par M. Arthur Daoust, fils de William. Elle a subi depuis plusieurs altérations.

L'époque 1905-1912 nous rappelle la grande activité de l'industrie forestière dans la région. La Northern Timber entreprit d'abord

la coupe du bois au lac à la Truite ainsi que dans les cantons de Falconer, Loudon et Latchford. Le colon travaille sur sa terre l'été et il va aux chantiers l'hiver. Une autre compagnie américaine possédait en même temps une dizaine de chantiers sur "L'île de dix-huit milles", sur la rivière des Français, dans les cantons de Scollard et de Mason. Dans la bouche de ceux qui racontent les exploits du temps, revient souvent un sujet préféré : le grand nombre de chevaux que la rivière des Français a engloutis. C'était pour le colon toujours un risque d'embaucher les services de ses beaux chevaux, car, à tous les hivers, plusieurs enfonçaient sous l'eau; la rivière au courant rapide amincissait la glace à certains endroits. Malheur à celui qui s'aventurait au hasard sur la glace ! C'était une belle paire de chevaux qui disparaissaient et toute la paroisse l'apprenait en un rien de temps et sympathisait avec l'infortuné propriétaire. A chaque hiver, tous étaient sur le qui-vive à ce sujet.

C'est aussi l'époque heureuse des promesses, l'ère de la prospérité. Le commerce au village profite de l'industrie du bois. L'hôtel de M. Trudel loge difficilement les voyageurs. Noël Desmarais, marchand nouvellement installé, y voit son chiffre d'affaires augmenter. Mais ces compagnies, qui exploitaient le bois, abandonnèrent plus tard leurs limites à MM. Desmarais, Daoust et Lafrenière. Ces derniers en firent l'exploitation quoique sur une moindre échelle. Cette industrie, dans les années difficiles de 1926-35, procura de l'emploi aux bonnes gens de la paroisse.

Avec l'ouverture de nouvelles routes, nous entrons dans une ère nouvelle du développement de la paroisse. L'époque proprement pionnière est terminée. Des industries locales prennent naissance. M. Desmarais ouvre des marchés nouveaux pour la vente du foin pressé, des patates et autres produits expédiés par le chemin de fer à Rutter. William Daoust organisa une manufacture de boîtes à fromage. Il ouvrit la première fromagerie vers 1914. Il encouragea beaucoup l'industrie laitière. De 1920 à 1930, Noëlville eut sept fromageries dues à l'initiative de M. Daoust. En 1915, en société avec son frère, Alcide Daoust inaugura une ligne de téléphone locale qui desservait toute la paroisse, de Monetville à Rutter. En 1952, la Compagnie *Bell Telephone* la remplacera définitivement.

Avec les années, de nouvelles familles viendront s'ajouter aux plus anciennes pour former un bloc compact de Canadiens français. L'après-guerre 1914-18 déclencha partout la misère, mais ne réussit pas à diminuer la paroisse. Aujourd'hui, elle compte près de 400 familles. Malheureusement, comme partout ailleurs, elle souffre de l'exode de sa population rurale vers la ville. Nombreux sont nos cultivateurs, surtout la jeune génération attirée par les salaires alléchants, qui fuient la terre et s'en vont en ville. La vocation d'enracinement au sol que nous ont prêchée nos ancêtres traverse une crise. Souhaitons que la jeune génération n'oublie pas son devoir de rester sur ce domaine ancestral défriché à coup de sacrifices par les prédécesseurs.



Equipe de balle-au-camp :

1 - Alcide Daoust; 2 - Eugène Mayer; 3 - Aldège Mayer; 4 - Jean-Louis Langlois; 5 - Domina Giroux; 7 - Eusège Croteau; 8 - Willy Mayer; 9 - Eusèbe Daoust; 10 - Félix Landry; 11 - Adrien Gagné; 12 - Noël Desmarais.

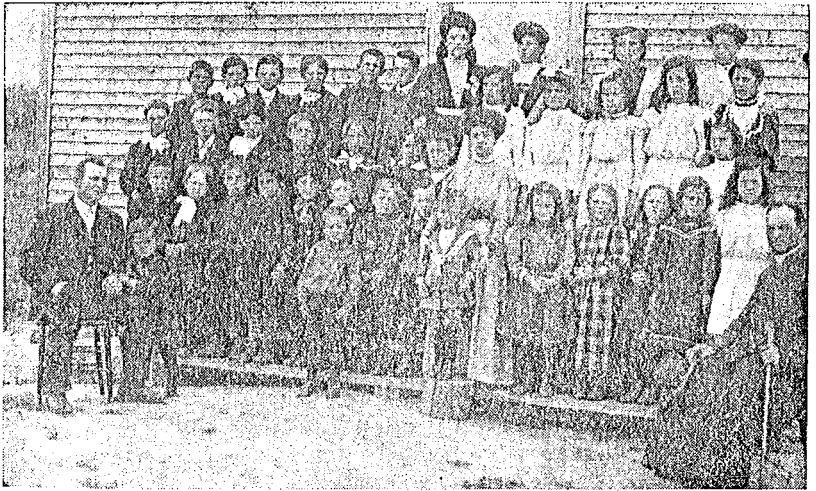


Après une corvée . . .

1 - Dollard Pitre; 2 - Louis Potvin; 3 - Donat Demers; 4 - Ernest Demers; 5 - Gédéon Pitre; 6 - Gilles Desmarais; 7 - John Beauvais; 8 - Xavier Nadon; 9 - Edouard Landry; 10 - Joseph Pitre; 11 - Vital Beaudin; 12 - Noëlla Desmarais; 13 - Albert Dionne; 14 - Pierre Dionne; 15 - Hormisdas Pitre; 16 - Lauria Desmarais; 17 - Rodolphe Desmarais; 18 - Noël Desmarais; 19 - Ronaldo Desmarais.

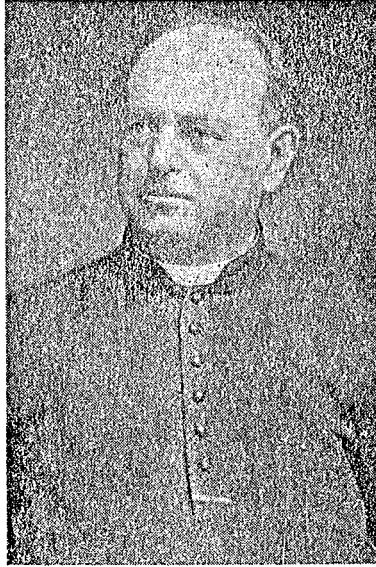
Je serais fortement tenté de vous entretenir de l'aspect religieux, municipal et scolaire. A d'autres cette tâche. Qu'il me soit permis de dire, en terminant, que, dans cette nomenclature, nous avons oublié des personnages qui ont contribué beaucoup au développement de cette paroisse. Honneur leur soit rendu dans nos cœurs et dans notre pensée. Que la leçon de courage qu'ils nous ont donnée nous rende encore plus fiers de notre belle race canadienne-française et catholique.

Emile DUPUIS (*neveu du curé-fondateur*).

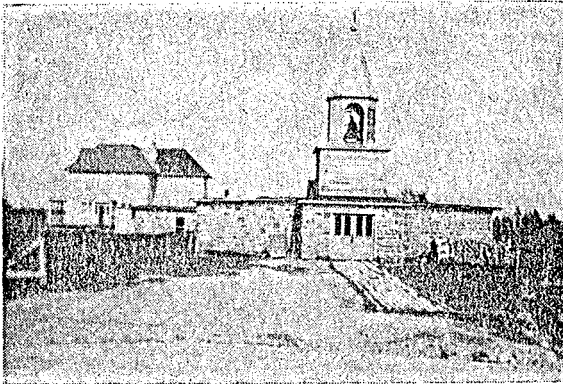


Première école au village de Noëlville.

Assis, à gauche, M. Noël Desmarais, président de la Commission scolaire; à droite, le Père Dupuis. Première rangée, de gauche à droite: Albert Dionne, Aimé Daoust; deuxième rangée: Wilfrid Meilleur, Louis-Georges Lacourcière, Eugène Dambremont, Oscar Dambremont, Gaudiose Lahaie, Alfred Daoust, Duke Doudell, Gilles Desmarais, Mlle Marie-Louise Coulombe, institutrice, Dora Dowdell, Aurore Lacourcière, Démérisse Pednault, Rose-Emma Meilleur, Bertha Millette; deuxième rangée: Matthias Lahaie, Arsidas Lahaie, Wilfrid Lahaie, Paul Simon, Edouard Landry, Victor Millette, Dollard Dupuis, Mathilda Simon, Rose-Aimée Dussault, Blanche Dambremont, Florent Millette, Léontine Lahaie, Alma Dambremont; 4e rangée: Lévis Meilleur, Aimé Lahaie, Jean Desmarais, Donat Lacourcière, Willy Meilleur, Henri Dupuis, Edna Mayer (Délia Landry, Marie-Louise Dambremont, Eugénie Dionne.



**M. le curé O.-Charles Dupuis
1905 - 1918**



**Soubassement : 1914 - 1928
A l'arrière-plan : presbytère qui a servi de première
chapelle, de 1905 - 1914.**

LA PAROISSE SAINT-DAVID

Depuis ses débuts, la colonie recevait les services religieux de prêtres-missionnaires. Le premier à venir fut le Père Thomas Gin-gras, curé de Sturgeon-Falls; il célébra la première messe à Monet-ville, chez M. Cyrille Monette, au mois d'août 1898.

Vinrent ensuite les PP. Charles Langlois, alors curé de Verner, A. Picotte, curé de Warren, et J.-A. Accorsini. Mais le missionnaire le plus marquant à l'époque pionnière fut le Père E. Nayl, alors curé de Saint-Charles. Les plus anciens nous parlent surtout de lui, car, à tour de rôle, ils allaient le chercher à St-Charles. M. Emile Beau-lieu nous apprend qu'il fit souvent, en compagnie du Père Nayl, le voyage entre St-Charles et Noëlville, à travers bois, rivières, savanes, etc. La grosse difficulté était la traversée à West-Arm. Plusieurs prirent un bain forcé, paraît-il. Ces colons, de foi profonde, souffraient de ne pas avoir avec eux un prêtre; c'est pourquoi ils ne reculaient pas devant les difficultés pour aller en chercher un. Malheureusement, plus d'une fois, ils durent se passer de la visite du prêtre.

Un certain hiver très rude, ils furent privés de la messe et des sacrements durant toute la saison. Le printemps arrivé, un beau samedi soir, s'amène le Père Nayl pour célébrer la messe, le lendemain, à l'endroit habituel : l'école de Chartrand Corner.

Le dimanche matin, on assista à la messe très nombreux; plusieurs hommes durent rester debout, à l'extérieur, pour permettre aux dames d'entrer. Après la messe, le Père Nayl, à jeun, s'installe pour administrer le saint sacrement du baptême à toute une marmaille qui avait fait son apparition durant l'hiver et s'était chargée du chant durant la messe ! . . . Le dixième bébé baptisé, il s'apprête à se retirer pour enfin se reposer. Il était midi passé; tout à coup, Mme Cyrille Monette, sage-femme d'alors, arrive au milieu de la foule tout essoufflée et s'écrie : "Attendez ! . . . Attendez ! . . . M. le curé . . . en voilà un autre d'arrivé frais du matin ! . . ." Il appert que plusieurs baptêmes ont été inscrits dans les registres de St-Charles.

Un an plus tard, en 1905, le Père Nayl venait conduire le premier curé de Noëlville : le Père Odilon-Charles Dupuis. Le 25 mars 1905, celui-ci faisait ses adieux au Père Charles Langlois, de Sturgeon-Falls, pour venir prendre charge de sa nouvelle paroisse en passant par Warren. Un service de malle était déjà organisé de Warren-Cosby et Monetville pour le temps des saisons non navigables. Ce jour-là donc, M. l'abbé Dupuis prenait place dans la voiture du postillon, M. Charles Arsenault, avec MM. Joseph Gobeil et Eusèbe Daoust, et le soir même, avec le Père Nayl, il était l'hôte de M. Hormisdas Lahaie.

M. l'abbé Dupuis naquit à Québec, le 10 février 1867, du mariage d'Antoine Dupuis, marchand, et de Flore Thibaudeau. Il fit

ses études à Québec, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Lévis. Ordonné prêtre le 30 avril 1893, il fut successivement vicaire à St-Ephrem de Tring (1893-1895); à Notre-Dame-du-Portage (1895); à St-Elzéar-de-Beauce (1895-1896); à St-Raphaël-de-Bellechasse (1896-1898). Il fut ensuite curé de Pontbriand (1898-1900); rede-vint vicaire à St-Basile de Madawaska, dans le Nouveau-Brunswick (1901-1902); à St-Damien de Bouteillerie (1902-1903); à St-Raymond (1903-1905), puis, en 1905, vicaire à Sturgeon-Falls, en Ontario.

A son arrivée dans la nouvelle paroisse, il y avait deux essais de colonisation : le premier dans le canton de Martland, aujourd'hui Monetteville, et l'autre dans le canton de Cosby, aujourd'hui Noëlville. Il s'éleva entre les deux groupes une certaine animosité au sujet du site de la future église. Cette querelle contribua longtemps à maintenir l'isolement volontaire entre les deux groupes.

Lorsque les gens de Cosby apprirent l'arrivée prochaine du premier curé, ils mirent tout en œuvre afin de bien le recevoir. M. Willie Daoust fit des démarches pour rendre le curé acquéreur de la terre de son frère, Edouard Daoust. Ce dernier avait laissé inachevé un carré de maison qu'on rendit logeable comme futur presbytère. Ce presbytère était situé, dit-on, là où se trouve aujourd'hui la maison de M. Louis Vaillancourt. Comme les commodités étaient plutôt rudimentaires, M. le Curé prit d'abord ses repas chez M. Hormisdas Lahaie.

Donc, en cette fin de mars 1905, installation officielle du nouveau curé. Le Père Dupuis célèbre la première messe dans son presbytère (chapelle improvisée pour la circonstance) et son confrère le Père Nayl, dans un sermon approprié, présente le Père Dupuis à ses nouveaux paroissiens. Enfin, tout le monde est joyeux.

A l'appel du curé, les paroissiens donnèrent leur concours empressé pour ériger une chapelle temporaire à l'endroit où se trouve le presbytère actuel. Un clocher rudimentaire en planches et madriers, bâti à côté de la chapelle, supportait la cloche qui appelait les fidèles au culte; elle sert encore aujourd'hui. Un octogénaire nous dit qu'il garde souvenance de la cérémonie de bénédiction de la cloche. Moyennant une offrande versée dans une assiette, chacun pouvait faire sonner la cloche.

Une église sans école ! mais c'est la paroisse incomplète ! . . . Alors, on organise une autre corvée pour ériger une école de l'autre côté du ruisseau, à peu près où se trouve aujourd'hui la maison de Mme Rhéa Bergeron. Le premier professeur était M. Trudel. Ce dernier, dans les débuts, avait la confiance de tous les gens et même de M. le Curé; mais voilà qu'un fâcheux événement allait démolir toute cette belle confiance. Un bel après-midi d'été, où tous crevaient littéralement de chaleur, M. le professeur Trudel et son ami René Lesage furent pris en flagrant délit, dans les caves du presbytère, à déguster le vin de messe de M. le Curé. Celui-ci congédia le maître d'école intempérant et fit venir de Québec Mlle Marie-Louise Coulombe, qui fut fort appréciée pour ses qualités d'organisatrice.

C'est elle qui était chargée de monter les pièces de théâtre, qui remportaient toujours un franc succès. Après son stage à l'enseignement, elle fut quelque temps secrétaire de l'entreprise Desmarais. Après quoi, elle quitta l'endroit pour n'y plus revenir.

Il est intéressant de relever dans les registres de la paroisse le compte rendu :

du premier baptême :

“David-Armand Mayer, fils de Edmond Mayer et Céline Ross, né le 31 mars et baptisé le 5 avril de l'année 1905 par l'abbé O.-C. Dupuis.
Parrain : Théophile Mayer
Marraine : Déluma Lahaie”.

Le premier mariage :

“Xavier Nadon, fils de Philias Nadon et d'Henriette Lalande à Clara Mayer de St-David (Cosby), fille de Théophile Mayer et de Dose-Déluma Lahaie. Le mariage béni par le Père Odilon-Charles Dupuis, le 23 mai 1905.”

Le premier décès :

“Le 7 juin 1905, nous, prêtre soussigné de la paroisse St-David, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Euphrasie Paquette, épouse de Moïse Guérin de cette paroisse, décédée l'avant-veille à l'âge de 59 ans. Les témoins de l'inhumation ont été Moïse Guérin, époux de la défunte, et Joseph Guérin, son fils”. O.-C. Dupuis, ptre, C.

Nos bon citoyens avaient un curé bien à eux, une petite chapelle et un presbytère. Mais tout n'était pas réglé ! Une tâche ingrate incombait au curé-fondateur : choisir le site définitif de la future église. Quel cauchemar !

Les paroissiens qui habitaient Monetville et Chartrand-Corner optaient pour que l'emplacement de l'église fut dans leur coin à eux : “Ce serait plus central” disaient-ils. Et aujourd'hui, avec un recul historique de 50 ans, il s'en trouve plus d'un pour avouer que ces derniers n'avaient peut-être pas tort.

L'autre groupe, qui défendait la théorie d'une église où elle se trouve actuellement, habitait l'emplacement du village actuel. En tête M. Noël Desmarais, homme brillant et actif qui, avouons-le, fut d'une aide précieuse pour les colons grâce à sa grande générosité. M. Desmarais, qui avait de l'ascendant sur la communauté naissante, mit son influence au service de la cause du village.

Cosby (Noëlville) constituait un embryon de centre d'affaires. Il y avait déjà une hôtellerie, propriété de M. Hormidas Lahaie; un épicier, M. Noël Desmarais; un forgeron, M. Henri Trudel; un moulin, propriété de M. Daoust, et par leur empressement à recevoir le curé, lors de son arrivée, les gens de Cosby pouvaient ajouter que chapelle, presbytère et curé étaient à eux. Donc l'église aussi ! Inutile

de dire que la querelle fut âpre et sema le mécontentement. Une fois le débat tranché par Monseigneur l'Evêque, nous verrons M. Cyrille Monette, le fondateur de Noëlville, abandonner sa terre et s'en aller dans l'ouest canadien, en geste de protestation contre ce qu'il considérait comme un droit lésé.

Il s'agissait de satisfaire tout le monde et le fabuliste Lafontaine nous apprend que c'est chose assez difficile. Après plusieurs assemblées orageuses, le curé Dupuis décida d'en appeler à l'Evêque. Venu pour la confirmation, le 7 septembre 1905, Mgr Scollard, après force discussions et pourparlers, en vint à la décision suivante : l'église serait construite sur le lot 12, concession 3 du township de Martland. La solution semblait donc favoriser les gens de Cosby au détriment de ceux de Martland. Longtemps les Monetvilliens gardèrent rancune aux Noëlvilliens, mécontentement qui se traduisit parfois dans leurs rapports avec leur curé. Ce dernier, dit-on, qui avait un tempérament un peu trop cassant, en rabroua plusieurs; et ce fut bien malheureux pour la communauté naissante.

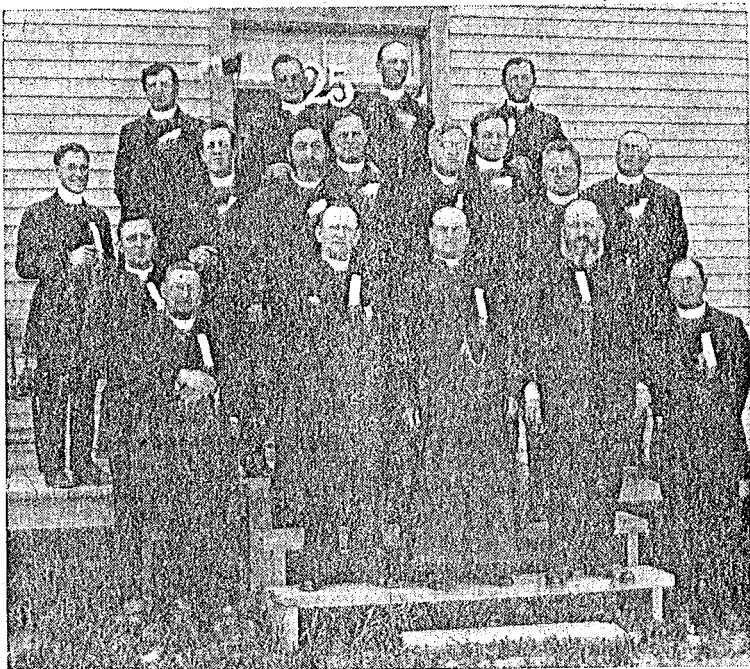
Le terrain, sur lequel se trouvent aujourd'hui l'église, le presbytère, le couvent et le cimetière, fut donné par la maison Michaud & Lévesque, de Sturgeon-Falls. Mgr David Scollard, jeune évêque d'un diocèse fondé en 1904, avait donc le bonheur de présider à la fondation de la première paroisse sous son règne. C'est pourquoi, en l'honneur de son saint patron, saint David, évêque écossais, et en son honneur personnel, il décréta que le titulaire de la nouvelle paroisse serait SAINT DAVID.

Nous constatons que les mésententes du début furent vite chose du passé et la vie religieuse dans la nouvelle paroisse connut une ère d'épanouissement. L'église actuelle ne fut bâtie qu'en deux essais successifs. Nous devons au Père Dupuis la construction du soubassement en pierre qui devait servir d'église jusqu'en 1928, époque où le Père Jean Carrière, son successeur, paracheva l'église. Le contrat du soubassement fut donné à M. Oza Chartrand qui le termina en 1914. A cette date, on dut interrompre les travaux, faute d'argent. Rappelons-nous que le but premier du Père Dupuis était de construire toute l'église. Une fois le soubassement terminé, il jugea plus prudent d'arrêter les travaux. On fit bien, car, le huit décembre au soir, un violent coup de vent arracha le toit, qui fut vite réparé.

Le ministère du Père Dupuis était chargé, mais c'était un homme qui aimait le travail. Il eut sa terre à lui et il y travaillait dans ses temps libres. Il est resté légendaire pour ses randonnées dans les chantiers, l'hiver, avec son cheval "p'tit coq" et sa carriole. Souvent on le demandait pour porter les secours spirituels aux Indiens de la réserve, sur la rivière des Français et il faillit périr plusieurs fois. Il réclama un vicaire. En 1916, arrive le Père Henri Bruneau, premier vicaire de Noëlville. C'est à l'initiative du Père Bruneau qu'est due la construction d'une chapelle à Bigwood, dédiée à saint Odilon. Construite sur la terre que possède aujourd'hui M. Albert Audette, le malheur voulut qu'un mécontent y mit le feu. Mais le Père Dupuis manifesta le désir d'abandonner le ministère actif. Avant son départ,

la paroisse voulut fêter son jubilé d'argent. La fête, organisée par le Père Bruneau, eut lieu les 17 et 18 juin 1918. Après quoi, le curé Dupuis fit ses adieux à ses paroissiens et s'embarqua pour un voyage à Rome. Il mourut subitement à l'hospice St-Romuald de Lévis, en octobre 1926.

Fernand FOREST, *pre.*



18 JUIN 1918

Photo prise à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de M. le curé Dupuis. Première rangée, de gauche à droite : Pères Antonin Astor, J.-T. Mercier, Odilon-Charles Dupuis, Charles Langlois, Veilleux. Deuxième rangée : Pères S. Charpentier, Jean Bourgeois, Joseph Astor, A. Mirault, s.j., J.-A. Lécuyer, D. P. Menamin, F.-X. Descoteaux, s.j., E. Nayl. Troisième rangée : Pères Oscar Racette, T. H. Trainor, T. J. Crowley, C. C. Fawcett.

Un Curé brasseur d'affaires

Son successeur, le Père Jean-Emmanuel Carrère, est né en Opoul, Pyrénées-Orientales, le 30 octobre, 1873. Il fit ses études théologiques chez les PP. Capucins de Toulouse. Venu au Canada, il fut ordonné prêtre au monastère des Capucins, à Ottawa, par sa Grandeur Mgr Duhamel, le 15 mai 1898. Il demeura au pays jusqu'en 1903, date où il est rappelé au diocèse de Perpignan, France. Son attachement pour le Canada l'y ramena deux ans plus tard. Il renonce à la bure et se donne au clergé du diocèse du Sault-Ste-Marie. Le 16 janvier 1906, il est nommé curé à Blezard-Valley pour remplacer Mgr Stéphane Côté, nommé à Chelmsford. En 1907, il devient curé à Blind-River, où il exerça le saint ministère jusqu'en 1918, date où Mgr l'Evêque lui confie la cure de Noëlville. Il y restera jusqu'en 1936.

Catalan de naissance, le Père Jean Carrère avait de ses ancêtres l'esprit vif et un langage imagé qui fit souvent sourire nos bons canadiens. Ceux qui nous en ont parlé nous ont raconté des anecdotes savoureuses qui dépeignent bien le type et qui, dans leur temps, ont dû faire bien rire les auditeurs. D'allégeance conservatrice en politique, il n'aurait pas hésité à conspuer ce même parti, s'il avait refusé un bout de chemin . . .

Son prédécesseur avait établi la paroisse; il avait, lui, à l'accroître. En 1924, il remarque que tout le monde a fait ses Pâques, c'est consolant. Noëlville doit au Père Carrère la construction de l'église actuelle, un monument à la gloire de Dieu. Il a dû fournir un travail de géant pour la bâtir; ses notes personnelles en font foi. Nous y lisons : "Plus des deux tiers de la paroisse ont signé des billets pour la construction de l'église et plus de 24,000 pieds de bois ont été donnés à cet effet". En mars 1925, les hommes de la paroisse ont charroyé avec leurs chevaux la pierre pour l'extérieur de la future église. Plus loin, dans ses notes, nous lisons que le "30 septembre 1925 presque tous les billets signés ont été payés". Donc, des années 1918 à 1928, le Père Carrère prépare la future construction en ramassant bois, pierre et autres matériaux de construction . . .

Mais au milieu de toutes ses préoccupations matérielles, il n'oublie pas les besoins spirituels des âmes. Il est fait mention de deux retraites prêchées : l'une, du 5 au 12 septembre 1926, par le Rév. Père Waddell, jésuite, et l'autre, du 12 au 15 mars 1927, prêchée par le Rév. Père Louis Mailhot, s.j., actuellement curé de la paroisse Ste-Anne de Sudbury.

Dans son manuscrit, le Père Carrère donne des statistiques fort intéressantes. Par exemple :

1. Archives du Collège du Sacré-Cœur, section des paroisses, B2.

2. Ibid.

En 1928, il y a eu 56 baptêmes
 9 mariages
 19 sépultures.
 En 1932, il y a eu 78 baptêmes
 17 mariages
 17 sépultures.
 En 1935, il y a eu 68 baptêmes
 20 mariages
 8 sépultures.³

Puis il signale certains événements arrivés dans la paroisse, comme la célébration de la St-Jean-Baptiste le 24 juin 1930 : "Douze chars allégoriques magnifiquement décorés suivaient la procession jusqu'au terrain du pique-nique. Discours patriotiques de MM. Legault et Lapierre".⁴

En 1936, le Rév. Père Paul Chartiez, s.j., du collège du Sacré-Cœur, vient établir le cercle de l'A.C.J.C.

Et nos artistes locaux ne chômaient pas. Ce même manuscrit nous apprend que les institutrices jouent avec grand succès Thomas Møre. A cette occasion, en mai 1920, on organise un magnifique tableau vivant avec chant illustrant la vie d'Évangéline.

Enfin, le temps de parler sérieusement de construction est arrivé. Laissons la parole au Père Carrère lui-même : "A la fin de juin 1928, un comité de paroissiens avec leur dévoué curé est allé rencontrer Mgr l'Évêque à Sudbury pour savoir si oui ou non on bâtirait l'église. A la fin de l'entrevue, Mgr permit la construction pour la somme de \$25,500.00. Le contrat a été adjugé à M. Ludger Lacasse, contracteur de Sudbury. La construction a commencé le 8 juillet 1928. Le 16 septembre, Monseigneur D. J. Scollard est venu bénir la pierre angulaire. Le temps était magnifique. Une généreuse collecte a été faite parmi les assistants. Nous devons remercier les messieurs de Sudbury et de Sturgeon-Falls qui ont donné libéralement. Le dévoué M. Lapierre, député du Nipissing, et le non moins dévoué M. Théodore Legault nous ont honoré de leur présence. Le 2 décembre 1928, on chantait la première grand'messe dans le nouveau temple. Le 18 décembre a eu lieu la bénédiction et l'installation du nouveau Chemin de Croix, don de plusieurs paroissiens"⁵.

Nous devons signaler que le maître-autel ainsi que les autels latéraux ont été construits et installés par M. Georges Dussault, paroissien d'alors. Durant l'année 1929, les peintres Chartrand de Sudbury sont venus décorer les autels et la sainte table. Ainsi le temple était prêt pour la bénédiction solennelle. Celle-ci eut lieu le 11 juin

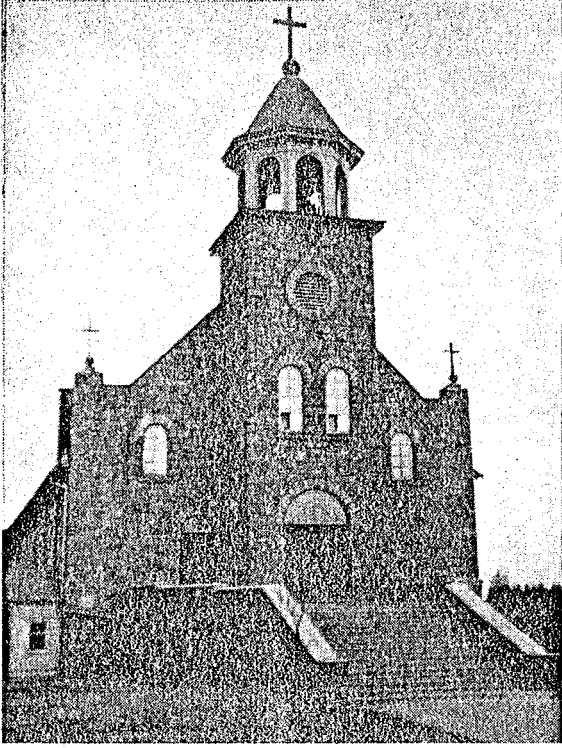


M. le curé Jean Carrère,
 1918 - 1936

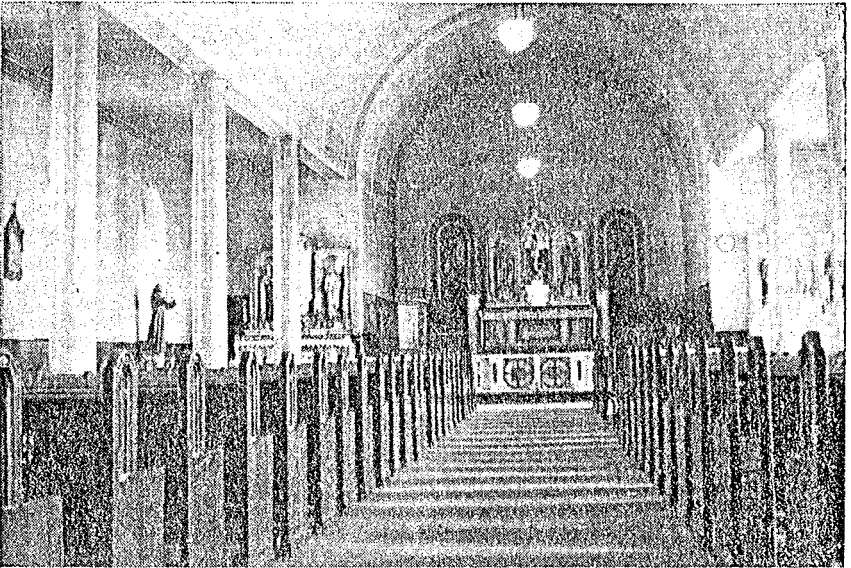
3. Ibid.

4. Ibid.

5. Ibid.



Eglise St-David



Intérieur de l'église St-David

1929 et fut présidée par Mgr J.-A. Lecuyer, vicaire général du diocèse et curé de l'Esturgeon. Plusieurs prêtres du diocèse y assistaient. La cérémonie se termina par un magnifique banquet servi par les dames de la paroisse. Noëlville avait donc son église terminée telle qu'elle apparaît aujourd'hui.

En 1930, un autre problème occupa beaucoup le curé : la construction d'un presbytère. Elle commença en juin 1930 et se termina le premier octobre de la même année. Après tant de travaux, le Père Carrère jugea le moment propice à des vacances; il devait bien une visite à ses parents de France. Le 29 mai 1931, il s'embarqua à New-York pour l'Europe. Pendant son absence qui dura trois mois, il est remplacé par le Rév. Père Marcellin et M. l'abbé Germain Parent.

Nous devons ajouter aussi que le Père Carrère fit l'acquisition d'un terrain pour le cimetière actuel. Lors d'une retraite, prêchée le 15 mai 1930 par le Père Conan, montfortain, celui-ci organisa une cérémonie au cimetière, durant laquelle il bénit la nouvelle croix.

En 1934, se place un événement très important : la paroisse de Noëlville cède une portion de son territoire pour la formation de la paroisse d'Alban. La paroisse mère est heureuse d'avoir donné vie à cette nouvelle venue, qui eut comme premier curé feu le Rév. Père Alban Filiatrault de douce mémoire. Elle est aujourd'hui sous l'habile administration du Rév. Père Ovila Campeau. Noëlville s'est intéressé vivement à celle-ci, à preuve, lors du feu qui détruisit l'église, en janvier 1953, le cercle Lacordaire de Noëlville fit un généreux don aux paroissiens éprouvés et les Dames de Ste-Anne contribuèrent à l'achat d'une bannière de Ste-Anne. Avant la fondation de la paroisse d'Alban, le Père Carrère desservait courageusement le territoire compris dans Noëlville, Alban et Bigwood.

Avant de fermer notre récit sur la période du Père Carrère, nous devons signaler qu'en 1935 il fit des démarches spéciales auprès des Sœurs Grises de la Croix pour obtenir des religieuses, qui se dévoueraient dans les écoles de la paroisse. Comme nous le constaterons plus loin, celles-ci arrivèrent après le départ du Père Carrère. Elles furent reçues et hébergées par le Rév. Père Jean-Marie Leclair.

L'état de santé de M. le Curé Carrère ne lui permettant plus le travail qu'exigeait l'administration d'une grosse paroisse, il obtint de Mgr l'Évêque un changement. Le 29 juillet 1936, il était nommé curé de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, à Warren. Il est mort à Warren le 5 janvier 1941; il fut inhumé au même endroit. Il était reconnu pour sa grande dévotion à saint Joseph. Dans ses notes manuscrites, nous relevons plusieurs allusions à cette dévotion. Son cousin, Pierre Sageloly, autrefois de Perpignan, France, est le seul parent actuellement au Canada. Il demeure au Sault-Ste-Marie avec sa famille.

Ainsi se clôt une ère de progrès pour Noëlville, progrès qui ira s'intensifiant sous la houlette d'un autre pasteur, le Rév. Père Jean-Marie Leclair.

Fernand FOREST, *ptre.*

M. LE CURÉ JEAN-MARIE LECLAIR

1936 — 1956

Six jours après le départ de M. le Curé Jean Carrère, le 31 juillet 1936, arrivait de Blezard-Valley M. le Curé Jean-Marie Leclair, son successeur. On accueillait, ce jour-là, celui qui aura le plus contribué à intensifier le magnifique esprit paroissial, celui qui aura le plus "déteint" sur ses paroissiens et dont le nom s'est en quelque sorte identifié avec le milieu agricole et commercial de Noëlville : "Le Bon Père Leclair".

M. l'abbé Jean-Marie Leclair, quoiqu'ayant passé sa jeunesse aux Etats-Unis, était un autre de ces prêtres vaillants à la foi profonde que nous a donné la bonne province de Québec. Né le 12 juin 1891, à St-Guillaume d'Upton, P.Q., il suivit sa famille qui s'établit durant 14 ans à Ware, au Massachusetts, E.-U., où il fut l'élève des Sœurs de Ste-Anne. En 1905, il commença ses études classiques au petit séminaire de Nicolet; il connut le ministère comme vicaire à Ste-Gertrude, Ste-Perpétue, Notre-Dame-du-bon-Conseil et Yamaska. Enfin, grâce à la générosité de Mgr Bruneau de Nicolet, et répondant à l'appel pressant de Mgr Scollard, il arrivait dans le diocèse le 1er septembre 1924. Il fut l'inséparable vicaire de Mgr Chapleau à Saint-Vincent-de-Paul, de North-Bay, pendant six ans; ensuite il fut nommé curé de Blezard-Valley. Les paroissiens de Blezard-Valley ont gardé un excellent souvenir du Père Leclair et son heureuse influence y demeure encore vivante.

Au mois d'août 1936, c'est l'arrivée des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa : trois religieuses, avec la Révérende Sœur Marie-Gilberte comme première Supérieure. Elles s'en venaient prendre charge de l'école du village et aider au ministère paroissial. Elles n'ont pas toujours eu leur beau couvent actuel. M. le Curé Leclair les logea deux semaines durant au presbytère, pendant qu'on préparait leur logis dans la vaste maison jaune, bâtie devant l'école. Durant les premières années, c'est dans cette respectable maison qu'on fit la classe, faute de place à l'école. Elle appartenait à la commission scolaire; elle est maintenant la propriété de M. Laurent Lafrenière.

Durant les huit premières années, jusqu'en 1944, M. le Curé n'avait pas encore de vicaire, bien qu'à cette époque, il y avait déjà plus de 300 familles. De plus, les routes qui sillonnent cette vaste paroisse de douze milles carrés n'ont pas toujours été carrossables comme aujourd'hui; le printemps, plusieurs familles devenaient pratiquement isolées.

Dès les premiers mois, on s'aperçut qu'on avait chez le Père Leclair un véritable père spirituel. Son intérêt pour chacune des familles, même les plus éloignées, son sens de la justice, le bon accueil à son presbytère, et surtout sa grande charité, contribuèrent énormément à faire de Noëlville une paroisse où le clocher est le centre de toutes les activités paroissiales.

Grand ami des enfants, il l'était d'une façon pratique : il allait personnellement faire le catéchisme dans les écoles de campagne et insista dès le début sur la confession mensuelle pour tous les enfants, après leur première communion. Toutes les organisations religieuses de la paroisse trouvèrent chez lui un collaborateur et un directeur dévoué : la Ligue du Sacré-Cœur, les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, le Tiers-Ordre et, un peu plus tard, l'Association du Chemin de la Croix. La visite de paroisse annuelle devint un événement toujours attendu avec joie; les enfants surtout comptaient les jours avec impatience, car ils anticipaient les belles images qu'apportait M. le Curé et le gros sac toujours rempli de suçons sucrés ! Et que dire de la visite aux malades ? Malgré la distance et les mauvaises routes, tous recevaient sa visite comme celle du Bon Samaritain qui payait de son temps et de son argent !

Durant les quatre premières années, de 1936 à 1940, où il y avait encore une industrie forestière très florissante dans la région, M. le Curé allait régulièrement visiter les camps de bûcherons en hiver. Ils étaient nombreux, dans la région de Wolseley Bay en particulier : Joseph Lafrenière, Noël Desmarais, Ovide Lafrenière, William Daoust et Shell engageaient la plupart de nos jeunes gens robustes de la paroisse. Il fallait trois jours pour faire la tournée de ces camps. Nos braves bûcherons de ce temps-là ont gardé un souvenir ineffaçable de ces visites de leur Curé, portant un gros capot de fourrure, traversant le lac gelé, et accompagné du docteur Moïse Gendron.

Le ministère des âmes dans une paroisse exige aussi une organisation matérielle et financière : M. le Curé y a vu.

Il fallait d'abord loger convenablement les bonnes religieuses qui se dévouaient à l'école du village. C'est ainsi qu'à l'été de 1941, on vit s'élever le beau et solide couvent actuel. Le coût total : \$8,000. — un tour de force financier, même en temps de guerre. L'édifice de l'église aussi fut amélioré. L'intérieur d'abord fut réparé, peinturé et la voûte calorifugée (*insulée*). Les adultes d'aujourd'hui se rappellent l'état déplorable du sous-sol de l'église : à la moindre averse, l'eau et la boue y montaient. Un petit canal miné dans le roc du côté nord de l'église régla vite le problème, avant la pose du plancher et la réparation du théâtre. Il s'agissait aussi de construire un perron convenable pour l'entrée principale de l'église, mais où se procurer l'acier en temps de guerre ? Faute d'acier, on s'en passa, et le magnifique perron actuel, grâce à une corvée générale, fut construit en pierre solide de part en part, au coût de \$2,500.00 Les paroissiens en sont fiers, et avec leur Curé ils répètent : "Rien d'aussi joli et d'aussi solide que la pierre de chez-nous". Les paroissiens sont fiers aussi de la façon avec laquelle ils ont su s'acquitter de la dette paroissiale. De \$28,000 qu'elle était en 1936, elle était complètement acquittée en 1948; et, en 1956, près de \$28,000.00, cette fois en capital, attendent impatiemment pour se lancer dans la construction du nouveau presbytère.

Encouragé par son excellent Curé, par la collaboration des nombreuses organisations et, à partir de 1944, par ses vaillants vicaires,

Noëlville continua à se tailler une place unique dans la région avec son théâtre. Pour un citoyen de Noëlville, une soirée paroissiale qui ne finit pas par une pièce de théâtre, surtout une comédie, est une soirée manquée. Qui ne connaît nos artistes de ce temps-là : Mme Louis Vaillancourt, la directrice aux ressources inépuisables, Mlle Jeannette Latour, costumière et décoratrice, Mlle Ella Mayer, créatrice de genres nouveaux, Mlle Edna Mayer, musicienne, M. Ernest Chartrand, Albert Dionne, Ernest Audebec, André Ouellette, Roland Pigeon, Edgard Bergeron, Hormidas Pitre et tant d'autres. Et dans les temps plus modernes : Mlles Estelle Giroux, Lucille Mayer, Mme Edgar Bergeron, MM. Rhéal Chartrand, Robert Vaillancourt, Donald Mayer, Emile Guy, etc. . . . C'est de 1939 que date la fondation du célèbre Cercle Dramatique Ste-Jeanne-d'Arc. Ce ne sont pas des pièces d'amateurs qui sont sur le programme ! On parle encore de "Louison et son garçon", jouée en 1938, "Amour, guerre et patrie", en '39, "La Marraine de Charlie", en '40 et, il y a quelques années, "Jeanne d'Arc". On aime le théâtre à Noëlville, les acteurs autant que les spectateurs. Certains acteurs se rappellent le mécontentement manifeste de M. Ernest Audebec parce que, d'après l'intrigue, il devait mourir dès le premier acte !

C'est avec le Père Leclair qu'on voit s'implanter définitivement la traditionnelle soirée familiale mensuelle du dernier dimanche de chaque mois, maintenant devenue une tradition. C'est aussi grâce aux talents d'organisateur de M. le Curé, qu'on vit s'amplifier les célèbres pique-niques annuels du mois de juillet, qui, aujourd'hui, attirent les curieux et les gourmets des paroisses environnantes, de Parry-Sound et même de Toronto.

Dans le domaine de l'art religieux, rappelons le temps où il n'était pas encore question du chant grégorien durant les premières années du Père Leclair. C'est M. Ernest Audebec qui, en plus de sa charge de bedeau et de chauffeur d'école, était organiste et chantait les messes. La messe "Bordalèse" était à l'honneur et c'était toujours avec grand brio et enthousiasme qu'on l'exécutait . . . Plusieurs fois, à la grand'messe, le célébrant devait se contenter de dire à voix basse le *Dominus Vobiscum* et même l'*Ite Missa Est* pour permettre aux artistes sacrés de conclure leur cantique ! Mentionnons ici trois noms parmi nos vaillants disparus : MM. William Daoust, Georges Z. Trudeau, et Edgard Bergeron. En 1948, la petite chorale de garçons du Père L. Cholette nous fait honneur; ils vont même jusqu'à North-Bay concourir à un festival. Aujourd'hui, nous avons le chant grégorien à l'église, et souvent on exécute une messe en partie, comme par exemple la messe de Pérosi, et M. Emile Dupuis, neveu du curé-fondateur de Noëlville, est encore le dévoué directeur de la chorale, depuis 1945. Le frère de M. le Curé, le Dr René Leclair, vient, chaque été, enrichir de sa voix de ténor notre chœur de chant.

Les années récentes ont vu des événements de la vie paroissiale qui sont dignes de mention. Au point de vue religieux tout d'abord, la fondation de la Croisade Eucharistique à l'école du village, grâce au dévouement de nos bonnes religieuses, et plus tard, les Cadets-

Cadettes du Sacré-Cœur. On a maintenant l'enseignement régulier du catéchisme pour les élèves catholiques de l'école publique de Monetville, et, à chaque dimanche, durant l'été, les nombreux touristes de la région de Wolseley Bay peuvent assister à la sainte messe au camp Pine Cove.

Noëlville a toujours manifesté une profonde et tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie. Témoin, la réception enthousiaste que reçut Notre-Dame-du-Cap, en mai 1952, et le soin religieux que prirent les familles à faire circuler, de mai 1953 à août 1954, dans tous les foyers, la belle Madone voyageuse. La belle grotte de Lourdes, dans le parterre de M. Ernest Prévost, en est aussi un témoignage.

En 1950, les garçons connaissent le mouvement du Scoutisme, grâce à notre dynamique Eugène Chartrand et M. Lucien Bélisle, le premier Scoutmestre. En 1942, c'est le mouvement de l'U.C.C.F.C., qu'on est actuellement à faire revivre avec succès, et qui a déjà laissé sous les fruits dans la paroisse : le magasin coopératif et la Caisse Populaire en 1944. En mai 1950, fondation du Cercle Lacordaire dans la paroisse. Les quatre vaillants qui, les premiers, allèrent signer à Sudbury, accompagnés du Père Gabriel Forest, en septembre 1949, constituèrent en même temps le premier comité : M. Emmanuel Charbonneau, président, Anthime Rancourt, vice-président, Jean Bouffard, secrétaire et Rhéal Chartrand, conseiller. Noëlville possède encore un des cercles les plus florissants du diocèse : il y a même une Salle Lacordaire, propriété des membres.

Citons encore les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, le Cercle Agricole et le Club des Jeunes Eleveurs, pour souligner que, dans la paroisse, il y a de la vie et de l'activité dans toutes les classes sociales.

Quelques autres événements sont dignes d'être mentionnés. Le 22 décembre 1950, un peu avant Noël, un personnage depuis longtemps attendu vient s'installer dans la région : son altesse l'ELECTRICITE ! A cette occasion, grand banquet offert à tous les paroissiens par la compagnie de l'Hydro ; on y déguste du castor rôti ! Le président, M. Robert Saunders en personne, a tenu à être présent. Le 21 août 1952, installation de service de téléphone avec le central au village chez Joseph Vaillancourt. Le 7 décembre 1952, un incendie d'origine inconnue rase de fond en comble l'école du village : perte totale. En novembre 1954, Mgr Coallier vient bénir la nouvelle école, un magnifique édifice moderne qui fait oublier l'autre.

Il serait injuste de passer sous silence le niveau intellectuel de la jeunesse de Noëlville. Les enfants ont les yeux clairs et sont éveillés. Grâce surtout au dévouement inlassable des bonnes Religieuses et de la constante vigilance de M. le Curé, un goût pour la lecture et une atmosphère bien française se sont maintenus à niveau fort respectable. On est fier par exemple des 17 candidats des concours de français qui, depuis 1939, se sont rendus à Ottawa.

Bien que Noëlville n'a pas encore donné de prêtre à l'Eglise, signalons à l'honneur et de M. le Curé et des familles et des Religieuses



M. l'abbé Fernand Forest



M. l'abbé Joseph Savignac,
vicaire de 1953 - 1955



Le Père Leclair présente la clé de Noëlville à M. Robert Saunders, président de l'Hydro Electric Power Commission of Ontario.

ses de l'école, nos belles vocations religieuses dont on peut lire la liste plus loin dans cette histoire de la paroisse.

Voici les noms des vicaires qui, depuis 1944, furent les collaborateurs de M. le curé Jean-Marie Leclair :

MM. les Abbés	Lucien Daoust :	sept. 1944	—	mai 1946
	Jacques Michaud :	mai 1946	—	nov. 1946
	Walter Bradley :	nov. 1946	—	mai 1947
	Lucien Daoust :	mai 1947	—	sept. 1947
	Lucien Cholette :	sept. 1947	—	sept. 1948
	Gabriel Forest :	mai 1949	—	nov. 1950
	Gérard Vachon :	nov. 1950	—	fév. 1953
	Joseph Savignac :	fév. 1953	—	nov. 1955
	Fernand Forest :	vicaire actuel.		

Puisqu'on parle de collaborateurs de M. le Curé, saluons son inlassable collaboratrice au presbytère, Mlle Emma Leclair, sa sœur. Depuis son arrivée, en 1936, elle est la cuisinière, la couturière et la jardinière. La plus délicate fleur de son jardin est sans doute Marguerite, sa sœur, qui répand la lumière et la joie au presbytère, par son esprit pétillant et sa constante bonne humeur. Elle trouve même le temps de faire de l'artisanat à l'aiguille, d'un goût et d'une qualité remarquables. Elle est aussi désignée pour le soin de la basse-cour, rôle qui se double parfois de l'obligation de la chasse à la "bête puante" autour de l'église ! C'est là surtout qu'elle su mettre à profit le talent des vicaires, surtout de père Gérard Vachon, chasseur réputé à la carabine !

Noëlville est donc une belle paroisse, une de nos belles paroisses agricoles du diocèse. Sa population est laborieuse, progressive, éveillée à tous les problèmes humains qui sont de nature à améliorer son niveau de vie. On voit une activité remarquable dans les nombreuses organisations comme l'U.C.F.C., les cercles des Jeunes, la Croix Rouge, la Caisse Populaire et la Coopérative. Le Cercle organise la lutte contre le fléau de l'alcoolisme et les organisations religieuses sont aussi florissantes que nombreuses. Demandez au vicaire actuel et aux anciens si c'est un endroit de tout repos !

Noëlville est aussi une paroisse unie dans la charité, où tous se connaissent et se soutiennent mutuellement, un milieu social où chacun est important pour son prochain et où il fait bon vivre. "Ici, c'est Noël à cœur d'année", disent les malins. On y trouve un profond attachement à la foi catholique et un grand respect pour les prêtres qui sont restés les véritables chefs spirituels. A chaque année, à l'automne, toute la paroisse vient fêter l'anniversaire de son curé par une grandiose soirée, expression publique de son amour et de sa gratitude. En septembre 1952, on signala, par une fête exceptionnelle, les 35 années d'ordination de M. le Curé.

Malgré une fâcheuse émigration vers la ville de Sudbury qui, depuis ces dernières années, a miné le nombre des familles agricoles, Noëlville compte encore plus de 375 familles catholiques de langue française. Son beau village, avec son église de pierre et ses nombreuses réclames commerciales, grandit d'année en année. Il compte

aujourd'hui plus de 625 âmes. Bien qu'éloigné des grands centres, Noëlville fait souvent parler de lui, surtout depuis que la Société Historique du Nouvel-Ontario raconte son histoire !

Non seulement pour les résidents actuels, mais aussi pour les anciens paroissiens et même pour les étrangers de passage, il est devenu un centre d'intérêt et d'attachement : d'abord à cause de la sociabilité et de l'optimisme de sa population, ensuite par sa situation géographique, à proximité de la majestueuse rivière des Français et des forêts remplies de gibiers. N'oublions pas les célèbres et nombreuses "cabanes à sucre" qui, à chaque printemps, sont témoins de joyeuses réunions de parents et d'amis ! L'attraction touristique de la région s'accroît certainement de jour en jour, surtout depuis la construction, l'été dernier, de la nouvelle route No 69 vers Toronto, qui passe à 14 milles du village. Une des raisons principales, cependant, pour laquelle on aime venir à Noëlville, c'est l'accueil proverbial de son curé actuel. Que ce soit un jeune foyer, un cultivateur de la paroisse, un commis-voyageur, un nettoyeur de fournaise ou le Président de l'Hydro qui vienne le visiter, tous sont les bienvenus ! "Welcome to our city" ! de dire le Père Leclair. Les membres du clergé, ses confrères, et particulièrement les anciens vicaires, sont toujours assurés d'un accueil chaleureux ! Aussi, le soussigné, qui est fier de se compter parmi ces derniers, a accepté avec joie d'aider tant soit peu aux fêtes du cinquantenaire, en paiement partiel d'une dette de reconnaissance, contractée envers ses nombreux amis de la belle paroisse de Noëlville.

Joseph-G. SAVIGNAC, *ptre.*



NOËLVILLE... MUNICIPALITÉ

La paroisse de Noëlville comprend géographiquement trois cantons : MARTLAND—COSBY—MASON. Aux débuts, Martland s'organise sur une base municipale indépendamment des deux autres. Voyons un peu comment celle-ci s'est organisée, sous l'instigation de M. Azarie Chartrand. Venu de Chrysler, il arriva dans la paroisse en 1905. Il prit un lot dans le hameau connu plus tard sous le nom de Chartrand-Corner, premier bureau de poste de la colonie. Jusqu'à son décès, survenu le 28 décembre 1947, l'ancêtre Chartrand était le type parfait de l'autre âge qui prononce sur la génération montante des sentences apocalyptiques et autoritaires. Grand-père était de ceux qui préconisent l'attachement inviolable aux vieilles coutumes et traditions. Il avait de l'autorité dans la localité car il fut nommé "Juge de paix", poste qu'il détiint jusqu'à sa mort. Nous sommes donc au soir du 24 mars 1906.

La municipalité du canton de Martland tient sa première réunion de conseil par proclamation de son Honneur le Juge Valin, de North Bay :—

Maire : Cyrille Monette.
Conseillers : Wallace Mallorey, Emile Beaulieu,
Auguste Viau, Azarie Chartrand.
Secrétaire-trésorier : de 1906 à 1908, Moïse Guérin.
Son fils, Joseph Guérin lui succédera et sera greffier de 1906 à 1950.

Les documents nous apprennent que le jeune conseil ne chôme pas. Le 26 janvier 1907, M. Cyrille Monette est délégué à Toronto pour rencontrer l'Honorable Dr Rhéaume afin d'obtenir un octroi pour ouvrir un chemin entre Monetville et Verner, projet qui se réalisera en 1950 seulement. L'obtention de routes carrossables était ce qui pressait le plus, dans ces temps reculés, et préoccupait les premiers conseils municipaux. La municipalité de Martland ne s'unira à COSBY-MASON que le 25 septembre 1951. Voyons quels furent les maires successifs avant cette union des 3 conseils :

1907 — Cyrille Monette.
1908 à 1911 — Azarie Chartrand d'où Chartrand Corner.
1912 - 13 — Georges Leroux.
1914 - 21 — Paul Daoust.
1922 - 23 — Charles Arsenault.
1923 - 24 — Paul Daoust.
1924 - 25 — Hilaire Demers.
1925 - 26 — Paul Daoust.
1927 - 28 — Hilaire Demers.
1929 - 31 — Joseph Pilon. A cette élection, deux candidats en lice : Joseph Pilon et Aimé Larose. Les deux obtiennent voix égales. On veut obliger le greffier, M. Joseph Guérin, à voter contre

la constitution afin de trancher le débat. Celui-ci se lève et dit : "Les deux sont mes grands amis, je ne puis me prononcer plus pour l'un que pour l'autre. Je vous suggère de tirer la courte paille". Ce qui fut fait : Joseph Pilon fut élu.

1932 - 33 — Aimé Larose.

1934 - 35 — Joseph Pilon.

1932 - 36 — Georges Trudeau. La même année, il donnait sa démission le 4 avril 1936.

1936 - 38 — Paul Daoust.

1939 - 43 — Donat Monette.

1944 - 45 — Donat Courchesne.

1947 - 49 — Donat Monette.

1950 - 51 — Léo Charron.

Le 25 septembre 1951, Martland est dissous pour s'unir à COSBY-MASON.

COSBY - MASON

La municipalité de Cosby-Mason fut incorporée par le juge Kehoe du district de Sudbury, le 20 novembre 1914. Le premier maire fut M. Olivier Ouellette et les conseillers furent Adélar Dupuis, Noé Chartrand, Marcien Lamarche et Delphis Patry. La première assemblée eut lieu le 31 décembre 1914. Nous pouvons donc constater que cette dernière municipalité s'est organisée après Martland. Le compte rendu des minutes des assemblées, à partir de 1914 à 1926, a malheureusement été perdu. Nous n'avons donc aucun détail sur l'activité des conseils qui se sont succédés. La mémoire fidèle des anciens nous affirme que les maires principaux pendant ce temps furent MM. William Daoust, Noël Desmarais et Adélar Dupuis.

Voici la liste des maires qui se sont succédés à partir de 1926 :

1926 - William Daoust.

1930 - 32 - Edouard Chauvin.

1927 - Adélar Dupuis.

1933 - 35 - Willie Mayer.

1928 - J.-H. Lahaie.

1936 - 37 - Edouard Chauvin.

1929 - Charles Bouchard.

1938 - 39 - Sylvio Labelle.

1940 - - Hector Gagnon.

1941 - 47 - Edgar Bergeron

1948 - 49 - Albert Comtois.

1950 - - Edgar Bergeron.

1951 - - Aimé Lahaie.

MUNICIPALITÉ des CANTONS-UNIS DE COSBY, MASON et MARTLAND.

Le 25 septembre 1951, Martland s'unit à Cosby-Mason pour former la municipalité des cantons-unis de Cosby-Mason-Martland. Le premier maire fut Aimé Lahaie. Lui succéda en 1954, M. Rodol-

phe Prévost qui dirige avec compétence et tact la chose municipale.
Les conseillers actuels sont :—

MM. Phidime Prévost.
Albert Contois.
Josephat Guérin.
Donat Monette.

Le greffier actuel est M. Aurèle Ethier.

BUREAU DE POSTE :

Avant 1908, la malle venait de Warren, pendant l'hiver, par un chemin à travers la forêt. Les trois principaux postillons qui à tour de rôle prirent le contrat de transporter la malle de Warren furent MM. Louis Guy, Charles Arsenault et Cyrille Simon. En 1908, un service de malle est établi par Rutter, grâce à l'influence de M. Noël Desmarais. Voici un document à cet effet :

Ottawa 8th August, 1911.

Dear Mr. McCool :—

With reference to our interview this morning, permit me to say that authority is being given for the establishment of a daily mail service to the Rutter, Monetville and Noelville and Chartrand Corner Post Office in the district of Nipissing.

Sincerely yours,

R. W. Coulter.

Deputy Postmaster General.

C. A. McCool, Esq.,
Ottawa, Ont.

My dear Desmarais :—

As you will see by the above I have succeeded in getting Daily Mail service for your section.

Yours sincerely,

C. A. McCool. (signed).

Un premier bureau de poste existait à Chartrand Corner qui fut fermé vers 1944. Dorénavant, Monetville et Chartrand-Corner dépendront de Noëlville pour la malle. En date du 8 août 1911, toute la région obtint la malle quotidienne; avant ce temps, on n'avait la malle qu'une fois la semaine.

C'est le moment de parler ici de l'origine du nom de NOELVILLE, puisque c'est le nom officiel du bureau de poste. Le département des Postes, lors de l'inauguration du service postal dans notre région, avait donné le nom du premier défricheur : Monetville. Mais, plus tard, un autre service postal s'imposa pour le village. On donna à ce nouveau bureau de poste le nom de COSBY. Dans le comté de Leed, sud-ontarien, il y avait un bureau de poste qui portait le nom de CROSBY, ce qui prêtait à confusion, car les lettres parfois s'interchangeaient. En 1911, M. le Curé Dupuis prépara une pétition qu'il signa lui-même ainsi que nombre de citoyens de l'endroit et l'adressa au ministère des Postes et demanda que le nom de COSBY fut changé pour NOELVILLE, du nom de Noël Desmarais, homme d'affaire bien connu et premier marchand du village. La demande fut accordée et voici le document daté de 1911 :

R.-Dic B.

Dear Mr. McCool :—

With reference to the petition from the Reverend O. C. Dupuis, P.P., Magloire Millette and others, transferred by you to the Department, asking that the name of the Cosby Post Office may be changed to "Noelville", in view of the confusion resulting from the similarity in the present name to that of the Crosby Post Office, County of Leeds, I beg to inform you that instructions have to-day issued changing the name of this office to NOELVILLE.

*Yours very truly,
C. A. McCool, Esq.,
445 Wilbrod Street,
Ottawa.*

M. Hormisdas Lahaie fut le premier maître de poste au village quelques mois seulement. M. Noël Desmarais lui succéda et ce fut sans doute durant son règne que le changement de nom s'effectua. En 1912, M. Domina Giroux fut nommé maître de poste de Noëlville jusqu'en 1952, pour être remplacé par son fils Hervé.

LES ROUTES

Les premiers chemins dans la paroisse furent défrichés en corvée et ouverts par les colons eux-mêmes. Ces routes avaient le désavantage de ne pas toujours suivre les lignes, de sorte que, pour un déplacement de 3 milles, il en fallait 6. Les anciens se rappelleront de la *Trail* qui passait par chez Dowdell pour aller chez les Lafrenière; et de l'autre *Trail*, de chez McMurray à chez Calixte Duval, dans Cosby. On y voyageait en *junper*, sorte de traîneau à lisse de bois franc. M. Osias Aubin, alors député au provincial, obtenait, en 1903, du département des Travaux publics la somme de \$3,000.00, qu'il saupoudra par petit montant sur un parcours de 14 milles ! Ce fut le commencement des chemins de concessions. Toutefois, à l'arrivée du curé résident en 1905, on avait des chemins passables à partir de chez M. Monette jusqu'au village. Mais le développement des routes fut lent, à preuve : ce n'est que vers 1917-1920 que nous eûmes un chemin carrossable entre Noëlville et la voie ferrée du Pacifique Canadien, bâtie en 1905; pourtant ce chemin n'était que de 14 milles.

Durant l'année 1911, la compagnie du Pacifique Canadien menaçait de fermer à jamais la gare de Rutter, au grand désappointement de la population. Il n'y avait aucun agent de gare d'embauché. Les gens s'y rendraient et pigeaient ce qui leur appartenait. Il en résultait désordre et vol. Pourtant, cette gare était absolument nécessaire pour la région; c'est pourquoi, sous l'instigation de M. Noël Desmarais, une pétition fut signée (160 noms); elle représentait une population de 2,500 personnes demandant qu'un agent permanent soit nommé pour la gare de Rutter et que la compagnie prenne pleine



M. et Mme Noël Desmarais;
debout, Mme L. Desrochers, soeur de M. Desmarais.

responsabilité des biens et bagages qui y entrent. Une correspondance nourrie s'établit entre les autorités et M. Desmarais; le 23 janvier 1912 le cas est enfin réglé :

OFFICE OF RAILWAY and CANALS.

Ottawa 23rd January, 1912.

Dear Sir,

On November 27th you sent me a petition praying for amelioration of condition with the C.P.R. station at Rutter. I referred the case to the Board of Railway Commissioners who have reached a conclusion, and have ordered the company to assume full responsibility for freight at Rutter and protect same by lock and key, or otherwise as may be necessary, and to keep a caretaker or tenant at the station to receive, protect or deliver freight, sell tickets and check baggage, between the hours of seven A.M. and six P.M. daily, except Sunday, under the control and direction of an agent, telegraph operator, or other official as the Company may think proper. Further the Company is to be requested to improve the road to the freight shed as suggested by the Board's Inspector.

Trusting this will be satisfactory to the residents of Cosby, I am
Your very truly,

T. N. Desmarais, Esq.,
Cosby, Ont.

F. Cochrane.

1922 : enfin ce que nous attendions depuis longtemps : l'ouverture du chemin Noëlville-Saint-Charles. 25 ans ont passé depuis la colonisation de Monetville ! Ces longues années d'attente, sans route pour communiquer avec nos voisins de 15 milles à peine. Les ponts de West-Arm étaient là, pourris peut-être, mais enfin. Dorénavant notre population deviendra plus libre dans son commerce, dans ses relations avec l'extérieur. Ses malades surtout auront les soins requis avec plus de facilité. La première machine à passer sur ce chemin transportait M. le Curé Jean Carrère, M. Edouard Chauvin et M. Louis Vaillancourt. Ils eurent beaucoup de courage, car ils durent revenir par le bateau de Sturgeon-Falls. Un tel exploit, aujourd'hui, ferait le tour de la presse du pays !

Le 15 août 1950, un autre chemin était officiellement ouvert : celui qui mène à Lavigne, à Verner, à North Bay. Ceci constituait un autre service fort apprécié. Les belles routes rendent l'accès de la région rivière des Français plus facile aux touristes, qui sont plus nombreux chaque année. Comme on l'a mentionné, à l'époque pionnière, le bateau, seul moyen de sortir, amenait déjà des voyageurs attirés par la pêche abondante et les belles plages; aujourd'hui, l'industrie du tourisme a centuplé et rapporte des revenus considérables à la paroisse. Nous ne déplorons qu'une chose : la population se laisse influencer par l'anglicisation; le touriste vient voir un coin de terre typiquement canadien-français. Gardons-le tel.

L'HYDRO

Le 22 décembre 1950, un événement capital dans les annales de la paroisse : l'entrée officielle de l'électricité. Les gens se souviendront longtemps de ce premier Noël, fêté à la lumière électrique. Donc, le 22 décembre au soir, une foule compacte est massée devant l'église : un gigantesque arbre de Noël, chargé d'ampoules électriques, attend la féerie de lumière. La foule chante des chants français. M. Robert Saunders, président de l'hydro, avait tenu à venir lui-même inaugurer l'entrée de ce service ici.

M. le Curé Leclair adresse quelques paroles de bienvenue, ensuite on présente à M. Saunders la clef de la ville et il presse un commutateur qui illumine l'arbre de Noël, aux vivats de la foule. L'hydro rendra d'inappréciables services à cette population rurale. Un grand banquet suivi; comme on était au vendredi, on mangea du castor; pour plusieurs, c'était la première fois de leur vie. On remarquait à la table d'honneur, outre M. Saunders et le Rév. Père Leclair, MM. H. R. Graham de la commission de North-Bay, feu M. William Harvey, député pour Nipissing, ainsi que M. Donat Monette, petit-fils du défricheur. Sur le théâtre, on avait illustré tous les moyens d'éclairage : à partir du plus ancien, la chandelle, dont s'éclairaient les ancêtres, jusqu'à la belle lampe électrique qui orne aujourd'hui les salons. Mille merci à l'hydro et à son représentant d'alors, feu M. Saunders, pour cette amélioration.

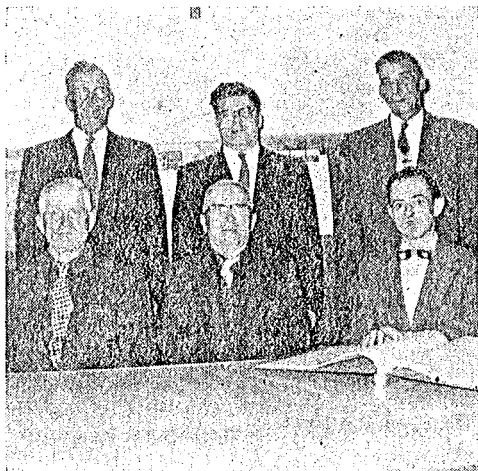
LE TELEPHONE

Dès 1915, une ligne de téléphone fut installée par MM. Alcide et William Daoust. Peu de temps après, M. Alcide Daoust devint seul gérant responsable. Cette ligne desservait les habitants de Noëlville-Monetville-West Arm-Rutter et Wolseley Bay. C'était une entreprise privée qui eut jusqu'à 50 abonnés. La centrale téléphonique se trouvait à l'hôtel Lafayette, propriété de M. Alcide Daoust. En 1950, nous apprend M. Daoust lui-même, il abandonna cette entreprise qui avait rendu de réels services à la localité. La Compagnie *Bell Telephone* posait les poteaux qui amèneraient ce service à la région Rivière Française. Après maintes démarches des officiels de l'endroit, ils avaient réussi à convaincre la compagnie Bell qu'il y aurait assez d'abonnés pour garantir le succès de l'affaire. Une belle centrale téléphonique, attenante au magasin de M. Joseph Vaillancourt, fut construite et dont la gérance fut confiée à Mme Joseph Vaillancourt. L'inauguration officielle du service eut lieu le 21 août 1952. La Compagnie *Bell Telephone* avait tenu à marquer l'événement d'une manière spéciale. Le ruban symbolique fut coupé par le maire d'alors, M. Aimé Lahaie. L'édifice fut béni par M. le Curé Leclair; plusieurs visiteurs adressèrent la parole et enfin un banquet fut servi à l'hôtel Lafayette. La population n'a pas démenti les prévisions, puisqu'aujourd'hui on compte plus de 400 abonnés au service téléphonique.

LES MEDECINS

Les premiers colons devaient mettre leur confiance dans la divine Providence qui veille sur la santé des âmes et des corps. Mais on ne tente pas indéfiniment le bon Dieu ! . . . "Aide-toi et le ciel t'aidera", dit le proverbe. En cas d'urgence, maladie ou accident grave, pour obtenir les soins médicaux, il fallait parcourir des distances inouïes, par des routes à ébranler le plus solide des gaillards. Un médecin dans la place était la seule solution possible pour parer à tout danger. Une dame pionnière, qui vit encore, nous affirme que le premier médecin à s'installer dans Noëlville, vers 1915, fut un médecin anglais du nom de Richardson. Il ne resta pas longtemps. Puis le docteur Valmore Masse vint tenter sa chance comme médecin de campagne. Durant quelques années, il y avait deux médecins. Les docteurs Herbert Barber, Neelon Smith et Moïse Gendron se succédèrent à tour de rôle. M. le docteur Gendron, qui demeure maintenant à Bourget, laissa de nouveaux amis à Noëlville, amis qu'il s'était acquis par son intérêt envers la population. Depuis 1939, la population jouit des services médicaux attentifs de M. le docteur Georges Vachon, natif de Chelmsford.

Au recensement de 1955, la population de la municipalité s'élevait à 1674 presque entièrement canadienne-française. La population du village seulement était de 621. Noëlville s'enorgueillit du fait qu'elle possède de nombreuses maisons d'affaires : -



Conseil de la Municipalité en 1956
Assis de gauche à droite : Albert Comtois, conseiller; Phydime Prévost, sous-préfet, échevin; Rodolphe Prévost maire.
Debout, de gauche à droite : Josaphat Guérin, conseiller; Aurèle Ethier, greffier; Donat Monette, conseiller.



M. Joseph Guérin, greffier municipal pendant 40 ans.

- 12 épiceries
- 2 quincailleries
- 3 hôtels
- 2 restaurants
- 2 moulins à scie
- 1 hangar du département de la voirie qui donne de l'emploi à plusieurs gens de l'endroit.
- 1 police provinciale qui a son bureau au village.

Donat MONETTE.

JOSEPH GUÉRIN

L'histoire de la paroisse de Noëlville serait incomplète sans une connaissance de la vie d'un des plus remarquables de ses pionniers. On pourrait à juste titre l'appeler le caractère qu'on ne peut oublier.

Qui d'entre nous qui avons plus de 30 ans n'a pas profité de sa sagesse, de ses conseils et des informations très précieuses qu'il donnait presque gratuitement. C'était une lettre à faire écrire, un papier de terre à faire enregistrer. On allait voir Joseph Guérin en toute confiance; on était certain qu'il arrangerait cela et il y voyait.

Qui n'a pas joui de sa bonhomie, de son humour, de son rire franc, de sa grande patience, endurant quelque fois les injures, les reproches, toujours si peu mérités, car cet homme extraordinaire n'aurait pas volontairement fait de peine à son prochain pour tout l'or au monde.

Pendant près de quarante ans, il fut au service de ses coparaisiens, les servant avec l'habileté d'un parfait administrateur municipal. Quoiqu'il n'eût pas le titre de notaire, il remplissait tout de même la fonction avec un admirable savoir-faire. M. Joseph Guérin fut un pionnier de la première heure. Agé d'environ 22 ans, il accompagna le premier contingent de défricheurs, à l'automne de 1895, qui coupait le chemin du lac Nipissing à Monetteville; une distance d'environ 4 milles. Cette première expédition fut une lutte contre la forêt, les pluies d'automne, le gel et le dégel. Pendant un certain temps, on les croyait perdus à tout jamais.

Au printemps de 1896, en compagnie de la famille Cyrille Monette, il vint avec son père, sa mère et son jeune frère Moïse, s'établir à Monetteville, sur la ferme que possède actuellement Orphéda Daoust. La grande amitié qui caractérisait la famille Guérin et celle de Monette fut concrétisée davantage par le mariage de Joseph Guérin à Victoria Monette, fille cadette de Cyrille. Ce fut une union très heureuse qui donna à Noëlville une de ses plus belles familles. De cette union naquirent Henri, Josaphat, Léopold, Gérard (New Sudbury), Florian, Roland, Doris (de Toronto), Rév. Sœur Marie-Louise s.g.c.; Antoinette : Mme Antonio Coulombe et Gilberte : Mme Elie Viau.

Après leur mariage, les nouveaux époux s'établirent sur la ferme qui est actuellement la propriété de leur fils, Florian.

Comment Joseph Guérin, fils d'un instituteur, s'est fait défri-
cheur ? dépasse certainement l'ordinaire. Son père M. J.-B. Moïse
Guérin fut le premier titulaire de classe de la petite colonie, et il le
fit gratuitement. Nul doute que la générosité de Joseph Guérin pour
ses coparoiissiens procédait de l'exemple de son généreux père.

Pendant près de 40 ans, il a vu passé à sa table de greffier mu-
nicipal toute une série de maires et de conseillers. Pendant tout ce
temps, il a su guider, conseiller et concilier tous ces hommes, ayant
chacun des opinions souvent contradictoires. Voilà pour nous tous une
leçon de fidélité et de sens du devoir accompli !

Les dernières années de sa vie furent une longue suite d'épreu-
ves, car son épouse bien-aimée, affligée de maladie, devint complète-
ment invalide. Pendant plus de 15 ans, il se fit garde-malade, la
nuit et souvent le jour, lorsque le travail lui permettait de rester à
la maison.

Joseph-Hubert Guérin était né à Saint-Vincent-de-Paul, le 3
septembre 1873. Il était le fils de Jean-Baptiste Moïse Guérin et de
Euphrasie Paquette. Il mourut le 4 octobre 1954, à l'âge de 81 ans et
1 mois.

Donat MONETTE.



Le couvent

ÉCOLE DE NOËLVILLE

Soeur Ste-Gemma, s.g.c.

Le rapport général de l'association canadienne-française d'Éducation d'Ontario pour l'année 1955 nous dit : "Il est encourageant de constater qu'un plus grand nombre de commissions scolaires profitent de toutes les occasions pour donner aux enfants le maximum de confort scolaire, afin de les faire travailler en parfaite collaboration avec Messieurs les inspecteurs et de les faire tirer avantage de toutes les concessions de la loi". L'heureuse situation exprimée ici ne s'adresse-t-elle pas aux Franco-canadiens de Noëlville ? Aussi, ceux des nôtres qui sont délégués aux conventions, à Ottawa ou ailleurs, n'ont qu'à se féliciter d'être à la page, et les succès obtenus par leurs enfants, spécialement au concours provincial de français, confirment leur dévouement. Voyons dans les pages suivantes quelques-uns des louables gestes d'entraide scolaire dont nos gens ont fait preuve.

La paroisse comprend actuellement huit commissions scolaires.

Par ordre de fondation :

En 1895	Ecole Publique	Martland No 1	(Chartrand Corner)
1904	Ecole Cosby No 1	St-Antoine	
1905	Ecole Séparée	Martland No 2	
1907	Ecole Ouellette	Mason No 2	
1907	Ecole Mayer	Cosby No 2	
1090	Monetville	Martland No 2	
1909	Monetville	Martland No 2	
1909	Woseley Bay Public	Falconer No 1	
1931	Pednault	Martland No 3	

MARTLAND No 1

L'école de Martland No 1 peut être fière d'être l'aînée des écoles de la paroisse. Le 11 octobre 1898, avant même que Noëlville soit érigé en paroisse, les premiers colons du canton Martland No 1 sont convoqués en assemblée. Il s'agit de former une commission scolaire. MM. Damase Beaudoin, Cyrille Monette et Emile Beaulieu sont élus commissaires et M. Moïse Guérin est élu secrétaire. Un des premiers chantiers, bâtis en 1895, mesurant 12' x 15' et éclairé par un seul petit châssis, servira d'école. Deux ans durant, les écoliers jouiront de congés fréquents ainsi que de classes raccourcies. C'est que leur professeur bénévole, M. Moïse Guérin, a des obligations extra-scolaires qui requièrent une bonne part de son temps. M. Guérin a bien mérité la reconnaissance que les siens lui ont toujours conservée.

Le 9 octobre 1900 fera époque dans les annales de la paroisse. Aujourd'hui, à la demeure de M. Louis Guy, les braves colons de la région, en assemblée scolaire, ont accepté avec joie un terrain, gra-

truitement offert par M. Joseph Monette pour l'école de Chartrand Corner. Elle sera bâtie au coin du lot 8, de la 3e concession. M. Damase Beaudoin accepte le contrat pour \$200.00, somme fabuleuse alors, et M. l'inspecteur Carrière approuve la décision, disent les chroniques. On construit une école spacieuse et moderne. En 1901, Mlle Alma de Champlain deviendra la première institutrice, moyennant \$12.00 par mois de salaire. En 1912, sur un même emplacement, une nouvelle école est construite par M. Oza Chartrand.

Pour répondre au nombre toujours croissant d'élèves, en 1941, la seule grande classe existante sera divisée en deux locaux. Ce n'est qu'en 1945 que fut construite l'école actuelle.

Personnel enseignant depuis la fondation :

M. Moïse Guérin	Mlle Cécile Brunet
Mlle R.-Alma de Champlain	M. Gilles Lefebvre
Mlle Edith Cavannough	M. J.-P. Guérin
Mme N. Bouffard	M. André Ouellette
Mme Malvina Poitras	Mlle Fleurette Dault
Mlle Délina Jolicoeur	Mlle Marie Gaboury
Mlle Rosa Roy	Mlle Yvette Daoust
Mlle Edouardine Sansfaçon	M. Albert Groulx
Mlle T. Ménard	Mme Annette Guérin
M. Joseph Audebec	M. Donat Monette
Mlle Léo Cholette	Mme Annetto Gagnon
Mlle Edna Mayer	M. Hormidas Pitre
Mlle Rose Gauthier	Mlle Ella Mayer
Mlle O. Régnier	M. Paul Strasbourg
Mlle Laurette Bruneau	Mme Nattie Daoust
Mlle Diane Lalande	Mlle Estelle Vaillancourt
Mlle Elzire Rochefort	Mme Elzire Daoust
Mlle Léonie Morin	Mlle Thérèse Daoust
	Mlle Suzanne Beaulieu

ÉCOLE DE ST-ANTOINE-DE-PADOUÉ — COSBY No 1

Couvent St-Raphaël

Quelques années plus tard, un groupe considérable de colons se dirige vers Cosby. C'est le village qui se forme. Bientôt, en face du cimetière, sur le terrain de M. Noël Desmarais, on bâtera une école qui, quelques années plus tard, sera remplacée par une autre plus spacieuse. Cette dernière, voisine du Couvent actuel, fut rasée par les flammes en 1932. On réussit alors à éviter une panique; cependant Rhéa Daoust paya d'une fracture de la jambe, un saut du 2e étage. Reconstituée immédiatement au même endroit, l'école sera de nouveau la proie des flammes, en 1952, laissant nu le terrain qui

avait déjà accumulé tant de souvenirs, des documents précieux et des dossiers intéressants.

Depuis 1919, au moins deux professeurs se partageaient l'enseignement. A l'arrivée des Sœurs Grises de la Croix, en 1936, il y eut 3 professeurs; nombre existant d'ailleurs depuis 1933. La venue d'une communauté religieuse enseignante dans une paroisse, c'est tout un événement qui parle très haut. Il manifeste le sens chrétien des chefs de la paroisse et leur désir d'assurer aux enfants la formation intellectuelle, morale et religieuse que peut donner un contact plus suivi entre professeur et élèves. C'est à la demande répétée du Révérend Père Carrère, alors curé de la paroisse, que notre Révérende Mère St-Bruno, supérieure générale des Sœurs Grises de la Croix, à Ottawa, nomme trois de ses religieuses pour Noëlville. Sœur Marie-Gilberte, supérieure, Sœur St-Maurice et Sœur Ste-Christine.

Deux d'entre elles se dévouèrent à l'enseignement, à la 3e sera confié le soin du Couvent et de la sacristie.

Comme les religieuses auront la direction de l'école du village, et qu'elles arrivent pour y rester, elles font partie et de la commission scolaire et de la paroisse. En effet, elles sont logées par la "Fabrique", sur le terrain de la "Fabrique", au moyen des salaires payés par les contribuables de la commission scolaire. Il convient donc ici de faire un peu leur histoire, assez modeste d'ailleurs. "Tout sera prêt pour le 15 août", avait écrit à la Maison-Mère le prévoyant Dr Moïse Gendron, qui s'y connaissait en fondation d'œuvre. Une lettre de la part des religieuses avait annoncé leur arrivée au nouveau curé, le Révérend Jean-Marie Leclair. Au petit jour, ce matin-là, M. le Curé s'aperçut que trois valises avaient été laissées sur le rocher près de l'église, au coin de la rue. Il les fit transporter sur sa galerie, car elles étaient à l'adresse des religieuses. Vers dix heures, arriveront les trois fondatrices. Mgr Oscar Racette, de Verner, vient paternellement les introduire au presbytère où on les reçoit avec bienveillance et cordialité. Ici, les religieuses séjournent une semaine durant, partageant avec M. le Curé et Mlle Emma Leclair les travaux d'installation à l'église, au presbytère et au Couvent. La maison actuelle de M. Laurent Lafrenière logera les Sœurs pendant cinq ans, puis elles entreront dans le Couvent actuel, plus conforme au besoin de la communauté et ayant une jolie chapelle.

Les enfants ont vite respiré l'atmosphère de sympathie réciproque qui unira, dès les premiers jours, les religieuses et les paroissiens.

Aussi, dès le premier septembre, 117 élèves aux yeux largement ouverts et combien gentils, se groupent à l'entrée de la cour pour saluer les religieuses et Mlle Jeannine Giroux qui assumeront l'enseignement. Comme par les années passées, les cours se poursuivent selon le programme d'étude et en collaboration avec tous les instituteurs sortis de l'École Normale d'Ottawa. Dès 1937, on ouvrira une 4e classe qui sera confiée à la Révérende Sœur Marie-Théophile. On félicite les élèves pour leur assiduité; on reçoit de nouvelles familles dans le village, si bien qu'en 1946 on construira quatre classes bien éclairées, faisant suite à celles déjà existantes et portant à huit

Personnel enseignant depuis 1904

1904-05 : M. Louis Trudel, B.A.	1934-35 : M. Donat Monette
1905-07 : Mlle Marie-Louis Coulombe	M. Azario Landry
1908 : Mlle Dora Dufort	M. A. Chartrand
1909 : Mlle Mennie Boucher	1935-36 : M. Donat Monette,
1910 : Mlle Eugénie St-Cyr	M. Herm. Daoust
1911 : Mlle Edouardine Sansfaçon	Mlle Jeannine Giroux
1912 : M. Dubuc (1 mois)	1936-38 : Mlle Jeannine Giroux
1912 : Mlle Dora Dufresne (jusqu'à Noël)	1936-42 : Sr Marie-Gilberte Sr St-Maurice
1913 : Mlle Délia Labrèche	1938-40 : Mlle Yvette Daoust
1915 : Mlle Marier	1938-41 : Sr Marie-Théophane
1916-18 : Mlle Régina Carignan	1941-43 : Sr Marie-Ludger
1919 : Mlle Aurore Labrecque	1942-44 : Sr St-Benoît
1919-20 : Mlle Berthe Vigeant M. J. Bélanger	1942-47 : Sr Marie-de-la-Providence
1920-21 : Mlle Jeanne Proulx Mlle Edna Mayer	1942-45 : Sr Ste-Juliette
1921-22 : Mlle Jeanne Proulx Mlle Ella Roson	1942-54 : Mlle Jeanne Latour
1922-23 : Mlle Aurore Larocque Mlle Laurette Larocque	1943-44 : Sr Agnès-du-Sauveur Sr Marie-Léonie
1923-23 : M. Irénée Bidal Mlle Laurette Larocque	1944-46 : Sr Simonne-de-Jésus
1924-25 : Mlle Ella Roson Mlle Bertha Duchesne	1944-50 : Sr Joseph-Anselme
1925-26 : Mlle Albina Morin Mlle Aline Laframboise	1945-46 : Mme Albert Gagnon M. Donat Monette
1926-27 : M. Armosa Lefebvre Mlle Edna Laframboise	1946-48 : Sr Marie d'Égypte
1928-29 : ?	1946-49 : Sr Marcelle-Marie
1929-30 : Mlle Mariette Nadon Mlle Aline Masse	1947-48 : Sr René-Goupil Mlle Clairette Duval
1930-33 : M. Donat Monette	1148-51 : Sr Bernard-du-Rosaire
1933-34 : M. Patrick Legault M. Azario Landry	1-48-53 : Sr Gilles-Marcel
Mlle Gilberte Chartrand M. A. Chartrand	1948-55 : Sr Marie-Dominica
	1948-56 : Sr Jean-Rodrigue
	1949-51 : Sr Lucie-de-Fatima
	1950-56 : Sr Ste-Gemma
	1951-56 : Mlle Ella Mayer Mlle Estelle Giroux
	1953-56 : M. Léopold Bouffard
	1954-56 : M. Aurèle Ethier
	1955-56 : Sr Marie-Annette Mlle Mariette Daoust Mlle Jeanne Dionne Mlle Léonie Lachapelle

Maîtresses de Musique et de Chant

1938 - 1940	Sœur Louis-Raphaël
1940 - 1942	Sœur Marie-Éléonore
1942 - 1946	Sœur Joseph-Hector

les locaux de l'école. Ceci permettra de quitter le local temporaire, loué depuis 1941, pour une cinquième classe.

Six ans plus tard, à la suite de l'incendie de décembre 1952, on se demande où ira la gent écolière ? M. le Curé aménagera quatre classes au sous-sol de l'église, M. Louis Vaillancourt libérera le haut de son magasin et M. Aimé Lahaie, la cave de sa maison. Deux mois après, les élèves iront au bout du village, dans la maison de Mme Léontine Mayer. Dès septembre, le Cercle Lacordaire a cédé sa salle pour l'enseignement aux garçons des quatrième, cinquième et sixième années.

Bien qu'il y ait variété de locaux, les goûts ne peuvent être consultés; cependant tous se montrent satisfaits, professeurs et élèves croient recevoir la meilleure part. Rien d'étonnant qu'à l'ouverture de l'école actuelle, le 31 mai 1954, les 245 élèves et leurs huit professeurs remercient chaleureusement messieurs les commissaires : Jean Bouffard, Philippe Larose, Doris Lefebvre, qui venaient de doter la paroisse d'une école des plus modernes. Mgr J.-H. Coallier, P.D., curé de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, de Sudbury, préside à la bénédiction solennelle de notre école St-Antoine, en novembre 1954. La Révérende Sr Ste-Gemma, supérieure du Couvent et directrice de l'école, accompagnée des professeurs religieux et laïques, accueille les distingués visiteurs.

Tous accompagnent Monseigneur, qui répand les bénédictions partout : "Paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent".

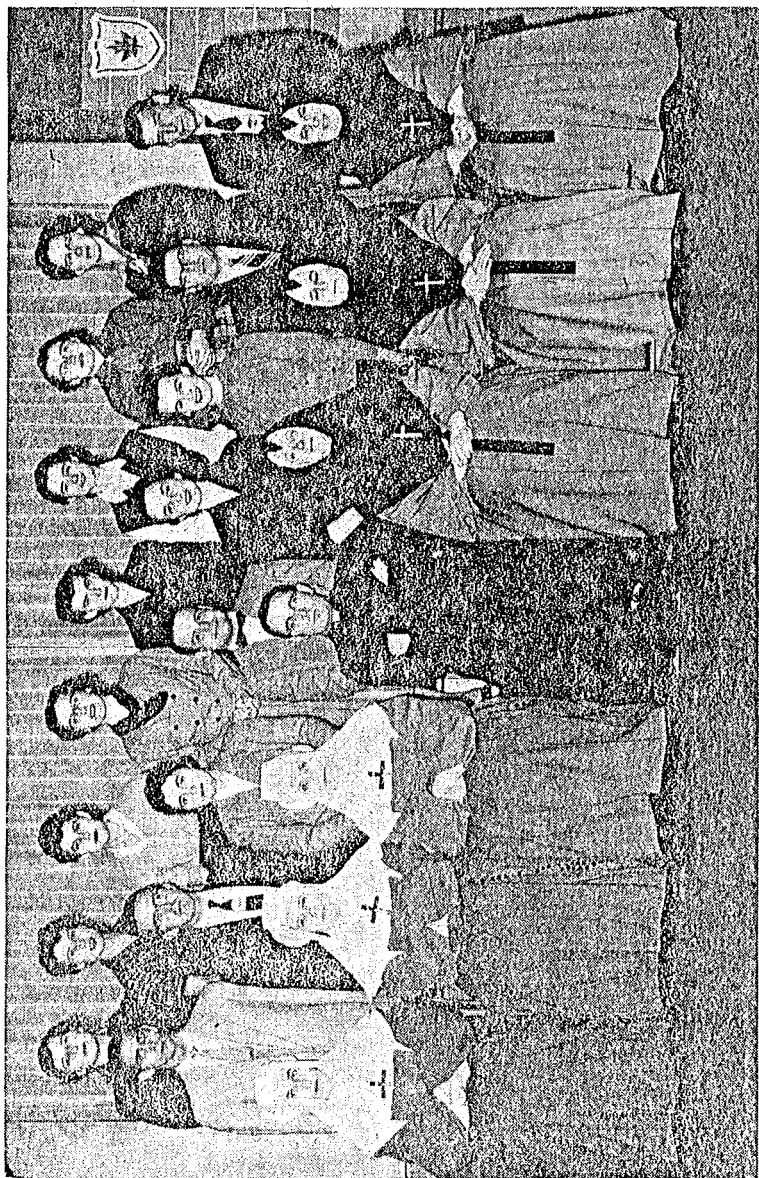
Premiers élèves — 1904

Lévis Meilleur	Dora Lahaie	Donat Lacoursière
Aimé Lahaie	Démerise Pednault	Willie Meilleur
Jean Desmarais	Alma Dambremont	Henri Dupuis
Mathias Lahaie	Léontine Lahaie	Arsidas Lahaie
Paul Simon	Aurore Lacoursière	Edouard Landry
Félix Millette	Rose-Emma Meilleur	Dollard Dupuis
Wilfrid Meilleur	Berthe Millette	L. Georges Lacoursière
Eugène Dambremont	Eugénie Dionne	Oscar Dambremont
Gaudiose Lahaie	Aimé Dussault	Alfred Daoust
Aimé Daoust	Mathilde Simon	Gilles Desmarais
Ludger Desmarais	Florence Millette	Edna Mayer
Délia Landry	M.-Louise Dambremont	

N.B.—Mlle Edna Mayer a été la première à continuer ses études au Couvent d'Ottawa.

ÉCOLE SÉPARÉE MARTLAND No 1

L'école séparée Martland No 1, érigée sur la propriété de M. Henri Beaulieu, date de 1905. La première bâtisse ayant été rasée par les flammes, les contribuables décidèrent de construire sur le site actuel, propriété de M. Hormisdas Carrière. Cette école, qui a déjà enregistré 70 élèves dans une même classe, n'a pas brillé uni-



CERCLE PEDAGOGIQUE "GUÉRIN"

De gauche à droite : S. Bernard du St-Sacrement, f.d.l.s.; S. Wilfrid de Jésus, f.d.l.s.; S. Hélène du Sauveur, f.d.l.s.; M. l'abbé Fernand Forest; S. Ste-Gemma, s.g.c.; S. Jean-Rodrigue, s.g.c.; S. Marie-Annette, s.g.c. 2ième rangée : M. Emile Guy, Léo-Paul Bouffard, Mlle Ella Mayer, M. Roland Lalonde, inspecteur, Mlle Mariette Daoust, Mlle Suzanne Beaulieu, M. Aurèle Ethier, M. Donat Monette. 3ième rangée : Mme N. Daoust, Mme E. Landry, Mlle Estelle Giroux, Mlle Léonie Lachapelle, Mlle Jeanne Dionne, Mlle Annie Lahate, Mlle Thérèse Daoust, Mme Roland Potvin. Absents quand la photo fut prise : M. Hormisdas Pitre, Mme Josephat Guérin, Mlle Pauliette Daoust.

quement par le nombre. Elle a reçu sous son toit des personnes de mérite qui font aujourd'hui l'honneur des nôtres. Il suffit de mentionner M. Hormisdas Pitre qui dirige avec succès cette école depuis onze années consécutives. Les élèves de 1ère à la 10e année sont répartis en deux classes depuis 1938. Grâce à des procédés courtois, M. Pitre a réussi une entente cordiale avec la commission scolaire Martland No 2. Comme résultat et grâce à l'influence de M. Roland Lalonde, inspecteur, une seule école de 3 classes plus spacieuses sera prête en septembre 1956. L'architecte Bernard Barbeau en a dressé le plan et M. Dominique Pleau en est le contracteur, au coût d'environ \$60,000.

ÉCOLE OUELLETTE — MASON No 2

Les bonnes gens, déjà établis dans la section Mason No 2, songent à l'avenir de leurs enfants. Réunis en assemblée, en 1907, ils organisent leur commission scolaire et aussitôt on décide de construire une école sur la propriété de M. Léon Ouellette. Dès septembre, 16 élèves s'enregistrent sous la direction de M. J.-N. Trudel. L'inspecteur d'alors est M. V. H. Gaboury. En 1946, la population ayant augmenté, on décide de bâtir une école de deux classes.

Voici les 16 premiers élèves :

Joséphine Rancourt	William Délorme	Hector Gagnon
Valentine Rancourt	Adjutor Délorme	Auguste Savard
Bella Savard	J.-Baptiste Délorme	Rodolphe Rancourt
Léda Savard	Emile Rancourt	Victor Rancourt
Blanche Gagnon	Hervé Gagnon	
Yvonne Savard	Alma Gagnon	

Instituteurs et Institutrices

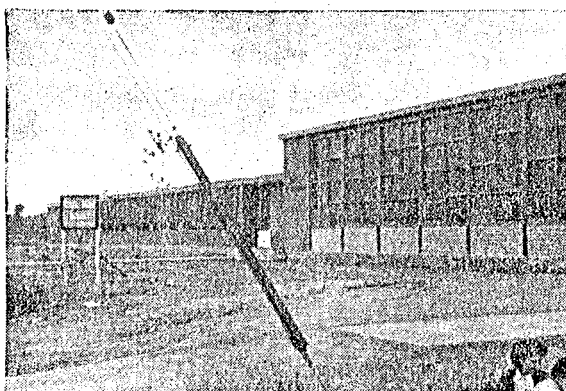
1907 -	M. N. Trudel	1933 -	Mlle Ella Mayer
1915 -	Mlle Corinne St-Cyr	1935 -	Mlle Léonie Hébert
1916 -	Mlle A. Rouleau	1937 -	M. Roland Pigeon
1918 -	Mlle L. Routhier	1940 -	Mlle Jeannine Giroux
	E. Whissel	1941 -	M. Donat Monette
1919 -	Milles Berthe Legault	1942 -	Aurèle Boucher
	et Aurore Legault	1944 -	Mlle Léa Périgord
1923 -	Mlle Rose Tremblay	1945 -	Mlle Noëlla Gauthier
1924 -	Mlle A. Gauthier	1947 -	Mlle N. Fournell
1925 -	Mlle J. Perrier	1948 -	Mlle Lorraine Charrette
1926 -	Mlle Adélaïde Gauthier	1949 - 53	Mme Natie Daoust
1927 -	Mlle Armande Lefebvre	1949 - 54	M. Aurèle Ethier
1928 -	Mlle R. Demeule	1951 - 55	Mme Noëlla Potvin
1930 - 32	Mlle Alida Giroux		

Ecole du rang des Mayer

En 1907, dans le rang des Mayer, une classe s'organise dans la maison de M. Delphis Patry, propriété actuelle de M. Rhéal Mayer. L'année suivante, M. Edmond Mayer louera un appartement de sa maison pour l'enseignement des petits. En 1919, les contribuables décident de bâtir l'école sur le terrain de M. Eugène Mayer. C'est là qu'on la voit encore aujourd'hui. Cependant depuis 1955, les élèves de cette section se rendent tous à l'école du village en autobus.

Parmi les professeurs de cette école, depuis 1907, combien en avez-vous connus ?

1907 -	Mlle Dubois	1927 - 29	Mlle Annette Lefebvre
1908 -	Mlle Lacette	1930 -	Mlle Simone Pelletier
1909 -	Mlle Marie-Louise Duchesne	1931 -	Mlle Edna Mayer ¹
1910 - 13	Mlle Jeanne Audebec	1932 - 34	Mme Léo Mongeon
1913 -	Mme Émile Dupuis	1935 -	Mlle Andréa Picard
1914 -	Mlle Colombe Boyer	1936 - 37	Mlle Jeannette Nadon
1915 -	Mlle Zéphirine Doyon	1938 - 39	M. Victorin Roy
1916 - 18	Mlle Lacombe	1940 -	Mlle Jeannine Giroux
1918 -	Mlle Laurence	1941 -	Mlle Ella Mayer
1919 -	Mlle Rose Bigras	1942 - 45	M. Hormidas Pitre
	Mlle Edna Mayer	1946 -	Mme Léo Mongeon
1920 -	Mlle Béatrice Chartrand	1947 - 48	Mlle Yolande Méthot
	Mlle Léontine Mayer	1949 - 51	Mlle Ella Mayer
1921 - 23	Mlle Edna Mayer	1952 - 53	M. Léopold Bouffard
1923 - 24	Mlle Rose Tremblay	1953 - 55	Mme Nattie Daoust
1924 - 25	Mlle Christine Quesnel	N.B. (¹)	Mlle Mayer a été la 1ère élève à passer ses "Entrées".
1926 -	Mlle Edna Mayer		



Ecole St-Antoine-de-Padoue, bâtie en 1954

ÉCOLE MARTLAND No 2

En 1909, M. Alfred Monette donne un terrain près du lac des Chantiers, à quelques cinq milles du village, pour construire une petite école en bois.

Personnel enseignant depuis la fondation :

1909 -	Mlle Louisianna Quenneville	1926 - 27	Milles Thérèse Major,
1911 -	Mlle Sicard		Georgette Lauzon,
1912 -	Mlle Godbout		Jeanne Houle,
1913 - 14	Mlle Rose Gauthier		Marguerite Gatien
1915 -	Mlle Séverine Doyon	1926 - 29	M. Donat Monette (1)
1916 - 17	Mlle Alice Chartrand	1929 - 30	Mlle Laura Groulx
1918 -	Mlle R.-A. Brazeau	1930 - 33	Mlle Annie Leschichin
1920 -	Mlle Julianna Charron	1933 - 34	M. Georges Ouellette
1921 - 23	Mlle Elizabeth Thérien	1934 - 35	Mlle Annette Groulx
1923 - 24	Mlle Adélia Berthel	1935 - 36	Mlle Annette Pitre
1924 - 25	Mlle Valéda Ouellette	1936 - 37	M. Donat Monette
1925 - 26	Mlle Armoza Lefebvre	(1) M. Donat Monette a été le premier élève à passer ses "Entrées" en 1923.	

A Wolseley-Bay, à 10 milles du village, école neuve, moderne, aujourd'hui sous la direction de Mme Josaphat Guérin.

ÉCOLE PEDNAULT

En 1931 on ouvre une classe temporaire sur la propriété de M. Delphis Brunet, père. En 1934, une école est construite sur le terrain de M. François Pédnault, père, à 3 milles du village, via West-Arm. A une assemblée des commissaires, en 1955, on constate que l'école requiert de nombreuses réparations. On propose de s'unir aux contribuables du village. La proposition est acceptée de part et d'autre : M. Gaspard Lafrenière, élu commissaire, représentera la section. Les quelques 30 élèves seront conduits à l'école St-Antoine, en autobus, soir et matin.

Deux événements méritent aussi une mention spéciale :

- 1 — Le Cercle Pédagogique Guérin a été fondé en octobre 1942, sous la présidence de M. Rémi Millette, inspecteur. Les premiers membres élus furent : Président : M. Donat Monette; Vice-présidente : Mlle Jeannine Giroux; Secrétaire : Révérende Sœur St-Benoît, s.g.c.
- 2 — L'organisation de la Caisse Scolaire, en décembre 1954, sous la présidence du R. P. Antonio Toupin, o.m.i., aumônier des Caisse populaires. Dès la première année, les économies réalisées sont de \$600.

Si déjà on a félicité les élèves pour leur assiduité, les professeurs peuvent en dire autant de Messieurs les Inspecteurs; assiduité doublée d'intérêt à la cause éducationnelle, religieuse et nationale, ainsi qu'une admirable collaboration. Mentionnons quelques-uns et rappelons le souvenir de M. Charlemagne Charron, M. Louis Charbonneau, M. Rémi Millette, M. Adélar Godbout, M. Paul-Eudore Piché et M. Roland Lalonde, notre distingué et dévoué inspecteur du Cinquantenaire.

Pas un élève de nos écoles qui ne connaissent bien notre Révérend M. le Curé. Pas un non plus qui ne soit bonjouré à chaque rencontre. Et quand ces jeunes reconnaissent le "char" de M. le Curé, ils n'hésitent pas à ralentir leur marche pour prodiguer un large sourire et ils accepteront volontiers de rouler jusque chez eux. En psychologue expérimenté, M. le Curé s'est acquis leur confiance, leur respect et leur sincère affection. Aussi, est-il accueilli en tout temps avec joie dans toutes les écoles, et les professeurs se félicitent toujours de son passage, proclamant hautement sa paternelle coopération si nécessaire, car "C'est à l'école que se forme l'âme d'un peuple".

INSPECTEURS

M. Gaboury	M. Jos. Béchard	M. L. Carrière
M. Swift	M. L. Charbonneau	M. R. Millette
M. S. Gratton	M. C. Charron	M. P.-E. Piché
M. Scantland	M. A. Godbout	M. R. Lalonde

Décorés du Mérite Scolaire :

Révérende Sœur Aimé de Marie, f.d.l.s.
M. Donat Monette

Voici les noms des élèves qui ont été vainqueurs au Concours de Français à Sudbury et se sont rendus à Ottawa.

En 1940—Fernand Larocque	1948—Aimé Daoust
1941—Jean-Marc Bastien	1949—Gérald Pitre
1942—Euclide Chartrand	1950—Gérard Lahaie
Lorraine Giroux	1951—Germaine Séguin
1943—Jean Beaulieu	Pauline Guérin
Albertine Lafortune	1952—Claudette Daoust
1945—Rita Dionne	1953—Orval Potvin
1947—Jeannine Jean, lauréate	1954—Isabelle Pilon
à Ottawa, section rurale	
1952—Pauline Guérin, l'heureuse gagnante de la Bourse Mason.	

RELIGIEUSES

Soeurs Grises de la Croix

1915 - Sr Saint-Osias (décédée) <i>Marie-Anna Beaulieu.</i>	1936 - " Marie-Alexis, <i>Germaine Coulombe</i>
1924 - " Olive de Marie, <i>Oliva Bourré</i>	1943 - " Sainte-Lydie, <i>Valéda Rancourt</i>
1927 - " Marie du Rosaire (décédée) <i>Anna Rancourt</i>	1948 - " Marie-Émérence, <i>Lucienne Prévost</i>
1932 - " Marie-Olivine, <i>Gracia Dupuis</i>	1949 - " Ste-Anysie, <i>Anysie Beaulieu</i>
1932 - " Agnès de Marie, <i>Agnès Rancourt</i>	1950 - " Saint-Noël-Chabanel, <i>Lucile Dionne</i>
1933 - " Olive de Jésus, <i>Yvonne Bourré</i>	1950 - " Thérèse-Aimé, <i>Thé. Chartrand.</i>
1933 - " Ste-Ursule, <i>Rose-Anna Odette</i>	1955 - " Bernadette-Immaculata, <i>Estelle Vaillancourt</i>
1933 - " Saint-Edmond, <i>Eva Rancourt</i>	1956 - " Colette de Jésus, <i>Colette Vaillancourt</i>
1933 - " Marie-Louise, <i>M.-Lse Guérin</i>	1956 - " Villeneuve, (<i>Noëlla</i>) Novice
1935 - " Sainte-Léontine, <i>Marie-Rose Coulombe</i>	1956 - " Pitre, (<i>Eveline</i>) Postulante

Filles de la Sagesse

Sr Marie-Hervé de l'Eucharistie, <i>Régina Daoust</i>	Sr Denise de la Providence, <i>Madeleine Vaillancourt</i>
Sr Aimé de Marie, <i>Orilia Daoust</i>	Sr Montfort du St-Sacrement, <i>Liliane Prévost</i>
Sr Robert de Marie, <i>Jeannine Mayer</i>	Sr Marie-Ange de l'Eucharistie, <i>Eva Savard</i>
Sr Marie-Roger de Noël, <i>Thérèse Mayer</i>	
Sr Montfort de l'Assomption, <i>Marie-Paule Chartrand</i>	

Soeurs du Sacré-Coeur

Sœur Saint-Alexandre..... Irène Caouette.

Soeur Oblate Franciscaine

Sœur Marie de la Salette..... Marguerite Brassard

Frères des Écoles Chrétiennes

Frère Dominique..... Armand St-Onge

Sommaire

	PAGE
Hommage aux pionniers	4
Préface	5
Aux origines	7
M. Emile Dupuis	
La paroisse St-David	19
— M. le curé Dupuis	20
— M. le curé Carrère	24
M. l'abbé Fernand Forest	
— M. le curé Leclair	28
M. l'abbé Joseph Savignac	
La municipalité de Noëlville	35
M. Donat Monette	
Les huit écoles	45
Rvde Mère Ste-Gemma	

Son Excellence
Monseigneur Alexander Carter

LETTRES
•
ALLOCUTIONS



Sudbury

La Société Historique du Nouvel-Ontario (N^{OS} 42-43)

1962



SON EXCELLENCE MGR ALEXANDER CARTER,
évêque du diocèse du Sault-Sainte-Marie.

Documents historiques Nos 42-43

Son Excellence

Monseigneur Alexander Carter

LETTRES
•
ALLOCUTIONS



Sudbury

La Société Historique du Nouvel-Ontario

1962

Préface

Le Nouvel-Ontario, depuis cinq ans environ, marque, semble-t-il, un tournant d'histoire. Parallèlement aux progrès économiques dans les secteurs agricole, industriel et commercial, la région de Sudbury a connu un essor culturel remarquable. Plusieurs congrès ont tenu, ici, leurs assises, entre autres celui de l'Association canadienne des Educateurs de langue française (1958), celui de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario (1959), celui de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique (1960). Ces congrès ont révélé, une fois de plus, la vitalité du groupe canadien-français. Mais les deux principaux événements furent la fondation de l'Université de Sudbury, grâce au Collège du Sacré-Cœur, puis celle de l'Université Laurentienne, grâce à l'Université de Sudbury, créations qui font honneur à l'élément catholique. Les autorités du Collège et de l'Université de Sudbury n'oublieront jamais que leur évêque, Son Excellence Mgr Alexander Carter, y a joué un rôle de premier plan.

Jusqu'ici, la plupart des documents de notre Société historique consistaient en études particulières, biographies ou monographies, qui mettaient surtout en relief l'enracinement du groupe canadien-français dans la région et son ascension rapide. Ne serait-il pas opportun, pour donner une meilleure intelligence de notre mentalité, d'envisager des horizons plus vastes ? Comme S. Exc. Mgr Carter, depuis son arrivée dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, a été mêlé à tous les événements d'importance, la Société historique a pensé qu'il était la voix la plus autorisée pour dégager, de cette gerbe de faits, des directives magistrales de portée religieuse et nationale.

Son Excellence Mgr Carter n'a pas craint de s'attaquer à tous les problèmes majeurs en puisant aux meilleures sources chrétiennes — les Saintes Écritures, les Encycliques, saint Thomas — une doctrine de vérité et de vie. Tous, membres du clergé et fidèles de langue française comme de langue anglaise, reconnaîtront la voix de leur père et de leur guide, tous retrouveront les principes directeurs qu'il fera bon méditer avant d'agir, afin d'en retirer cette unanimité de pensée si nécessaire entre catholiques. Il rappelle à bon escient la pure doctrine de l'Église au sujet « des collectivités où des catholiques de langues différentes se coudoient ».

Ses écrits comme ses discours traitent de sujets actuels et apportent aux problèmes régionaux des solutions franches et nettes. Pourtant ces problèmes sont souvent épineux et difficiles à résoudre à cause de leur

complexité et de leur ampleur dans un milieu aux cultures et aux dénominations religieuses multiples. Que ce digne pasteur s'adresse aux professeurs d'université, aux étudiants, aux parents, aux instituteurs, aux institutrices, aux commissaires d'écoles, aux ouvriers comme aux patrons, aux pauvres comme aux riches, son verbe est toujours apostolique et recommande à tous le règne de la charité et de la justice. En le relisant, les prêtres remarqueront aussi quelque chose de la fermeté de Pie XI, de l'ampleur doctrinale d'un Pie XII (son maître préféré) et de la bonhomie de Jean XXIII.

Ses sujets favoris — l'éducation à tous les degrés, les vocations, la grande figure de Pie XII — il les traite en maître et fait preuve d'un grand esprit de compréhension qui respecte le passé, les traditions ancestrales, les légitimes aspirations de ses ouailles de mentalités différentes. Dans la voie de la tradition et du progrès, il ne perd jamais de vue le bien particulier des individus et des groupes, mais il n'hésite pas à rechercher d'abord et au-dessus de tout le souverain Bien.

M. Camille L'Heureux dit sagement : « Les catholiques de langue française, en particulier, du diocèse du Sault-Sainte-Marie et ceux, en général, de l'Ontario français et du Canada français sont infiniment reconnaissants envers Son Excellence Mgr Carter de l'esprit débordant de charité chrétienne et profondément apostolique qu'il manifeste, non seulement dans ses paroles, mais par ses actes, dans le respect des héritages culturels divers des catholiques de son immense territoire ecclésiastique »¹.

GUY COURTEAU, S.J.
LORENZO CADIEUX, S.J.

Sudbury, 10 novembre 1962

1. Camille L'Heureux, *Sur un texte de Mgr Carter*, dans le *Droit*, 27 septembre 1958, p. 2.

Lettre pastorale sur deux problèmes : vocations et éducation *

L'an dernier, nous avons reçu dans la belle église Notre-Dame de Montréal la plénitude du sacerdoce. Par le Vicaire de Notre-Seigneur sur terre et par l'entremise de notre bien-aimé Père spirituel, Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger de Montréal, nous étions promu au rang des successeurs des Apôtres. Comme, il y a deux mois, Monseigneur Dignan a dû, après une longue administration et un travail constant, se retirer pour cause de maladie, nous avons été investi par le Saint-Siège des énormes responsabilités et des graves devoirs qui se rattachent à la gouverne de cet immense et complexe diocèse.

Les prêtres, les religieux et les fidèles du diocèse ont déjà exprimé en termes éloquentes, par des prières et d'autres pratiques de piété, leur dette de gratitude envers Monseigneur Dignan. Nous leur conseillons de continuer de prier à son intention et nous venons, en humble supplicant, implorer vos prières sincères à notre intention. L'influence soutenue de telles prières constitue notre plus grande consolation et notre plus grand espoir. De nous-même et par nos propres efforts, nous ne pouvons rien accomplir d'une portée spirituelle ou de valeur durable ; nous ne pouvons, non plus, remplir le sublime rôle de « berger des âmes ». Seul, Dieu peut nous donner la grâce de remplir la mission confiée aux Apôtres, d'enseigner, de sanctifier et de gouverner. Dieu sera touché et nous accordera de telles grâces, si de nombreuses prières, venant de nos dévoués enfants spirituels, s'élèvent quotidiennement de cœurs purs et sincères.

Parmi les nombreux problèmes qui nous préoccupent en ce moment dans l'administration de ce diocèse, deux surtout requièrent notre immédiate et entière attention. Le premier problème est le besoin pressant de vocations. Le rapide développement de notre diocèse a multiplié les exigences dans tous les domaines, et spécialement en celui des vocations. Dans nombre de paroisses, nos prêtres sont surchargés de travail et n'ont pas assez d'aide spirituelle. De nouvelles paroisses devront s'ouvrir ; en plus, nous devons tenir compte des santés en baisse et des futurs décès. Ce secours spirituel s'avère de plus en plus urgent et nécessaire. Comme le Canada tout entier traverse une ère de croissance, il serait très peu sage de compter sur les autres diocèses pour recevoir quelque appui efficace. Nous devons susciter, développer et encourager les vocations religieuses en stimulant les grâces de Dieu à s'épanouir dans ces jeunes âmes, qu'Il appelle à laisser tous leurs biens, parents et amis, et à Le suivre.

Nous demandons à nos prêtres de faire un suprême effort pour encourager les vocations religieuses dans leur milieu paroissial. Nous les invitons à former dans chaque paroisse un groupe d'étudiants orientés vers les Ecoles Secondaires. S'ils manifestent quelques attrait

* Lettre pastorale au clergé et aux fidèles du diocèse du Sault-Sainte-Marie, donnée à North Bay, le 25 janvier 1958.

pour la vie religieuse, qu'on les entoure d'une sollicitude paternelle, qu'on les dirige par des exercices spirituels, lectures et discussions vers la vie sacerdotale. Nous demandons aux religieux de nos communautés enseignantes d'encourager dans leurs collèges les nouvelles recrues pour le diocèse. Que dans un esprit de générosité ils reconnaissent le manque de prêtres à l'heure actuelle dans notre diocèse. Nous faisons appel aux parents aussi, les suppliant de transformer leur maison en un foyer vraiment chrétien et catholique et de créer une atmosphère de prières et de sacrifices qui serait plus propice à l'éveil, parmi leurs enfants, d'une vocation sacerdotale.

Nous conseillons que le chapelet en famille soit en honneur dans les foyers où on en a cessé la récitation, et que l'une des intentions de leurs prières soit l'augmentation des vocations.

Le second problème qui nous préoccupe présentement est celui de l'éducation. Notre Saint-Père le Pape a déclaré en termes clairs et concis le rôle de l'éducation dans la formation des fidèles. « L'essence et le but de l'éducation, selon l'expression de Notre Prédécesseur, consistent à collaborer avec le secours divin dans la formation de vrais et parfaits chrétiens. Dans l'accomplissement de cette tâche, qu'on prône cet idéal que le chrétien, comme tel, doit être prêt à envisager et surmonter les difficultés et à répondre aux exigences de son siècle. Cela signifie que ce travail de l'éducation doit être adapté au milieu et conçu d'après des données traditionnelles précises. Par conséquent, contre les pernicieux efforts de ceux qui s'acharnent à séparer complètement l'éducation et l'école de la religion et les abaissent à un niveau naturaliste, il faut établir l'idéal de l'œuvre de l'éducation, sur une tradition enrichie du trésor inestimable de la foi sincère, vivifiée par la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Chers frères, ces paroles de Sa Sainteté ont une importance spéciale pour notre diocèse. Si nous avons souvent visité nos milieux scolaires, c'est que nous sommes convaincu de l'importance primordiale de nos écoles et du travail qu'elles accomplissent dans le diocèse. Notre diocèse lui aussi a des traditions établies et un but propre. Pour que personne ne se méprenne, résumons nettement notre attitude une fois pour toutes. Le diocèse du Sault-Sainte-Marie est un diocèse bilingue. Deux grandes cultures sont à la portée de nos gens, s'ils se montrent assez sages pour en profiter. Quoi qu'il en soit, nous tenons à déclarer que nous considérons tous nos diocésains comme nos propres enfants, et que tous ont droit à la même affection et attention. Les Néo-Canadiens choisiront naturellement l'une ou l'autre des deux langues officielles en notre pays ou peut-être même les deux ; nous les encourageons fortement à conserver en plus leur propre langue maternelle et leur culture. Des écoles bilingues et des paroisses françaises existent dans notre diocèse, et ce n'est pas pure question de tolérance ou de privilège, mais une question de justice. Notre intention est de défendre ce droit en nous inspirant de l'esprit de devoir et de justice. Nous déclarons ces principes clairement une fois pour toutes, conscient que nous ne faisons que remplir notre devoir d'évêque catholique, et qu'en agissant ainsi, nous nous conformons aux désirs du Saint-Siège.

Qu'il s'agisse d'écoles françaises ou anglaises, nous devons affronter

le grave problème de gratifier nos enfants d'une éducation conforme à leur mentalité, maintenant et dans un avenir rapproché. Les écoles élémentaires, grâce au dévouement des religieux, maîtres et maîtresses laïques, accomplissent un merveilleux travail. Leur rendement serait encore meilleur et elles recevraient un appui matériel plus considérable, si chaque catholique faisait sa part en ce qui concerne les taxes scolaires. Les administrations et commissions scolaires ne peuvent fonctionner comme elles le devraient sans secours suffisants. Je rappelle à tous les catholiques que leur devoir est de payer leurs taxes aux écoles séparées et d'envoyer leurs enfants à ces écoles catholiques. Une permission pour agir autrement ne sera accordée que pour des raisons sérieuses. Ceux qui s'entêtent à désobéir aux lois de l'Eglise à cet égard doivent se rendre compte de la gravité de leur conduite et se rappeler qu'ils en sont responsables devant Dieu.

Etant donné le nombre de nouvelles écoles élémentaires en voie de construction et l'augmentation du nombre de classes des écoles déjà existantes, nous devons prévoir une affluence plus considérable de jeunes gens dans nos écoles secondaires, déjà insuffisantes pour les besoins présents. Nous ne pouvons demeurer apathiques devant un tel problème, mais nous devons tous l'affronter avec courage et conviction. Parmi les besoins pressants du diocèse dans le moment, citons :

1. — la construction d'un couvent pour les étudiantes catholiques du Sault-Ste-Marie et une résidence pour les Pères Basiliens au nouveau Collège Sainte-Marie de cette ville.

2. — Des améliorations au Collège du Sacré-Cœur, centre même de la culture française et pépinière de la plupart des vocations parmi notre jeunesse française. Les Jésuites et les Basiliens ont mérité notre sincère gratitude par les efforts héroïques qu'ils ont consentis pour dispenser une formation solide, chrétienne et catholique ; et le moins que nous puissions faire est de leur fournir l'appui nécessaire pour qu'ils continuent leur travail. La même attitude s'impose vis-à-vis des dévouées congrégations religieuses féminines qui se dépensent inlassablement au bien du diocèse.

3. — L'aide au Collège St-Charles et l'aide financière au Collège Marymount, qui porte encore une lourde dette.

4. — La fondation d'un couvent pour les étudiantes françaises de Sudbury, qui depuis trop longtemps ont été forcées de s'installer dans une aile abandonnée de l'Hôpital St-Joseph. Cette installation est telle qu'une lourde responsabilité pèserait sur nos épaules, si un incendie se déclarait, entraînant une affreuse tragédie pour ces jeunes filles, car présentement elles habitent ce que communément on appelle un nid à feu.

5. — Des secours aux écoles secondaires dans plusieurs de nos petites paroisses françaises du diocèse, où seuls les efforts soutenus des curés ont permis aux jeunes gens de recevoir une excellente éducation secondaire.

6. — L'aide au *Scollard Hall*, qui doit être agrandi pour que l'admirable dévouement des Pères Résurrectionnistes porte fruit et que ces éducateurs dévoués trouvent les moyens de répondre aux exigences de ce secteur du diocèse.

A part ces urgents besoins dans le domaine de l'éducation, la formation des adultes demanderait une attention toute spéciale. Il faudrait finir la maison de retraites fermées pour les catholiques de langue française ; une plus petite maison de retraites fermées à l'usage des catholiques de langue anglaise s'impose. Elle servirait aussi pour les assemblées d'Action catholique. Pour accomplir le mot d'ordre du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », nous devrions, sous peine de négligence grave, transmettre le message catholique au grand nombre de non-catholiques établis dans notre diocèse. Nous pouvons tirer une leçon des Témoins de Jéhovah et des autres sectes, qui propagent la doctrine sans cesse et au prix de grands sacrifices. Nous, qui possédons la Vérité, qui devons apporter aux autres le message du Christ qui est de prêcher et d'enseigner, nous répondrons de notre négligence, si nous manquons à notre devoir. Et cette obligation incombe, non seulement à l'évêque et aux prêtres, mais aussi à tous les catholiques qui, par leur baptême, sont incorporés au Corps Mystique et qui, par leur confirmation, sont inscrits sur la liste des apôtres et soldats de l'Armée du Christ. A cette fin, des Centres d'Information catholique doivent être fondés dans les grandes villes, d'où nous pourrions répandre la vérité et la doctrine de Celui qui est la Voie, la Vie, la Vérité. Pour terminer, comme toute tâche surnaturelle ne peut s'accomplir sans la prière, c'est notre devoir de fournir à la communauté contemplative des Sœurs du Précieux Sang une chapelle et des locaux convenables où elles pourront se livrer à la contemplation dans une ambiance plus propice à la prière, au travail et au recueillement.

Pour cette raison, nous avons invité la Compagnie Wells à enquêter et à nous soumettre un aperçu financier du diocèse en vue de recueillir des fonds nécessaires pour ces futures entreprises. Nous avons conseillé aux curés de prêter leur concours à cet effet. Notre désir est que tout le diocèse et chaque paroisse en particulier bénéficient de cet immense travail. Grâce aux résultats de cette enquête, ces experts ont évalué les valeurs financières de notre diocèse à plus de deux millions et demi de dollars, au minimum. Quoique cette somme ne suffise pas à combler tous les besoins, elle nous aidera largement à résoudre les plus pressants problèmes. Nous exhortons tous les fidèles à considérer sérieusement leurs obligations devant le bon Dieu. Nous jouissons d'une complète liberté religieuse dans notre pays ; sûrement, il est juste de s'attendre à ce que chaque individu, en signe de reconnaissance envers Dieu, accepte sa part de sacrifices requis pour porter à bonne fin les entreprises que nous venons d'énumérer. Nous nous mettons sous la protection de Dieu pour le succès de cette campagne de souscription. Il saura émouvoir les cœurs des fidèles et les rendra conscients de leurs responsabilités. A cet effet, nous demandons que tous les paroissiens aient une intention spéciale en vue du succès de ce mouvement pendant le *Memento* des Vivants, à chaque messe, à partir du 2 février, fête de la Purification de la Vierge Marie, et l'anniversaire de notre Consécration, jusqu'au 13 juin, fête du Sacré-Cœur. Nous ordonnons aussi que tout prêtre, célébrant la messe dans ce diocèse,

ajoute, pendant le même laps de temps, la prière intitulée « *Pro quacumque necessitate* », comme oraison « *de mandato pro re gravi* ».

Un comité, formé de membres du clergé et de laïques, assistera l'évêque dans le partage des fonds recueillis durant cette campagne. L'argent provenant des paroisses françaises ira aux institutions françaises et l'argent fourni par les paroisses anglaises aux institutions anglaises. Des rapports réguliers notant les contributions et distributions des fonds seront fournis aux curés qui les transmettront aux fidèles ; ainsi, tous seront renseignés au sujet des montants donnés et de l'argent distribué.

Nous pensons à bien d'autres projets d'une suprême importance que nous toucherons dans un avenir rapproché : tels que des comités d'urbanisme et de construction, des organismes d'Action Catholique et Sociale, le développement et l'augmentation des caisses populaires, des pensions pour prêtres âgés, enfin plusieurs autres travaux pour remplir la mission que Notre-Seigneur nous a confiée. Nous bénissons et encourageons les présentes organisations du diocèse et remercions nos zélés apôtres, prêtres et laïques, qui cherchent à se perfectionner tout en élargissant leur champ d'apostolat. A tous, nous rappelons les mots émouvants de sa Sainteté le Pape Pie XII, qui peuvent servir de charte pour diriger nos efforts dans le diocèse du Sault-Ste-Marie.

« Sous le prétexte de sauver l'Eglise du risque de se laisser attirer dans un domaine purement temporel, un dicton, lancé quelque dix ans auparavant, continue d'être en vogue de nos jours : Retourne au « spirituel » pur. On entend par là que l'Eglise doit se limiter à un enseignement purement dogmatique, à l'offrande du Saint Sacrifice, à l'administration des sacrements et que toute ingérence ou même tout droit d'examen dans le domaine de la vie publique, toute intervention d'ordre civil ou social devrait lui être interdit. Comme si le dogme n'atteignait pas tous les aspects de la vie humaine, comme si les mystères de la foi avec leur richesse surnaturelle n'étaient pas là pour maintenir et renforcer la vie des individus et comme conséquence logique pour harmoniser la vie publique avec les lois de Dieu, pour l'imprégner d'une pensée divine. Une telle vivisection est purement et simplement anticatholique.

« Le dicton devrait être tout le contraire : Sois partout présent pour la foi, pour Dieu, par tous moyens et de toutes tes forces, partout où des intérêts vitaux sont en jeu, partout où on discute ou propose des lois ayant rapport au culte divin, au mariage, à la famille, à l'école, à l'ordre social. Sois prêt, attentif et actif lorsque l'âme d'un peuple se forge par l'éducation. Malheureusement et trop souvent, pendant de telles crises, les organisations catholiques ne se font remarquer que par leur absence. Par conséquent, une lourde responsabilité pèse sur tous et chacun : travailler effectivement pour le bien commun, en loyaux défenseurs de la cause du Christ et de l'Eglise ».

Avec l'assurance de mes prières, je donne à tous les fidèles une bénédiction toute spéciale.

Tempérance et abstinence *

Nécessité de la tempérance. L'abstinence totale est un sommet de perfection.

La présence de votre évêque, ce soir, parmi les adhérents du Cercle Lacordaire et parmi les jeunes filles du Cercle Jeanne-d'Arc est la preuve non équivoque de son intérêt, de son admiration et de sa reconnaissance en faveur de votre mouvement.

Vous êtes et vous resterez, je l'espère, des témoins de Notre-Seigneur dans un monde où la tempérance est mal vue. Et pourtant, nous n'avons pas à chercher longtemps dans l'Écriture Sainte pour trouver la pensée du Saint-Esprit. Saint Jacques suggérerait au monde de ne pas chercher ailleurs que dans les désirs illimités de ses partisans la cause de tous les conflits et de toutes les guerres. Et saint Paul dit des païens : « Parce que les prétendus sages ont refusé de reconnaître et de glorifier le Créateur, celui-ci les a livrés, avec les convoitises de leur cœur, à l'impureté qui déshonore leur propre corps ; parce que des hommes prétendus sensés ont manqué du sens de Dieu, Dieu les a livrés à leur intelligence pervertie pour faire des choses qui n'ont pas de sens... » (Rom. 1, 24-28). Au contraire, ceux qui ont compris l'invitation de Notre-Seigneur à l'amour ont été purifiés et rendus maîtres des passions les plus récalcitrantes. « Nous aussi, dit l'apôtre, nous étions jadis insensés, rebelles, égarés, asservis aux convoitises et aux plaisirs les plus divers, mais le jour où apparurent la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes, il nous a sauvés ; non pas par des œuvres que nous aurions faites en état de justice, mais à raison de sa miséricorde, grâce au bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit-Saint » (Tite 3, 3-5). Eh bien ! cette comparaison de saint Paul entre païens et régénérés ne pourrait-elle pas se faire de nos jours, malheureusement, entre les chrétiens vrais et convaincus et les soi-disant chrétiens ?

Parmi les plaies qui affectent notre génération, vient, peut-être en premier lieu, l'alcoolisme. Il est répandu sur toute la terre et il menace de submerger, en certains endroits, la civilisation humaine elle-même, en faisant rétrograder les mœurs vers des formes de barbarie que l'on espérait à jamais disparues de notre planète. Dans notre milieu, le fléau de l'alcoolisme n'est que trop évident. Oh ! nous aimerions pouvoir affirmer qu'il n'a pas encore affecté nos foyers catholiques où régnent de si belles traditions, héritage des siècles passés. Hélas ! quel prêtre n'a pas vu de ses yeux les terribles exemples de familles à la dérive, de mamans et enfants dépourvus des nécessités même de la vie, tandis que le père de famille passait de longues heures, soit dans les tavernes, soit même à la maison, à s'enivrer et à dépenser son salaire.

Et si de tels faits échappent à notre observation, les statistiques nous donnent des preuves éclatantes et effrayantes du ravage causé

* Allocution prononcée devant les membres des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, au Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, le 23 juin 1957.

par l'alcoolisme. Cette plaie sociale est responsable de trente pour-cent de la mortalité entre 35 et 50 ans ; elle est la cause de trente à quarante pour-cent des accidents de la circulation (et j'ajoute que ces statistiques sont plutôt en deçà), car combien plus d'accidents ont la même cause bien que le coupable ne soit pas en assez grave état d'ivresse pour en être tenu criminellement responsable) ; de vingt à trente pour-cent des accidents de travail et au moins trente pour-cent des crimes lui sont attribués. Et remarquons-le bien, l'alcoolisme est un phénomène répandu dans toutes les classes sociales. Les ouvriers font usage de boissons alcooliques afin d'oublier la monotonie de leur vie mécanisée ; les hommes d'affaire boivent en observant les variations de la Bourse ; les négociants et les voyageurs de commerce absorbent de nombreuses consommations en discutant les clauses des contrats, au point qu'un homme sobre a parfois de la difficulté à garder sa position dans les milieux d'affaires, et pire encore, dans certains milieux, on congédie les abstinentes comme inaptes à remplir des postes importants. Tous les domaines de l'activité humaine sont devenus des occasions de boire. Aucune catégorie de citoyens n'échappe à la contagion. Les jeunes boivent, les femmes boivent, les excursions sportives et sociales sont des occasions de boire ; même les soirées de familles, les petites visites intimes entre amis équivalent pour certains à une perte de temps, si on ne sert pas de boisson enivrante.

Mais je n'ai pas besoin d'insister davantage ; car je m'adresse à des gens convaincus qu'une réaction s'impose contre ce fléau qui menace notre société. Néanmoins, ici comme en toutes choses, faut-il éviter les exagérations. Nous pouvons manquer à la tempérance de bien des façons, et oui, même en prêchant la tempérance. Un excès de zèle, qui mettrait le péché là où il n'existe pas, pourrait nuire à un mouvement comme le vôtre, et certaines personnes de mauvaise volonté seraient trop contentes de saisir cette occasion pour le décrier. Permettez-moi, pour vous aider à éviter ce danger, de rappeler l'enseignement de l'Église et surtout de saint Thomas sur la question de la sobriété. « La vertu morale, lit-on dans la Somme théologique, a pour fonction de défendre le bien moral contre les obstacles. A obstacle spécial, vertu spéciale ». Or les boissons enivrantes en sont un, puisqu'elles troublent le cerveau et empêchent l'usage de la raison. Autant l'usage des boissons est utile quand il est modéré, autant l'excès en est nuisible, puisqu'il obnubile la raison encore plus que l'excès de nourriture. Et saint Thomas enseigne que les boissons enivrantes qui réjouissent le cœur de l'homme et qui, prises modérément et en tenant compte de certaines circonstances, ne sont point intrinsèquement mauvaises, peuvent contribuer au bien-être individuel et social. Et l'Écriture sainte nous dit : « Santé de l'âme et du corps, tel est le vin pris dans une juste mesure ; amertume de l'âme est le vin bu en abondance, il provoque la colère et accumule les ruines ».

Je ne parle pas de l'ébriété qui est évidemment une faute grave, puisqu'elle va directement contre la règle même de la moralité et rend la raison humaine incapable de remplir son rôle et de guider l'homme dans son comportement moral. « Il faut, dit saint Ambroise, fuir l'ivresse qui nous rend incapables d'éviter les crimes ; car ceux que

nous évitons par la sobriété, nous les commettons par l'inconscience où nous réduit l'ivresse ».

Allez-vous déduire de ce que je viens de dire que l'abstinence totale des boissons enivrantes n'est pas désirable. Rien n'est plus loin de ma pensée. Chers amis, si je vous rappelle ces quelques notions théologiques c'est pour promouvoir votre mouvement. Car la charité doit informer toute vertu et vous manquerez à la charité si vous méprisiez ceux qui pratiquent la vertu de tempérance sans pratiquer l'abstinence complète. Mais continuons à scruter la pensée de saint Thomas.

La volonté, sur le plan humain comme sur le plan de la charité et de la prudence chrétienne, trouve son perfectionnement et dans la vertu de sobriété et dans l'abstinence totale. « Il y a deux espèces de sagesse : une sagesse commune, suffisante à assurer le salut et qui n'exige pas l'abstinence totale de vin, mais seulement la fuite de tout excès ; une sagesse plus parfaite, réservée à quelques-uns ; celle-ci exige d'eux et, à plus forte raison, leur permet l'abstinence totale comme moyen de parvenir à cette perfection ». C'est un sophisme de croire pratiquer la tempérance en dehors de l'usage modéré. C'est encore la tempérance qu'on exerce, quand on se prive, par motif vertueux, d'un plaisir et d'un bien qui ne sont pas nécessaires. Or, en pratique et dans les circonstances normales de la vie, les boissons enivrantes peuvent n'être pas du tout nécessaires à un individu. Celui-ci donc peut raisonnablement et par une volonté bien arrêtée s'en priver complètement ; et sa décision est méritoire, si elle est inspirée par la prudence surnaturelle et la conscience des maux spirituels, familiaux et sociaux dont est responsable l'alcool ; ou si elle a pour cause le désir charitable d'aider des malheureux par son exemple.

Chers Lacordaire et Jeanne-d'Arc, soyez certains de l'appui de votre évêque et de l'appui de votre clergé en général. Soyez fiers et convaincus de la cause que vous représentez. Soyez de vrais enfants de l'Eglise et pratiquez l'abstinence en voulant ainsi rendre l'Eglise plus sainte et plus pure ; c'est dans les cœurs de Marie et de Jésus que vous trouverez la force et puiserez la grâce d'être purs et abstinents. Votre exemple aidera d'autres et vous qui devez être des chrétiens de première qualité ou d'élite, les frères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous savez que, dans le plan de la Rédemption, nous sommes responsables du salut des autres. Mais votre exemple de chrétiens et le témoignage que vous rendez au Christ ne vaudra que dans la mesure où vous vous donnerez entièrement, humblement, sans orgueil intellectuel ou spirituel, avec cette compassion que le Christ a eue pour tous les hommes. Alors vous étendrez vos bras à la grandeur de la Croix de Notre-Seigneur, et le sacrifice de votre abstinence totale sera un instrument de salut pour un grand nombre de ces pauvres victimes de l'alcool.

Responsabilités des instituteurs dans l'œuvre des vocations *

Principaux collaborateurs de l'Église, les instituteurs ont des responsabilités dans l'œuvre des vocations. Le problème de la baisse des vocations : ses causes et ses remèdes.

Le Souverain Pontife dans l'encyclique *Miranda Provisus*, sur le cinéma, la radio et la télévision, parle des motifs qui poussent l'Église à s'intéresser à ces moyens de diffusion. Ses paroles s'appliquent aussi facilement aux motifs que l'Église a de s'intéresser à l'œuvre primordiale et fondamentale de l'éducation dans nos écoles catholiques. Le Pape dit : « L'Église a elle-même, pour des motifs plus impérieux que tous les autres, un message à transmettre aux hommes, le message du salut éternel, message d'une richesse et d'une force incomparable, message enfin que les hommes de toute nation et de toute époque doivent recevoir et accepter selon les paroles de l'Apôtre des nations : « A moi, le plus petit de tous les saints, a été confiée cette grâce d'annoncer aux Gentils et de montrer à tous le développement du mystère enfermé depuis l'origine en Dieu qui a tout créé ».

Or, mes frères, cette parole de l'Église, cette action de l'Église, où les trouvez-vous ? Celle-là, sur les lèvres de vos pasteurs ; celle-ci, entre leurs mains. Unis au Pape, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, les évêques entraînent les fidèles sur les rivages de l'éternité. Conduits par leurs curés, les fidèles s'avancent comme une armée pacifique vers la victoire finale qu'ils remporteront au jour du jugement de Dieu. Et la cohésion de l'Église est si intime, du sommet à la base de la hiérarchie, que chaque partie agit avec la puissance du tout, et que le plus humble prêtre fait palpiter dans sa parole toute la vitalité de la parole de l'Église. L'union des membres avec la tête est si intime que le prêtre le plus isolé fait passer dans ses mains toute la vie de l'Église lorsqu'il agit en son nom et qu'il fait circuler dans les membres la grâce que le Christ a attachée aux sacrements.

Voilà la place que tiennent vos pasteurs dans les diocèses qu'ils gouvernent. Ils sont les envoyés de Dieu auprès de vous et c'est pourquoi vous devez vous approcher d'eux avec respect et suivre leurs conseils.

Quel est le plus cher désir de votre évêque qui vous parle en ce moment ? Vous le connaissez certes ; il veut des prêtres. Il faut que vous lui en donniez. Les foyers catholiques, les écoles catholiques de ce grand diocèse doivent devenir des pépinières de vocations sacerdotales et religieuses. J'admets bien volontiers qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de susciter les vocations sacerdotales. Mais nous pouvons et nous devons tous favoriser leur éclosion. J'irai plus loin et je dirai : malheur à nous, si nous ne le faisons pas ; malheur à nos écoles catholiques, si elles ne produisent pas des jeunes assez généreux pour dévouer

* Allocution prononcée à North Bay, en novembre 1957, à l'Institut pédagogique.

leur vie au salut des âmes. C'est pourquoi je félicite ceux qui sont responsables de cette journée d'étude ; plaise à Dieu qu'elle nous apporte de grands fruits !

Pour que les vocations germent en plus grand nombre dans notre diocèse, nous demanderons à Dieu que les foyers redeviennent des sanctuaires de prière et que nos écoles catholiques redeviennent des écoles de vertu. Si notre milieu social a beaucoup changé depuis un demi-siècle, cela ne dispense pas les chrétiens des lourdes obligations qu'ils ont contractées au jour de leur baptême. Bien des causes expliquent la baisse des vocations : sauf de rares exceptions, n'est-il pas fréquent de voir beaucoup de familles retrancher le sacerdoce de la liste des carrières ? On dirait que donner son enfant à l'Eglise est une calamité. Autrefois, les parents étaient heureux lorsque leur petit garçon déclarait qu'il voulait devenir prêtre. Autrefois, les maîtres et maîtresses, religieux et laïcs, aidaient à discerner dans l'âme de l'élève les signes d'une vocation à la vie religieuse. Le moment venu, la famille comme le personnel enseignant, favorisait, cultivait, protégeait ce germe déposé par Dieu lui-même dans le cœur de l'enfant. Aujourd'hui, hélas ! ne se rencontre-t-il pas des papas et mamans qui sont plus intéressés à voir leurs enfants quitter l'école aussitôt qu'ils sont capables d'aller travailler dans les mines parce que « ça paie bien ». Aujourd'hui, ne se rencontre-t-il pas des maîtres qui osent affirmer que l'enfant doit « faire son expérience dans le monde » avant de s'enfermer dans un séminaire ? Aussi la voix du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre vient-elle de s'élever, grave et majestueuse, pour condamner ces théories erronées et pour rappeler à tous que la vocation au sacerdoce est une chose sacrée, et que seuls des cœurs consacrés par la pratique de la vertu peuvent la conserver. Beaucoup de parents, à cause de leur aveuglement, de leur appât du gain, sont parvenus à faire perdre à leur fils non seulement leur vocation, mais la foi et les mœurs.

Puisque vous allez consacrer votre journée à l'étude des vocations, il serait peut-être opportun de vous raconter un fait cité dans la vie du célèbre Don Bosco. En 1884, une dame de l'aristocratie turinoise, accompagnée de son plus jeune fils, vint trouver le saint prêtre. C'était une visite d'amitié. La famille était réputée pieuse, et non sans raison, puisque son chef, chargé d'affaires du gouvernement piémontais, avait repris volontairement la vie privée, après que les troupes eurent creusé une brèche à la « Porta Pia » à Rome. Don Bosco, avec sa bonté ordinaire, demandait des nouvelles de toute la famille, et finit par dire : « Et qu'allez-vous faire, Madame, de votre fils aîné ? — « Mon fils aîné, répond la mère, suivra la carrière diplomatique comme son père ». « Bien, et le second ? » — « Le second est à l'école militaire ; il se prépare à devenir général, et il serait le premier de notre famille à ne pas réussir ». — « A merveille. Et celui-ci ? (Don Bosco désignait le petit garçon qui accompagnait sa mère.) Celui-ci, nous en ferons un prêtre, n'est-ce pas ? A ce mot de prêtre, la noble visiteuse, atterrée, demeura un instant sans voix, puis, comme ranimée par la fureur, elle s'écria avec une énergie presque sauvage : — « Prêtre, jamais... qu'il meure plutôt ! » Don Bosco, attristé par cette réponse,

essaie de ramener la pauvre femme à de meilleurs sentiments ; il lui fait observer que ce mot prononcé par lui n'est pas une sentence. Peine perdue, la malheureuse répète l'affreuse imprécation, et se retire, bouleversée. Huit jours après, Don Bosco la voit reparaitre, toute tremblante, cette fois, et baignée de larmes : « Don Bosco, venez... venez vite bénir mon enfant... celui que je vous ai amené... il se meurt ». On arrive dans la chambre du petit moribond, qui prend la main du prêtre et la baise respectueusement. Les médecins se trouvaient alors réunis pour une consultation ; ils déclarent ignorer la nature du mal qui emporte l'enfant. Le jeune malade a tout entendu. Il appelle sa mère, et lui dit d'une voix faible mais distincte : « Mère, je sais moi, pourquoi je meurs ; c'est votre parole qui me tue. Vous rappelez-vous, chez Don Bosco. Pauvre mère ! Vous avez préféré me voir mort plutôt que de me donner à Dieu, et le bon Dieu me prend ». Don Bosco ne put que préparer la famille à accepter la dure épreuve. Il promit de prier, et se retira profondément ému. On ne tarda pas à lui apprendre que la leçon divine était accomplie ; l'enfant était mort.

Vous allez peut-être me dire que de nos jours une telle chose n'arrive pas. J'admets que les parents ne choisissent plus la carrière de leurs enfants. Mais j'ai connu des parents qui s'opposèrent à la vocation religieuse de leurs enfants, et dans plusieurs cas, Dieu a frappé ces malheureux, non pas par la mort physique de l'enfant, mais par la mort de son âme, et certains papas et mamans ont pleuré amèrement jusqu'à la fin de leurs jours leur opposition insensée aux desseins du bon Dieu à l'égard de leurs enfants. Et que penser de certains maîtres et maîtresses, qui, par leur mauvais exemple, leurs critiques de l'Eglise et du sacerdoce, tuent le germe de la vocation dans les âmes que Dieu leur a confiées ? Pensez-vous qu'ils échapperont toujours à la vengeance divine ?

Mais votre présence ici ce matin, mes chers amis, est un témoignage éloquent que vous n'êtes pas du nombre de ceux qui nuisent au travail de Dieu dans les âmes de vos enfants. Reste à savoir si vous faites tout votre possible pour seconder cette grâce divine. Qui parmi vous ne découvre pas, chaque jour, mille occasions de parler de façon à éclairer vos enfants sur l'importance de la vocation ? Que le maître n'aille pas s'imaginer qu'il a accompli son devoir si, en faisant son examen de conscience le soir, il constate qu'il n'a pas prononcé de paroles funestes à l'action divine. Si sa parole n'a pas été un stimulant et une lumière, il a trahi sa mission.

Nos instituteurs et nos institutrices doivent se rappeler que ce sont leurs exemples qui éclairent. Il n'y a rien de plus puissant que l'exemple et, à la manière de Notre-Seigneur, ils doivent commencer par accomplir ce qu'ils demandent aux autres de faire. Vous vantez devant vos enfants l'esprit de sacrifice, la générosité envers le bon Dieu, l'amour du Christ et de l'Eglise pour leur faire accepter une discipline. Tout cet étalage serait néanmoins bien fragile et de la comédie, si votre vie intérieure et vos actions ne sont pas exemplaires. Les jeunes vous imiteront, si votre enseignement et votre vie laissent une traînée lumineuse, car l'influence qu'exerce quelqu'un dépend de son prestige. Celui-ci n'est que le rayonnement de la valeur morale, même chez ceux

qui enseignent et qui, par ce fait même, exercent une influence toute spéciale auprès des enfants. A ce compte, c'est tout un programme de perfection et de sainteté que vous devez réaliser pour demeurer fidèles à votre importante vocation de pédagogues catholiques.

Chers amis, vous me comprendrez sans doute, si je profite d'une circonstance comme celle-ci pour lancer un appel à tout notre personnel enseignant. Nous avons un grand besoin de vocations et elles sont trop peu nombreuses. Ou plutôt les appels de Dieu sont toujours pressants, mais les jeunes n'ont pas assez de générosité pour suivre le Christ Jésus. Aidez-nous à lutter contre le concept de la vie relâchée qui fait tant de chemin parmi nos gens. La vie facile, la recherche du confort, l'appât des richesses, les convoitises de la chair et du cœur en même temps, autant de causes expliquant le phénomène de la baisse des vocations. Que nos jeunes apprennent la générosité dès les premières années. C'est à regret et avec angoisse que je me vois obligé d'affirmer que, dans un nombre toujours croissant de nos foyers catholiques, les parents ne peuvent plus enseigner la générosité, parce qu'ils sont devenus eux-mêmes égoïstes et matérialistes. Il ne restera donc plus que l'école catholique pour préparer bon nombre d'enfants à la vocation religieuse. Car il faut être généreux pour répondre au « *Veni, sequere me* ». L'appel de Notre-Seigneur ne donne pas cette générosité ; il la suppose. Le jeune homme riche de l'Evangile fut appelé avec autant, et nous pouvons dire même avec plus d'instance que Pierre, André, Jacques et Jean. Mais alors que la vie rude de ceux-ci les avait préparés à donner une réponse immédiate, l'habitude du confort et de la sécurité paralysa celui-là. — « Tout cela, je l'observe depuis ma jeunesse. Que me manque-t-il de plus » ? — Jésus lui dit : « Si tu veux être parfait, va vendre tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, tu auras ainsi un trésor au ciel. Puis, viens et suis-moi ». A ces mots, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens. L'égoïsme ferme le cœur comme des tampons d'ouate bouchent les oreilles.

Certes, l'apprentissage de la charité n'est pas chose facile dans notre société, dans notre civilisation qui exalte la technique. L'homme qui est habitué à se faire servir par la machine, n'est pas toujours prêt à servir les autres. Et cependant le commandement du Seigneur est formel et précis : « C'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés ». Que nos enfants apprennent à servir, parce que c'est encore la meilleure manière de se donner. Vous-mêmes, quand vous avez accepté les responsabilités inhérentes à l'exercice de l'autorité, c'était afin de mieux servir et d'étendre les obligations de l'obéissance. Ceux qui occupent des postes de dévouement dans l'enseignement n'en retirent qu'un seul avantage : celui d'y dépenser plus de forces. Tout ce que demande un maître ou une maîtresse doit être orienté vers le profit des élèves et non pas pour favoriser son propre agrément personnel. La tâche de l'éducation, c'est de prêter une raison plus lucide à une raison incertaine, une volonté plus ferme à une volonté chancelante. C'est alors que le jeune homme ou l'adolescent apprend à vivre sous le regard de sa propre conscience. Il est évident que l'appel du Maître à une vie de dévouement sera entendu avec plus

de lucidité par une âme ainsi éveillée aux problèmes spirituels, que s'il tombait dans une âme empoisonnée dans la cangue de l'égoïsme.

Le « *Tu, me sequere* » de Notre-Seigneur ne trouve aucun écho dans les âmes endurcies par la luxure. Déjà, dans l'ancien livre qu'est le Deutéronome, Dieu disait à son peuple : « Je leur cacherais ma face ; je verrai la fin qui les attend ; c'est une engeance perverse, des fils sans bonne foi ». La sensualité, la vie molle, le culte de la chair, ont rendu bien des cœurs sourds à l'appel de Dieu. Et ceux qui ont entendu l'invitation à suivre le Maître n'ont pas eu souvent la force pour marcher après Lui dans l'âpre sentier du renoncement, de la prière et de la chasteté. Je vous demande donc d'être exigeants dans ce domaine ; de demander à nos enfants d'être purs dans leurs pensées, leurs paroles, leurs actions. Que les fortes disciplines de l'ascèse chrétienne prennent dans nos écoles une forme concrète, adaptées bien entendu à l'âge des enfants ; ceux qui les acceptent se préparent, parfois inconsciemment, à un service de choix dans le Royaume de Dieu.

Mes frères, nous voulons des prêtres parce que nous voulons accomplir l'œuvre de l'Eglise et continuer la mission de Marie dans ce diocèse dont elle est la patronne. Jamais l'œuvre de l'Eglise n'aura été aussi urgente dans le monde qu'à notre époque. Un athéisme particulièrement dangereux pénètre de plus en plus les couches de la société. Notre façon de penser et d'agir est teintée de matérialisme. Nous sommes facilement victimes de certains novateurs étrangers au christianisme. Même les éducateurs doivent se garder contre certaines tendances modernes et qui veulent pour ainsi dire neutraliser tout le bienfait de la civilisation chrétienne. Vous devez, à la lumière de l'Evangile et de votre vocation d'éducateurs, mettre un frein à ces tendances et restaurer dans sa plénitude l'idéal que doit avoir tout éducateur chrétien.

Mes frères, l'Eglise est notre mère à tous. Elle attend de vous respect et dévotion. Elle considère l'œuvre de l'éducation comme fondamentale. Vous êtes pour ainsi dire ses plus proches collaborateurs après les prêtres. C'est un honneur et une lourde responsabilité que vous avez acceptés le jour où vous avez décidé de vous faire éducateurs. Votre récompense dans le ciel sera grande si vous savez vous montrer toujours à la hauteur de votre sublime vocation.

Rôle du Collège du Sacré-Cœur et celui de l'Université de Sudbury dans la formation du clergé *

L'exploitation des richesses spirituelles du diocèse assigne un rôle primordial au Collège du Sacré-Cœur et à l'Université de Sudbury dans la préparation et la formation du clergé, destiné à l'apostolat des masses ouvrières et aux œuvres multiples commandées par l'Action catholique.

Pour la première fois, depuis ma nomination au poste d'administrateur apostolique du diocèse du Sault-Ste-Marie, j'ai le plaisir de vous adresser la parole. Comme l'évêque doit se familiariser avec tous les problèmes de son diocèse, je pense que vous seriez intéressés à connaître mes premières impressions sur votre milieu et quels sont les soucis de votre évêque.

Depuis mon arrivée à North Bay, j'ai parcouru ce diocèse dans toute son étendue, visité presque toutes les paroisses et fait connaissance avec toutes les communautés enseignantes. Inutile de vous dire que j'ai été grandement et agréablement impressionné par tout ce que j'ai constaté, surtout par la valeur des personnes que j'ai eu le plaisir de rencontrer. Même si j'ai dû me faire violence pour quitter Montréal, ma ville natale, je suis assuré d'avoir trouvé ici une patrie d'adoption à laquelle je donnerai avec plaisir le meilleur de moi-même.

L'Ontario-Nord est une contrée en gestation. Des villes surgissent ici et là comme des champignons ; des richesses insoupçonnées occasionnent des migrations de population qui tiennent de la légende ; le nickel, le cuivre, l'uranium, l'or, le fer — tous ces minéraux ont donné une renommée mondiale à ce diocèse. Mais, on oublie peut-être que les plus grandes richesses, celles qui n'ont pas encore été exploitées à fond, résident dans le capital humain de ceux qui habitent notre région. Quand le Collège du Sacré-Cœur a décidé de se prévaloir de sa charte d'Université, c'était un pas vers l'exploitation plus poussée des forces intellectuelles vitales de ce milieu.

Dans ma première tournée à travers le diocèse, j'ai porté une attention particulière aux maisons d'éducation. Comme les Pères Jésuites sont ici depuis les premiers temps du diocèse, je me suis arrêté à considérer les mérites de leur institution de haut savoir qui a réussi à donner une élite à ce milieu. Le Collège du Sacré-Cœur, depuis sa fondation, a fourni un fort contingent de prêtres, religieux, professionnels et hommes d'affaires, non seulement dans la région, mais dans l'Ontario-Nord et le Nord-Ouest québécois. C'est dire que votre institution, maintenant devenue Université, mérite plus qu'une mention honorable.

Si, dans le passé, le vieux collège a fourni au diocèse une excellente proportion de prêtres pour le clergé diocésain, votre Evêque ne peut

* Allocution prononcée devant les étudiants du cours universitaire à l'Université de Sudbury, le 15 janvier 1958.

pas s'empêcher de tourner les yeux vers vous, aujourd'hui, pour espérer encore une plus grande armée d'ouvriers pour la moisson de plus en plus abondante. Je sais que vous avez souvent des retraites et des sermons — des malins diront trop souvent ! — pour vous permettre d'orienter votre vie dans le sens voulu par la Divine Providence. Cependant, permettez au Chef spirituel de ce diocèse de vous donner un aperçu de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Comme vous le savez, le diocèse du Sault-Sainte-Marie se compose à peu près également de fidèles de langue anglaise et de fidèles de langue française. C'est dire qu'il nous faut un clergé capable d'exercer son ministère auprès de ces deux groupes ethniques d'une manière satisfaisante. Il semble évident qu'il y a pénurie de prêtres des deux côtés, mais la situation est encore plus pénible pour les fidèles de langue française. Il nous faudrait, pour combler les vides, fonder des paroisses, diriger et animer des œuvres d'action catholique et sociale, de 30 à 40 prêtres de langue française. C'est un chiffre qui vous paraît sans doute assez élevé, mais il correspond assez bien aux besoins réels des âmes de mon diocèse. C'est vraiment le cas de le dire, « la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux ».

L'évêque, dans son diocèse, est responsable de toutes les âmes qui se trouvent sur son territoire. Aucune phase de l'activité humaine de ses enfants ne lui est indifférente. Même s'il doit espérer que tous possèdent un certain confort matériel qui facilite, selon saint Thomas, la pratique de la vertu chrétienne, il aura plus à cœur assurément la sanctification des âmes. Aujourd'hui, plusieurs éléments concourent à rendre plus difficile et complexe cette sanctification des âmes. Non seulement les prêtres doivent-ils célébrer la sainte messe et distribuer les sacrements, mais ils doivent jouer un rôle de premier plan dans l'éducation morale et sociale du peuple qui leur est confié. C'est dire que les exigences de l'Église quant à ses prêtres sont plus vastes qu'il y a un siècle ! Quelques exemples suffiront à le démontrer.

Vous avez dans votre milieu une classe ouvrière considérable. Ces ouvriers sont presque tous chrétiens et en grande partie catholiques. Ils peuvent s'attendre à recevoir de leurs prêtres l'enseignement social qui, tout en leur permettant d'exercer leur métier d'ouvrier avec compétence, les éclairera également sur leur vocation spéciale de fils de Dieu, au sein de leur syndicat. C'est notre devoir de les empêcher de tomber victimes des meneurs ouvriers à tendance marxiste. Ils ont droit à notre attention particulière et surtout à nos services de fidèles interprètes de la doctrine sociale de l'Église.

L'Action catholique est au stage embryonnaire dans le diocèse. Il me faut des prêtres zélés pour diriger et animer ces mouvements qui contribuent grandement en d'autres diocèses à endiguer la vague de paganisme qui déferle sur le monde. Comme nous vivons côte à côte avec nos frères séparés, les protestants, il faudrait aussi établir des services d'information qui leur permettraient d'apprécier à leur juste valeur les trésors de notre foi.

Nous pourrions continuer ainsi durant des heures à vous énumérer les besoins de notre diocèse, et nous pourrions encore ajouter à la liste des soucis qui pèsent lourdement sur les épaules de votre évêque. Je

sais que vous en avez suffisamment pour comprendre et pour que je puisse compter sur votre sympathie.

En terminant, je vous demande de prier pour connaître votre vocation ou pour la conserver si vous la connaissez déjà. Profitez des précieux moments que vous passez dans cette sainte maison pour vous former, non seulement l'intelligence, mais surtout la volonté et le cœur. Si le Bon Dieu vous appelle à son service, répondez généreusement, ne regardez pas en arrière. Plusieurs d'entre vous sont peut-être, selon la parole de l'Écriture, comme ce jeune homme riche, à qui le Christ demande de tout donner et de le suivre...

A tous, je demande l'aumône de vos prières. Priez pour que la Divine Providence assiste votre évêque dans l'œuvre immense qui lui est confiée.

Droits de l'Eglise et devoirs des contribuables catholiques en éducation.*

Dans l'histoire, l'Eglise a toujours veillé à l'instruction des peuples en Europe comme en Amérique. Rappel des droits de l'Eglise en matière d'éducation et menaces actuelles contre l'école catholique. Devoirs des contribuables catholiques. Avantages à tirer, pour les commissaires, de la tenue de réunions régulières.

Depuis quelque temps, les problèmes d'éducation sont au programme de toutes les associations nationales et supranationales. On discute sur ce sujet dans toutes les classes de la société avec un intérêt qui semble varier selon les préoccupations de chacun. On dirait que le monde occidental avait besoin d'un Spoutnik pour se rendre définitivement compte que de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse dépend la suprématie mondiale de l'un ou de l'autre camp. Encore le mois dernier à Ottawa, une Conférence nationale sur l'éducation réunissait pédagogues, hommes d'église, chefs syndicaux, industriels, enfin des hommes de tous les milieux. Et comme le Dr Penfield, président du Congrès le soulignait, c'était la première fois que l'éducation tenait la manchette dans les journaux du pays. Cet éveil, au lieu de nous trouver indifférents, doit au contraire stimuler en nous le désir sincère d'apporter une contribution sérieuse à l'orientation moderne de l'éducation.

L'Eglise s'est toujours préoccupée de l'éducation

L'Eglise n'a pas attendu l'avènement du Spoutnik russe pour se pencher avec sollicitude sur les problèmes de l'éducation. Depuis les premiers siècles du christianisme, l'Eglise a fait vraiment siennes ces paroles du Divin Maître : « Allez, enseignez toutes les nations ». Non seulement l'Eglise par ses évêques, par ses moines, par ses prêtres s'est-elle efforcée de présenter la doctrine évangélique à toute la race humaine, mais elle a toujours contribué par l'établissement de ses écoles à former des savants dans toutes les sciences profanes. N'est-ce pas l'Eglise qui a répandu l'éducation et l'instruction dans l'immense majorité des nations européennes ? Si notre Mère la Sainte Eglise n'avait pas tenu à fonder des écoles et des universités, l'éducation ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, et l'Eglise n'aurait pas rempli totalement sa mission providentielle. Sa Sainteté le Pape Pie XII, plus que tous ses prédécesseurs sur le Siège de Pierre, grâce à ses directives, a tenu à guider les hommes dans leur recherche d'un juste équilibre. La raison fondamentale de cette insistance du Pape Pie XII à traiter ce sujet, dans son sens le plus universel, semble être qu'il voit dans l'éducation la clé de tous les problèmes du monde. Dans son Radio-message du 5 août 1951 au IV^e Congrès International d'Education Catholique

* Allocution prononcée au Congrès des commissaires d'écoles de langue française, à Sudbury, le 2 mars 1958.

à Rio-de-Janeiro, Pie XII se pose cette question : « Qu'y a-t-il de plus transcendant dans la vie de l'humanité que l'éducation ? L'enfant ou l'adolescent... est une source d'espérance, espérance pleine de promesses pour la famille, pour la patrie, pour toute la société humaine. Mais en même temps espérance précieuse pour l'Eglise, pour le ciel, pour Dieu lui-même, à l'image et à la ressemblance de qui il a été fait, dont il est ou doit être le fils. Pour que l'enfant soit un gage d'espérance ou ne déçoive pas, mais donne des fruits, il faut bien l'éduquer : éducation physique qui fortifie les énergies du corps, éducation intellectuelle qui développe et enrichit les ressources de l'esprit, éducation morale et religieuse qui éclaire et guide l'intelligence, qui forme et fortifie la volonté, qui discipline et sanctifie les mœurs... »

Mesdames et messieurs, ces paroles de Pie XII ne restent-elles pas pour nous catholiques, un programme détaillé de ce que doivent être pour nous jeunes les écoles chrétiennes ? Comme vous le voyez dans ce texte de Pie XII, le rôle de l'Eglise n'est pas ce qu'on peut appeler un rôle purement supplétif. L'Eglise a un droit primordial à l'éducation de la jeunesse, à cause justement de sa mission divine. N'est-ce pas la raison pour laquelle dans tous les pays du monde, l'Eglise s'efforce de maintenir au prix de sacrifices héroïques des écoles catholiques pour l'éducation de ses enfants ? Nous avons eu l'exemple des évêques en pays communistes. Ils sont prêts à sacrifier certains de leurs droits secondaires, mais demeurent intransigeants quand il s'agit de leurs écoles. D'ailleurs, les communistes ont reconnu l'importance de l'éducation en s'acharnant en pays conquis à détruire les systèmes chrétiens déjà existants et à limoger les éducateurs catholiques, même ceux de moindre influence. Ce qui se produit actuellement derrière le rideau de fer, c'est-à-dire les persécutions que les catholiques subissent, voilà une preuve de plus que l'Eglise n'a pas changé de doctrine par rapport à l'éducation de la jeunesse.

L'Education au pays

Peut-être sommes-nous portés à voir les défauts des systèmes scolaires des pays autres que le Canada, et n'avons-nous pas été assez soucieux de découvrir les dangers qui menacent notre propre système d'éducation ? Son Exc. Mgr Joseph-Marie Lemieux, archevêque d'Ottawa, rappelait l'un de ces dangers dans son discours, lors du Congrès Canadien sur l'Education : « Dans la lutte que se livrent deux humanismes, celui qui prétend organiser la société sans admettre aucune autorité supérieure à l'Etat, comme si Dieu n'existait pas ; et l'autre qui reconnaît la dépendance de l'homme à l'égard de son Créateur, les croyants seront voués tôt ou tard à la défaite, s'ils ne prennent soin d'assurer à la jeune génération une éducation conforme à leur position doctrinale ». (*Le Droit*, le 17 fév. 1958).

Cette sorte d'éducation, mes chers commissaires, les écoles séparées se doivent de l'assurer et de l'améliorer dans toute la province. Tantôt nous disions les misères des catholiques en pays communistes qui voient l'école athée remplacer l'école catholique ; n'y a-t-il pas eu aussi dans le passé, en Ontario et en d'autres provinces du Canada, une lutte parfois ouverte, parfois sourde contre l'école confessionnelle ? Grâce

à Dieu, il s'est trouvé suffisamment d'évêques, de prêtres, de pères et de mères de familles pour défendre avec la dernière énergie ce bien inaliénable ! Nous aurions tort de croire que notre tâche, en ce qui concerne nos écoles en est une de satisfaction bourgeoise : il y a toujours lieu de nous demander si nous avons tout fait pour que l'éducation de nos enfants soit plus conforme encore au véritable esprit qui doit animer l'école catholique.

Une erreur assez répandue parmi trop de gens voudrait que l'école catholique se contente de donner une petite demi-heure de catéchisme par jour et qu'elle devienne pour le reste du temps, pour toutes fins pratiques, une école neutre. Une école qui se contenterait de la petite demi-heure de catéchisme, ne serait plus une école catholique, car on ne peut pas dire que la religion « fait partie » seulement de l'éducation ; elle en est la base et le terme, à cause justement de la conception chrétienne que nous devons avoir de l'homme. En effet, l'homme a une destinée surnaturelle et éternelle ; la religion en est l'âme, en ce sens qu'elle imprègne et vivifie de l'intérieur tout le contenu humain de l'éducation. Non seulement faut-il inscrire l'instruction religieuse dans les horaires scolaires, mais il faut que la religion informe tout l'enseignement. Selon Pie XII encore : « Une erreur très répandue restreint l'instruction et l'éducation religieuse à un temps déterminé, bien qu'au sein de programmes complets et sagement distribués. Mais la véritable éducation chrétienne exige bien plus : elle doit pénétrer tout l'enseignement même profane et entrer jusqu'au fond de l'âme. Elle consiste donc, outre l'exposition méthodique de la doctrine, à voir et à faire voir toutes choses à la lumière de la grande et divine Vérité, comme dans la contemplation de la création matérielle, on ne voit bien les choses avec leurs vraies couleurs que dans la lumière... du beau soleil de Dieu ». L'éducation n'est pas une accumulation livresque de « connaissances encyclopédiques, disparates et confuses », mais une culture. Elle suppose une vision du monde, elle est une unité :

« Développer, dit encore Pie XII, d'après une sage pédagogie de la culture intellectuelle, se servir de la santé, de la vigueur corporelle et de l'agilité des membres obtenus grâce à l'éducation physique au profit de la promptitude et de la souplesse de l'esprit, affiner, par l'heureux accord des sens et de l'intelligence, dans la formation artistique, toutes les facultés afin de donner à leur exercice la grâce et l'amabilité, et par là une efficacité plus grande, plus étendue, plus accessible, tout cela est bel et bon, mais n'aurait ni valeur éternelle, ni plénitude suffisante, si la culture religieuse ne s'y ajoutait pour donner..., à toute l'éducation, son unité et sa véritable valeur ». (6 mai 1951 — *Radio-message*, Desclée, p. 405)

Ce que l'Eglise désire, c'est que l'école catholique devienne véritablement un foyer de formation totale, dans la tradition la plus pure du catholicisme, pour toute notre jeunesse. Ne sommes-nous pas parfois tentés d'abandonner facilement certaines de nos positions traditionnelles sous le fallacieux prétexte qu'il faut viser surtout à donner à nos enfants un bagage scientifique, comme si science et religion étaient incompatibles ! N'avez-vous pas entendu cette réflexion, pour le moins irréfléchie, de certains catholiques qui trouvent que l'institu-

trice enseigne trop de catéchisme à l'école séparée ? Il y a même des parents catholiques qui poussent leur ignorance jusqu'à envoyer leurs enfants à l'école publique, parce qu'ils ne veulent pas que leurs rejetons soient en arrière des petits protestants ! Le moins que nous puissions affirmer de ces pères et mères de famille en rupture de ban avec l'Eglise, c'est qu'ils sont de mauvais catholiques !

Pour mieux nous pénétrer de l'importance suprême que doit avoir à nos yeux l'école catholique, il est bon de revenir à la pensée de l'Eglise, quand par la voix de Pie XII elle réaffirme ses droits sur l'éducation. « Un droit direct et suréminent dans le domaine de l'éducation, avec tous les moyens nécessaires et utiles à cette fin revient à l'Eglise, à qui est confié le soin religieux des hommes, et qui, en conséquence, est aussi responsable de la formation spirituelle et morale de l'enfant » (*Alloc. du 8 sept. 1946, Desclée*). Cette responsabilité, l'Eglise n'a jamais refusé de l'assumer. Par le Pape et par les évêques, l'Eglise continue de veiller sur l'éducation de la jeunesse avec un soin jaloux. Ce n'est pas un privilège que l'Eglise réclame, quand elle s'occupe des écoles catholiques, ce n'est pas une faveur que les prêtres et laïques réclament, quand ils prônent l'établissement d'écoles catholiques, c'est un droit sacré qui leur est conféré par leur appartenance à l'Eglise. Non seulement l'Eglise veut-elle que les écoles se multiplient pour assurer l'éducation catholique au plus grand nombre, mais Elle a aussi un droit de regard sur l'enseignement donné par et dans ses écoles. C'est un devoir primordial pour les commissaires de s'assurer que les instituteurs et institutrices, ceux-là à qui est confiée plus immédiatement la mission de l'Eglise, soient compétents et de mœurs irréprochables. Grâce à Dieu, les catholiques de l'Ontario ont été bénis dans leur personnel enseignant. Depuis toujours, vous avez eu des professeurs dévoués qui n'ont pas hésité à sacrifier un salaire plus alléchant pour rester dans les écoles catholiques. Nous devons une lourde dette de reconnaissance aux communautés religieuses qui n'ont pas craint de se sacrifier durant de nombreuses années pour continuer l'œuvre de l'enseignement catholique dans nos écoles séparées, malgré le marasme financier dans lequel se trouvaient nombre de nos commissions scolaires. Si aujourd'hui, les conditions financières se sont sensiblement améliorées et qu'elles promettent de l'être encore davantage pour toutes nos écoles, que l'on se garde d'oublier les sacrifices héroïques de plusieurs laïques certes, mais surtout des communautés religieuses qui ont apporté à l'école ontarienne le meilleur de leurs énergies et de leur zèle apostolique. Nous tous, catholiques ontariens, nous avons contracté une dette de gratitude infinie à l'endroit de ces authentiques héros et héroïnes de la cause catholique.

Mes chers commissaires, quand nous parlons de la mission de l'Eglise en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse, nous avons aussi présent à l'esprit le rôle primordial qui est le vôtre pour conduire à terme cette mission. Dans le passé, nous avons pu compter sur le dévouement inlassable d'apôtres laïques qui n'ont pas hésité à sacrifier beaucoup de leur temps et de leur argent pour assurer l'existence légale des écoles séparées ; aujourd'hui, plus qu'hier peut-être, nous devons compter sur le dévouement constant des commissaires d'écoles catho-

liques pour assurer le développement et l'épanouissement de notre système scolaire. Dans le passé, nos commissaires ont écouté attentivement les conseils et les directives de l'Eglise qui leur parlait par la voix des souverains pontifes et des évêques. Aujourd'hui, les évêques doivent encore davantage compter sur la loyauté et le dévouement des commissaires d'écoles catholiques pour assurer l'œuvre de continuité de l'Eglise dans un monde extrêmement changeant.

Nous avons essayé de traiter du problème de l'école catholique dans ses grandes lignes, mais il serait futile de vouloir vider la question ce soir. Je voudrais cependant, à la lumière des énoncés antérieurs qui démontrent les droits de l'Eglise sur l'éducation de la jeunesse, vous entretenir un moment de nos soucis d'évêque, pour ce qui concerne l'éducation dans le diocèse du Sault-Ste-Marie.

Dans le passé, la population catholique, en général, jouissait d'écoles convenables qui leur permettaient d'éduquer chrétiennement leurs enfants. Cependant, soit à cause de la distance à parcourir, soit à cause de certaines circonstances locales, une forte proportion de nos jeunes étaient forcés de fréquenter des écoles publiques communes. Depuis ces derniers quinze ans, la croissance de nos villes nous a peut-être empêché de garder un contrôle parfait sur la fréquentation scolaire de la jeunesse catholique de certaines sections de notre diocèse. Un coup d'œil rapide nous permet d'affirmer toutefois qu'un trop grand nombre de nos jeunes échappent à l'influence de l'école catholique. Aussi longtemps qu'il y aura un jeune catholique à qui sera refusé le bienfait de l'enseignement de sa religion, parce qu'il fréquentera l'école publique, nous n'aurons pas terminé notre tâche. Aussi longtemps qu'il y aura des parents soi-disant catholiques qui négligeront par insouciance ou par esprit d'insoumission aux directives de l'Eglise d'envoyer leurs enfants à des écoles catholiques, il y aura de la besogne pour votre évêque et aussi pour vous, messieurs les commissaires. Nous n'avons pas l'intention d'effrayer nos bons catholiques en imposant des sanctions sévères immédiatement ; mais qu'il nous suffise d'affirmer dès maintenant que nous considérons comme très graves les cas de ces parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école séparée. Ils mettent en danger un bien précieux légué à leurs enfants, celui de la foi ; et, eux-mêmes, à cause de leur insubordination, risquent de glisser dans l'indifférence religieuse.

Puisque nous devons compter uniquement sur le support des contribuables catholiques pour soutenir nos écoles, nous condamnons aussi avec la plus grande sévérité ceux de notre foi qui versent leurs taxes scolaires aux écoles publiques communes. Même si cela doit imposer certains sacrifices, les catholiques ont une obligation morale de verser leurs taxes aux écoles publiques catholiques. Comme nous l'écrivions dans notre lettre pastorale du Carême : « ceux qui s'entêtent à désobéir aux lois de l'Eglise à cet égard (i.e. taxe et fréquentation scolaire) doivent se rendre compte de la gravité de leur action et se rappeler leur responsabilité devant Dieu ».

Nous ferons tout en notre pouvoir pour que le bienfait de l'éducation catholique soit dispensé à toute notre jeunesse dans les limites de notre territoire, non seulement au degré primaire, mais aussi aux

degrés secondaire et universitaire. Je compte que je serai fermement épaulé dans cette tâche par tous les commissaires catholiques du diocèse du Sault-Ste-Marie.

Mes chers commissaires, je crois que vos réunions régulières sont de nature à profiter grandement à toute la population catholique de la province. Vous apprenez, grâce à ces rencontres, à mieux vous connaître, et à prendre connaissance aussi des problèmes propres à d'autres milieux. En devenant de meilleurs commissaires, vous remplissez mieux et avec plus de compétence votre devoir d'état. Vous avez toutes sortes de soucis, mais soyez assurés que vous jouissez de l'entière sympathie de votre évêque. Vous avez non seulement à assurer l'existence de l'école catholique, mais aussi celle de l'école bilingue. L'enseignement du français dans les écoles de la province doit vous préoccuper et avec raison. Vous devez aider vos compatriotes à conserver le bienfait de la culture française dans leur milieu respectif, et vous le ferez d'autant plus facilement que vous resterez fidèles à votre foi.

Mesdames et messieurs, je vous laisse réfléchir sur ce texte de Pie XII qui, dans une allocution à des étudiants français, le 7 avril 1947, (cf. Desclée, p. 363) disait ceci : « L'Eglise tout au long de son histoire s'est toujours montrée attentive à la vie intellectuelle de la jeunesse et non pas seulement pour en sauvegarder l'orthodoxie, mais pour la promouvoir dans tout le domaine de la science aussi bien profane que sacrée. Les idées — les suprêmes idées philosophiques — mènent le monde, dit-on. Où le mènent-elles ? Filles de science, mais reflets de la vérité éternelle, rayons de la lumière incréée, elles le mènent vers sa perfection, dans l'ordre, pour son bien et sa félicité. Coupées de leur foyer divin, elles ne sont plus que ténèbres : malheur au monde, le jour où il prend les ténèbres pour la lumière et la lumière pour les ténèbres ».

Cette vigilance constante sur la vie intellectuelle et spirituelle de la jeunesse du diocèse, nous allons continuer à l'exercer, convaincu que nous travaillons pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Manifestation mariale à Sudbury *

*Sens de notre dévotion envers Marie et conséquences
de cette dévotion dans notre vie quotidienne.*

Cette manifestation mariale, que nous avons organisée pour répondre aux vœux du Souverain Pontife et aussi pour nous joindre au concert de louanges qui s'élèvent à la gloire de la Mère de Dieu en ce centenaire des apparitions de Lourdes, doit opérer une réelle transformation de notre vie de catholiques. Nous n'avons rien compris au message de la Sainte Vierge à Lourdes et à Fatima, si nous restons apathiques devant le mal, si nous oublions que la prière et le sacrifice sont des éléments essentiels de notre vie de fils et de filles de Dieu. Ne serait-il pas dans l'ordre de méditer quelques instants sur le sens de notre dévotion envers Marie et sur les conséquences de cette dévotion dans notre vie quotidienne ?

Marie est notre mère. Elle nous a été donnée par le Christ lui-même quand il était suspendu à la Croix. Elle s'intéresse depuis toujours à l'Eglise fondée par son Divin Fils. Bien plus, elle s'intéresse à la vie de chacun de ses enfants de la terre.

Les privilèges que l'Eglise a attribués à la Sainte Vierge sont un signe que l'Esprit-Saint, qui dirige l'Eglise, veut voir les hommes recourir à Marie et l'honorer d'une manière toute spéciale. Comme dans l'ordre naturel, l'homme reste toujours rempli de confiance en sa mère, ainsi dans l'ordre spirituel nous devons continuellement garder cette attitude de confiance totale en l'intercession de la Sainte Vierge et en son amour attentif. Les différents titres de Marie telles que son Immaculée Conception et son Assomption ne peuvent pas remplacer dans nos esprits son plus beau titre de Mère de Dieu et de mère des hommes. Les définitions dogmatiques et l'enseignement de l'Eglise sur la Sainte Vierge visent à nous attacher toujours davantage à Marie, notre Mère, et à nous engager à une dévotion toujours plus profonde à son endroit.

La Sainte Vierge, dans le message qu'elle confiait à Bernadette Soubirous à la grotte de Massabielle, est revenue à plusieurs reprises sur l'importance de la prière et de la pénitence dans la vie du chrétien. Ce message, depuis cent ans a-t-il fait son chemin dans l'esprit et les cœurs de ses enfants de la Terre ? C'est une question à laquelle vous pouvez répondre aussi bien que moi-même ! Depuis les apparitions de Lourdes, des pays complets sont tombés sous la botte des Communistes athées qui n'ont pour unique ambition que d'extirper le christianisme de la face de la terre. Depuis les apparitions de Lourdes, nous avons eu deux guerres mondiales des plus néfastes pour l'équilibre moral des hommes et l'équilibre politique des nations. Il n'est donc pas étonnant alors que la Sainte Vierge dans son affection maternelle ait jugé nécessaire de revenir de nouveau sur la terre pour donner un nouvel avertissement. Et nous avons eu les apparitions de Fatima avec

* Allocution prononcée à la manifestation mariale tenue à Sudbury, le 14 septembre 1958.

de pressantes invitations à la prière et à la pénitence ! Le monde a-t-il changé ? Depuis treize ans, le monde est aux prises avec la menace toujours actuelle d'une guerre nucléaire, qui mettrait l'existence même de notre civilisation en péril. Malgré les pressantes invitations du Saint-Père aux chefs d'Etat, le Bon Dieu semble trop souvent absent des délibérations internationales.

Depuis Lourdes, des millions de fidèles gémissent sous la férule brutale et infâme des Communistes. Ces catholiques n'étaient pas plus méchants que les autres. Ils avaient, eux aussi, connu le message de Lourdes, comme nous. Ils souffrent aujourd'hui dans leur âme et dans leur corps, et Dieu seulement sait quand leurs souffrances se termineront. Le même sort nous est-il réservé ?

Même si Lourdes est chose du passé, son message demeure toujours d'une brûlante actualité. La Sainte Vierge a dit à Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception », dès l'une de ses premières apparitions, et lui a confié la mission d'avertir les hommes des dangers qu'ils couraient s'ils n'avaient pas le courage de vivre selon les dictées de l'Evangile de son Divin Fils. Elle nous répète de nouveau le même message, encore plus pressant cette fois-ci, parce que les hommes ne semblent pas vouloir comprendre. Si vous considérez la vie moderne avec l'atmosphère de péché qui l'entoure ; si vous réfléchissez sur la conduite des hommes dans leur vie publique et privée, vous comprendrez vite que l'invitation à la pénitence et à la lumière n'est pas vaine. Elle est sérieuse, l'Immaculée, quand elle nous supplie de quitter la voie du péché ; elle craint pour notre salut éternel et elle veut éviter un cataclysme pour l'univers.

Au cours de cette année, vous avez entendu parler de Lourdes à plusieurs reprises. Le message de Lourdes et celui plus récent de Fatima vous ont-ils laissés indifférents ? Cet appel à la prière et à la pénitence que l'Eglise ne cesse de répéter à la suite de notre sainte Mère, a-t-il rencontré des oreilles sourdes et indifférentes ? Aujourd'hui, mes chers fils du diocèse du Sault-Ste-Marie, réunis ici à la grotte de Sudbury ou réunis dans vos églises, vous devez prêter une oreille attentive à l'appel de notre sainte Mère qui ne cesse de nous répéter : « Prière, Pénitence, Pénitence, Prière ». Il faut qu'il y ait un réel effort de la part de chacun d'entre nous pour nous montrer de vrais fils de notre Mère. Nous serons ces fils soumis et obéissants dans la mesure où nous serons fidèles à vivre son message.

Lourdes ne doit pas être un mot vide de sens pour nous. La Sainte Vierge compte sur nos prières et sur nos sacrifices pour remettre un peu de paix et d'amour dans notre monde malade.

Aussi, unissons nos prières aux intentions chères à notre Saint-Père : la Paix dans le monde et nos frères persécutés pour leur foi.

Notre Saint-Père le Pape soulignait par une lettre encyclique le centenaire des apparitions de Lourdes. « Nous tournons, écrivait-il, notre esprit et notre cœur vers Lourdes » et il déclarait : « Nous avons surtout la conviction que Notre Dame nous presse de recueillir les leçons spirituelles des apparitions et de nous engager sur la voie qu'elle nous a si clairement tracée ».

Dans son message de Massabielle, c'est à l'univers que s'adresse

Marie ; à nous, vivant dans les pays libres ; à nos frères tourmentés, vivant derrière le rideau de fer. La Sainte Vierge manifeste le plus grand respect pour l'autorité de l'Eglise. Elle tient à passer par elle : « Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle ». Les âmes ouvertes et droites entendent là encore la voix de Jésus déclarant à ses apôtres et à leurs successeurs : « Qui vous écoute m'écoute, et qui vous rejette me rejette ; et qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé ».

Les leçons de Lourdes ? Ne sont-elles pas le retour à la foi du baptême, à la prière sincère pour chacun de nous, pour les pécheurs, pour le monde ; un retour à la pénitence aussi. « Priez pour les pécheurs », dit Marie à Bernadette, et elle mit en pratique ses propres paroles en récitant le chapelet avec sa privilégiée. Pour enseigner l'exercice de la pénitence, Marie enjoint à la petite de manger de l'herbe ; elle l'invite à gratter le sol. Sous les doigts de l'enfant, la source va sourdre où depuis un siècle les foules d'infirmités et de croyants accourent et se lavent et s'en vont guéris.

Admirer, chanter Marie, capter son message ; voilà qui dispose à la consécration particulière à laquelle le centenaire de Lourdes convoque les fidèles. Des flots de grâce coulent spécialement en cette année sur l'humanité, flots alimentés par les prières et la bénédiction particulière de la Vierge. Quand le Saint-Père élève la voix, ses paroles revêtent toujours un cachet d'autorité, parce qu'elles participent à des mérites ayant un poids d'éternité. Or le Souverain Pontife insiste pour que les pèlerinages, les manifestations bénéficient... de lendemains aussi propices que possible à une action profonde et durable de la grâce qui se traduiront par le retour à une pratique assidue des sacrements, par le respect de la morale chrétienne dans toute la vie, par l'engagement enfin dans les rangs de l'Action catholique et des diverses confréries recommandées par l'Eglise. « A ces conditions seulement, dit le Saint-Père, n'est-il pas vrai que l'important concours de pèlerins à Lourdes en l'année 1958 portera, selon l'attente même de la Vierge Immaculée, les fruits de salut nécessaires au monde actuel ? »

Symbolisme de l'église paroissiale *

Place que l'église paroissiale tient dans la vie spirituelle du chrétien.

« Si Yahweh ne bâtit la demeure, en vain travaillent ceux qui la construisent ». (Ps. 127, 1)

L'église que nous avons bénite, ce matin, n'est que l'image de l'Eglise spirituelle que nous devons édifier dans chacun de nous. Le psalmiste avait raison de parler de ces ouvriers qui travaillent en vain, parce que le Seigneur n'est pas de la partie. Ce bel édifice, qui servira pour plusieurs années au culte divin, n'est pas une maison ordinaire : dans cette enceinte se produiront les événements les plus importants de la vie de plusieurs générations de fidèles. C'est ici surtout que le Seigneur aura sa large part de vos affections et de vos résolutions de vie meilleure. C'est ici que vous viendrez chercher les grâces nécessaires à votre salut et au salut des êtres qui vous sont chers. On peut vraiment dire que l'église est l'antichambre du ciel, pour celui qui a la foi.

Pourquoi insistons-nous sur l'importance que les fidèles doivent donner à leur église ? Vous le savez déjà sans doute, mais si vous le voulez bien, nous allons revoir ensemble les principaux motifs qui nous forcent à considérer l'église comme la maison la plus importante de la paroisse.

L'église c'est la maison de Dieu. La présence de Jésus dans nos tabernacles est la plus grande richesse qui soit sur la terre. Il ne faut donc pas nous étonner que nous voulions offrir à Jésus ce qu'il y a de mieux comme habitation. Mais Jésus ne veut pas demeurer seul dans l'église. Il désire notre compagnie, et il la désire souvent. Il veut que nous fassions de l'église l'endroit par excellence de la prière. C'est dans une église qu'il a voulu voir célébrer la Sainte Messe, le plus bel acte d'adoration, d'offrande, de réparation et de demande que l'on puisse offrir à Dieu. C'est ici à la sainte table que les chrétiens viendront se nourrir du Pain de Vie. C'est ici également que nous viendrons chercher réconfort et pardon par la confession de nos péchés et par l'absolution du prêtre.

L'enfant, dès le berceau, subit l'influence de l'Eglise. Les parents chrétiens ne négligeront pas d'amener leur bébé à l'église pour le faire baptiser dès sa naissance, ou peu de temps après. La première grâce du sacrement lui sera conférée dans une église. Par les eaux du baptême, il naîtra de nouveau, mais à la vraie vie, celle qui conduit au ciel.

C'est dans cette église que nous aurons le bonheur de confirmer un grand nombre des enfants de votre paroisse. En recevant des mains de l'évêque ce sacrement si riche de promesses, vos enfants prendront leur rang dans l'armée des soldats du Christ qui doivent continuellement monter la garde aux portes de leur âme et aux portes aussi de

* Sermon prononcé lors de la bénédiction de l'église Saint-Eugène de Sudbury, le 5 octobre 1958.

la Cité de Dieu. Puissent les dons du Saint-Esprit contribuer à rendre toute la jeunesse qui en sera bénéficiaire dans cette église, plus consciente de ses devoirs sacrés à l'endroit de leur mère, la Sainte Eglise.

Les jeunes, soucieux de fonder leur foyer sur une base solide, viendront au pied de ces autels bénis échanger les paroles sacramentelles, qui en feront des époux, des épouses. L'église devient ainsi le premier foyer du jeune couple, et il devra rester pour eux leur centre d'intérêt essentiel. Que l'on n'oublie pas de considérer le mariage comme une chose sacrée. Tout ce qui est extérieur à la préparation du mariage n'est pas comparable à la préparation intérieure que ce sacrement suppose.

Nos foyers chrétiens doivent donner l'exemple au monde du sérieux avec lequel on doit considérer le mariage et les lois qui le régissent. Si tous les couples, qui viendront se marier dans cette église, comprennent tout le sens du geste qu'ils poseront et des paroles qui seront prononcées, il n'y aurait pas de crainte à avoir sur l'avenir de ces mariages. On ne doit jamais prendre à la légère les choses qui se déroulent dans une église, puisque nous avons dans une église, le Christ lui-même comme témoin des engagements que nous prenons.

Mais votre église serait vide sans le prêtre qui en assure la direction. Sans le prêtre, il n'y a pas de sacrements, pas de messe, pas de présence réelle. Nous sommes peut-être gâtés dans les pays catholiques ; nous nous imaginons facilement que nous aurons toujours assez de prêtres pour veiller sur nos âmes et assurer la distribution des sacrements. Il serait funeste de s'endormir sur une telle présomption. Nous avons un besoin urgent de prêtres pour assurer dans nos églises le service divin, et ces prêtres viendront de vos familles, si vous savez donner à vos foyers une atmosphère authentiquement chrétienne. Vous aurez des vocations ou vous serez la cause de l'éclosion de vocations dans de jeunes âmes, dans la mesure où vous aurez soin de prolonger l'influence de l'Eglise dans vos foyers. Nous espérons un jour avoir le bonheur de conférer le sacerdoce dans cette église St-Eugène et de le conférer assez souvent. Il me semble qu'il ne devrait pas y avoir de plus bel honneur et de plus noble ambition pour une paroisse que de voir l'un de ses membres devenir prêtre dans l'église paroissiale. Une église sans prêtre est une tragédie. Aurons-nous assez d'esprit de foi et d'amour du Christ pour éviter cette tragédie même au Canada, même dans ce diocèse ?

Les sacrements sont distribués dans une église. Vous venez y puiser toutes les grâces qu'il vous faut pour rester unis à Dieu. Vous venez aussi entendre la parole divine. Vos prêtres en vous instruisant, en vous réprimandant, en vous donnant des directives morales, remplissent vraiment la mission que le Christ leur a confiée d'« aller et d'enseigner toutes les nations ». Puissiez-vous dans l'église St-Eugène, toujours écouter attentivement vos prêtres qui veulent votre sanctification et votre salut !

J'aimerais en terminant offrir mes félicitations les plus cordiales au Père Fortier, notre dévoué Vicaire Forain, qui a su diriger les travaux de reconstruction de cette église avec beaucoup de doigté. Vous pouvez être fiers, mes bien chers fils et filles de St-Eugène, de votre belle

église. Elle est un monument à la gloire de Dieu et sera aussi un témoignage de votre foi et de votre amour.

Cette église devra servir à l'édification de cette Eglise intérieure dont le chrétien doit hâter le parachèvement dans son âme. Le Christ est ici qui vous attend continuellement. Que l'église soit et reste pour vous, tout au cours de votre vie, l'étoile qui vous dirige vers le port éternel !

Secours pratiques et spirituels à apporter dans la grève de l'INCO *

C'est avec une profonde reconnaissance que nous exprimons nos plus sincères remerciements aux fidèles de notre diocèse. Ils ont magnifiquement répondu à notre demande de prières, à l'occasion de la maladie et de la mort de notre bien-aimé Pontife Pie XII. Non seulement à la messe solennelle de Requiem dans notre pro-Cathédrale qui était remplie, mais dans toutes les églises du diocèse, hommes, femmes et enfants ont donné le plus grand témoignage possible de leur amour pour le Saint-Père. Nous devons tous reconnaître aussi le témoignage gracieux et grandiose rendu à feu Pie XII, par la presse, la radio, la télévision ainsi que par de nombreux individus et groupes d'amis non-catholiques, dans notre diocèse, dans notre pays et dans tout l'univers. Il ne serait pas exagéré de dire que le Saint-Père a parachevé, dans la mort, le couronnement presque miraculeux des efforts de vingt années de son pontificat. Il a uni tous les hommes par des liens d'amour dans la charité du Christ. Nous recommandons aux fidèles du diocèse les intentions du Souverain Pontife à qui, au gré de la Providence divine, incombera la lourde tâche de continuer la tradition glorieuse de Pie XII.

Il nous reste encore à donner un plus grand témoignage de notre amour et de notre vénération envers le défunt Pie XII, celui de façonner nos vies sur sa parole et son exemple. Le grand souci qu'il a témoigné aux souffrances de millions d'hommes, durant et après les ravages de la guerre, nous pousse maintenant à tourner nos regards vers la région de Sudbury. La grève à la Compagnie de l'International Nickel commence à avoir des effets malheureux et la misère se fait déjà sentir. Nous nous sommes abstenus et nous nous abstenons encore de prendre parti dans ce conflit industriel. La question dans son ensemble est complexe et nous n'avons pas les faits et les chiffres requis pour nous prononcer définitivement.

Il n'est pas nécessaire de signaler notre attitude en ce qui concerne les droits et devoirs du travail organisé. La position de l'Eglise est évidente et catégorique, de Léon XIII à Pie XII. La doctrine sociale de l'Eglise revendique pour l'ouvrier le droit de se grouper en syndicat et de négocier des contrats collectifs de travail.

Ce qui nous intéresse immédiatement c'est la situation de Sudbury, d'une partie majeure de notre diocèse, où une grève prolongée tournerait en catastrophe. Il fait déjà pitié de voir des hommes et des familles entières quitter la ville. Une grande responsabilité pèse sur les épaules des chefs de la Compagnie et de l'Union, celle de faire tout ce qui est humainement possible afin de terminer cette grève au plus tôt. En un âge versé dans les sciences sociales, la Compagnie ne peut certainement pas traiter le travail humain sur le même pied d'utilité que les simples minéraux extraits de la terre. Sûrement, ces

* Lettre pastorale au clergé et aux fidèles du diocèse du Sault-Sainte-Marie, donnée à North Bay, le 8 octobre 1958.

patrons doivent se rendre compte que des hommes, qui ont travaillé fidèlement et consciencieusement pour eux depuis des années, verront leurs petites épargnes se dissiper ; d'autres, avec des familles plus jeunes et qui ont moins de chance de faire des épargnes, se trouveront aux prises avec la grande misère. Cette situation serait intolérable si le motif du profit devenait la première considération et si, par exemple, on laissait la grève se prolonger sans nécessité, parce que cela serait profitable pour les affaires de la compagnie et rapporterait plus aux actionnaires. Ce serait là une moquerie de la justice si les responsables de la Compagnie et de l'Union s'endurcissaient dans leur attitude, n'ayant en vue qu'une victoire personnelle remportée au prix de misères innombrables dans les familles des ouvriers.

Notre plus grand souci en ce moment va à ceux qui ressentent le contrecoup de la crise au point d'être privés de leur maison et, en certains cas, de la nourriture suffisante pour sustenter leurs enfants.

A l'approche de notre hiver rigoureux, notre cœur se tourne vers les pères et mères de jeunes familles. Nous souhaitons sincèrement que les propriétaires de maisons et foyers loués aux grévistes fassent preuve de charité chrétienne envers leurs locataires et viennent à leur secours durant cette période difficile. Les marchands et fournisseurs, surtout en fait de nourriture et de matériel de chauffage, devraient accepter de faire crédit aux gens honnêtes qui ont fait affaire avec eux dans le passé, même s'ils devaient attendre quelque temps avant d'être rémunérés. Les exigences de la charité obligent tout le monde. Personne ne doit se considérer exempt de cette loi du Christ, si claire et si explicite, qui commande d'aider les nécessiteux.

Comme de raison, c'est aux responsables de l'Union à prendre soin des ouvriers en grève. Il est inconcevable que les officiers de l'Union aient permis cette grève sans avoir au préalable envisagé attentivement toutes ses conséquences et sans avoir pris toutes les mesures nécessaires pour alléger la misère. Nous avons le droit de penser qu'une grande partie des millions de dollars payés en cotisation par les années passées sera destinée au soutien des grévistes. Nous présumons que tous les membres de l'Union reçoivent un compte rendu annuel de l'usage des fonds versés. Ceci semble un acte élémentaire de prudence et un principe fondamental dans toute organisation démocratique.

Cependant, nous entendons parler de cas de misère extrême ! L'Eglise ne peut pas se désintéresser et ne se désintéressera pas de la misère de son peuple. Il est inutile de dire, comme quelques-uns le répètent, que les grévistes auraient dû épargner, auparavant.

En vérité, plusieurs pères d'enfants qui grandissent, aux prises avec le coût de la vie toujours plus élevé, sont propriétaires d'une modeste demeure lourdement hypothéquée. Même avec la meilleure volonté du monde, ils n'auraient jamais pu mettre de côté le montant nécessaire pour habiller, nourrir et loger leurs enfants. Est-il juste de les condamner de la même manière que certains gaspilleux qui se sont livrés à des excès ?

En face de la misère, d'ailleurs, il n'y a pas de place pour ces réprimandes, quelque logiques qu'elles puissent paraître à première vue. Nous sommes tenus à ne considérer dans ces hommes, femmes et en-

fants allamés, que nos frères et nos sœurs dans le Christ. L'Eglise de ce diocèse n'est pas riche. Toutes les contributions administrées par mes prédécesseurs et par moi-même, par l'entremise de notre clergé, ont servi aux besoins du diocèse, églises et institutions d'éducation et de charité. Mais, la miséricorde ne connaît pas de bornes. Malgré nos moyens restreints, nous devons faire tout en notre pouvoir pour alléger au moins les misères urgentes. Nous formons sur-le-champ un comité chargé de grouper les prêtres de la région de Sudbury et de porter des secours immédiats aux nécessiteux. Les responsables seront : Monseigneur Humphrey, Monseigneur Côté et l'abbé Delaney. On utilisera les organisations paroissiales déjà existantes pour amasser de la nourriture et du linge, et, au besoin on formera immédiatement d'autres comités paroissiaux à cet effet. Quand un besoin de secours sera évident, et que l'on ne pourra compter sur les aides normales, nous chargeons nos prêtres de faire tout leur possible pour fournir eux-mêmes des vivres et du linge à ceux qui en manquent. Nous demandons aux gens plus fortunés de notre diocèse qui n'ont pas été atteints par la grève, de se priver de tout luxe et de faire large contribution au comité pour alléger la misère. Nous nous attendons à ce que tout prêtre du diocèse fournisse une contribution et, bien que nous aurions préféré que cela demeure secret, nous donnerons l'exemple en apportant notre aumône personnelle.

Nous sommes convaincu qu'il faudrait encore plus de prières et de sacrifices pour hâter l'intervention de Dieu dans cette question difficile et troublante. Notre peuple a malheureusement oublié que Dieu est le Donateur de la vie et de toutes choses. Beaucoup de grévistes devraient employer leurs loisirs à prier et à faire de bonnes œuvres : la messe quotidienne devrait être une nécessité pour les hommes qui veulent retourner à la vie normale, à la vie de famille libre de toute crainte et de privation. Un des derniers désirs de Pie XII était un retour à la récitation de l'Angélus dans la famille. Que le rosaire soit encore récité dans les familles afin que notre Mère du ciel intercède pour ses enfants. Finalement, nous commandons *pro re gravi* pour toute la durée de la grève, l'oraison « *pro quacumque necessitate* ». Nous prions aussi chaque prêtre et chaque fidèle d'inclure la solution de la grève comme intention spéciale durant le *Memento* des vivants, à chaque messe, et qu'on ajoute l'invocation « Cœur Immaculé de Marie », aux prières après la messe.

Dans le passé, les gens de Sudbury ont donné de grandes preuves de générosité et de coopération dans toutes les entreprises de l'Eglise. Nous leur assurons notre affection et sympathie dans ce temps de misère ainsi que l'appui de nos humbles prières. Que l'Esprit de Dieu, l'esprit de lumière et de sagesse et d'amour illumine les esprits et touche les cœurs de ceux qui, seuls, peuvent trouver une solution juste raisonnable au problème économique qui pèse si lourdement sur les cœurs de tous. Car, si les responsables ne mettent fin au plus tôt à cette grève, elle causera une misère et une panique déplorable dans de nombreux foyers.

Eloge du Pape Pie XII *

Vous avez tantôt manifesté d'une façon éloquente votre affection et votre attachement à Sa Sainteté le Pape. Les sentiments que vous avez exprimés sont tout à votre honneur et disent hautement la qualité foncière de votre catholicisme. Je voudrais, par quelques réflexions personnelles sur la Papauté et le Pape, ratifier votre attitude de filiale dévotion à l'endroit du Vicaire du Christ sur la terre. Vous n'auriez pu mieux choisir qu'une fête de la T.S. Vierge pour proclamer votre admiration et votre affection pour le plus cher de ses fils sur la terre.

Le Pape reste une pierre d'achoppement pour les incroyants et un phare lumineux pour ceux qui ont la foi. Il reste l'homme le plus près de Dieu, et l'homme le plus près des hommes. Il réunit en sa personne l'affection du plus grand nombre des fidèles et demeure la synthèse de tout le catholicisme militant. Pie XII s'est mérité plusieurs titres à la gratitude de l'humanité : Pape de la Paix, Pape de l'Assomption, Pape de l'Action Catholique, Pape des réfugiés. Mais on a tout dit, quand on lui a attribué le mot Pape. Il est vraiment le père de l'humanité, père toujours intéressé à partager les nombreux soucis de ses enfants, père soucieux de leur sanctification personnelle toujours, père qui remplit à la perfection sa vocation de Pasteur des âmes. Ce soir, mes chers amis, nous allons essayer de dégager brièvement ce qui a fait la grandeur de Pie XII, depuis qu'il siège sur la Chaire de Pierre, et ce que doit être notre attitude à l'endroit du Père commun de tous les catholiques.

Depuis surtout l'immortel Pie IX, le Pape du dogme de l'Immaculée Conception, les Souverains Pontifes qui ont dirigé les destinées de l'Eglise sur la terre furent remarquables par leur sainteté et leur génie. Mentionnons Léon XIII, le Pape des ouvriers ; saint Pie X, le Pape de la Communion fréquente et aussi l'initiateur du mouvement liturgique moderne surtout par son zèle pour la musique sacrée ; Benoît XV, le martyr de la Paix ; Pie XI, que d'aucuns se plaisent à appeler le Grand, qui a démasqué avec force les grandes hérésies modernes et qui a indiqué les calamités vers lesquelles nous nous acheminons avec le communisme athée. Et nous arrivons à Pie XII, qui semble résumer d'une façon admirable les grands pontifes qui l'ont précédé. Avec justesse nous pouvons répéter après le livre de la Sagesse : « L'esprit du Seigneur remplit l'univers et comme il contient tout, il sait tout ce qui se dit » (Sag. 1, 7). Vraiment cette prière que l'Eglise adresse souvent à Dieu : « Envoyez votre Esprit, et il se fera une nouvelle création et vous renouvellez la face de la terre » (Ps. 103, 30), n'est pas sans porter des fruits en abondance.

On ne sait plus quelle caractéristique prédomine dans la physiologie spirituelle et intellectuelle de Pie XII. D'aucuns le saluent déjà comme le grand Pape marial de l'histoire, plus particulièrement à cause du dogme de l'Assomption. C'est sous le signe de Marie, Reine

* Allocution prononcée devant les congréganistes à l'église Sainte-Anne de Sudbury, en octobre 1958.

du Monde, la glorieuse Vierge de l'Assomption montée au ciel en son âme et en son corps, que Pie XII aura réalisé la plus importante peut-être des révolutions de l'histoire du 20^e siècle. Encore rivés à notre époque, comme le voyageur trop près de la montagne, nous ne pouvons pas trouver la perspective voulue pour tout contempler, accorder à chaque valeur sa place essentielle : le prochain demi-siècle, avec le recul du temps, mettra tout en clarté. Tous, alors, devront reconnaître que l'Eglise du Christ, l'Eglise de Rome, Une, Sainte, Catholique et Apostolique, « aura triomphé des hérésies les plus dangereuses de tous les temps ».

Il est impossible d'énumérer tous les motifs qui nous font appeler Pie XII, le Pape marial par excellence. Mais vous, chers Congréganistes, vous saurez qu'il a été l'incomparable champion des Congrégations mariales, à qui il aura donné la Constitution Apostolique « *Bis Sæculari* ». On dira également que Notre Dame lui a permis de canoniser des amis de Marie à stature de géant, tels saint Louis-Marie de Montfort, sainte Catherine Labouré, saint Antoine-Marie Claret. On dira aussi qu'il a été le Pape du Cœur Immaculé de Marie. Mais le grand signe qui transcendera tout son Pontificat sera la proclamation du dogme de l'Assomption : « *Signum magnum in Cælo* ».

Le 1^{er} novembre 1950 manifestait aussi l'apogée du règne marial de Pie XII. Le révérend Père G.M. Odoardi, O.F.M., Conv., dans la revue « Marie » de mars-avril 1951, décrivait ainsi la scène : « Le soleil resplendissait comme un souverain dans le ciel de Rome, et la lune aussi était là, resplendissante, elle aussi, sur la Coupole de Saint-Pierre, comme pour saluer par leur éclat Celle qui a été dite : « Belle comme la lune, éclatante comme le soleil ». N'est-ce pas que la nature elle-même voulait rendre hommage à la Vierge de l'Assomption et en même temps rendre manifeste à la foule d'un million de personnes massées sur la place St-Pierre que le Ciel mettait le sceau de son approbation et de son authenticité au geste que posait le Vicaire du Christ sur la terre ?

Celui qui était consacré évêque, le 13 mai 1917, à la Chapelle Sixtine par Benoît XV, à l'heure même où la Sainte Vierge apparaissait aux trois enfants de Fatima, ne devait-il pas être, au cours de son règne, attentif aux inspirations de l'Esprit-Saint qui lui commandait une sollicitude toujours plus parfaite envers la dévotion mariale ? On a dit déjà que Pie XII avait eu des visions de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge : même si, par impossible, les témoignages de ses familiers n'étaient pas véridiques, nous sommes assuré que le Saint-Père suit avec un zèle héroïque la voie tracée par les grands papes de l'histoire et qu'il est vraiment, comme son Divin Maître, « le Serviteur des serviteurs de Dieu ».

Les Congrégations mariales du monde entier sont redevables à Pie XII de leur avoir donné leur charte moderne « *Bis Sæculari* ». Pie XII porte une attention spéciale à ces Congrégations. Congréganiste lui-même, il désire que les Congrégations mariales répandent toujours davantage la vraie dévotion mariale et qu'elles opèrent par leur apostolat bienfaisant une rénovation spirituelle en profondeur.

Mes chers amis, vous savez sans doute par vos connaissances historiques personnelles, que le Pontificat de Pie XII aura connu les plus grandes calamités des temps modernes et, peut-être même, de tous les temps. Elu à la succession de S. Pierre, à l'aurore d'un conflit des plus sanglants, Pie XII s'impose comme le Prince de la Paix. S'élevant au-dessus de la mêlée qui divise les nations et les hommes, évitant de pencher en faveur d'une nation plus que d'une autre, Pie XII invite les chefs des pays belligérants à la conciliation et à l'harmonie. Mais son désir de paix ne s'arrête pas à des généralités banales. Il trace en maître les conditions essentielles d'une paix juste et durable en se servant surtout de ses messages de Noël au retentissement mondial. Ce désir de paix n'est cependant ni l'approbation aveugle ni l'acceptation fataliste de l'écrasement des nations libres. Comme il n'a pas hésité à fustiger les doctrines du fascisme et du national-socialisme qui ramenaient à la surface un néo-paganisme des plus barbares, Pie XII n'a jamais craint de prendre la défense des nations de l'Est de l'Europe et de l'Orient, réduites en esclavage, brimées dans leur foi catholique, par l'avènement du Communisme. En novembre 1949, Pie XII manifesta quelle épithète il aimerait qu'on gravât sur son tombeau. Comme un auteur lui offrait un volume avec cette dédicace : « A S.S. Pie XII, Père de la Paix » — « Père de la Paix », s'exclama le chef de l'Eglise, et il ajouta : « Lorsque Dieu me rappellera à Lui, s'Il m'accorde de réaliser cette aspiration de toute ma vie, c'est l'épithète que je désirerais voir inscrite sur mon tombeau ».

Une phase de l'activité apostolique du Saint-Père qui doit particulièrement vous intéresser, bien chers fils, c'est l'intérêt soutenu du Pape pour tout ce qui touche à l'apostolat des laïques. Pie XII continue l'œuvre admirable de son prédécesseur immédiat en ce qui concerne le développement et le rayonnement de l'action des laïques dans l'Eglise. Au 1^{er} Congrès Mondial de l'Apostolat des Laïques, Pie XII affirmait avec justesse que « ...dans le royaume de la grâce, tous sont considérés comme des adultes ». (*Collection des Actes Pontificaux*, I.S.P., No 40) Si les laïques doivent être des adultes dans l'Eglise, ils doivent vivre pleinement la vie qui leur est propre, d'où sa sollicitude pour toutes les phases concrètes de la vie des laïques. S'ils doivent être des adultes, ils doivent participer à toutes les phases de la vie de l'Eglise en raison de leur baptême. Nul plus que Pie XII, dans ses discours aux divers représentants de toutes les classes de la société, n'a favorisé plus grandement la participation des laïques à la vie liturgique, doctrinale et apostolique de l'Eglise. En bon Père qu'il est, le Pape n'a cessé cependant de mettre en garde les laïques contre un zèle inconsidéré qui risquerait, à cause de déviations doctrinales, de les rejeter en dehors de l'Eglise qu'ils voudraient servir.

Dès sa première encyclique « *Summi Pontificatus* », publiée en octobre 1939, Pie XII mettait en évidence l'une des caractéristiques les plus attachantes de son auguste personne, en témoignant un immense respect pour toutes les manifestations de la vie. Dans sa lettre-encyclique, il traçait avec maîtrise la description de ce qui devait être la place des cultures humaines et des diversités ethniques dans l'économie du salut.

16

Profitant d'un congrès, d'un anniversaire, d'une audience ou d'un événement international, Pie XII scrute tour à tour la vie politique, intellectuelle et scientifique, la vie familiale, la vie sociale, la vie professionnelle. Avec un égal bonheur d'expression et une compétence qui ne se contente jamais de généralités et d'à peu près, il parle en maître et en savant aux juristes, aux hommes politiques, aux fiancés, aux époux, aux infirmières, aux pharmaciens, aux journalistes, aux artistes, aux ouvriers, aux chefs d'entreprise, aux professeurs, aux administrateurs, etc. Avec l'habileté d'un chirurgien, Pie XII pénètre au cœur même de chaque condition et de chaque profession. Par ses directives lumineuses, il donne vraiment l'impression d'être du métier comme ceux-là mêmes, à qui il s'adresse, et cela au point d'employer souvent leur propre langage. En s'adressant à des savants, il n'oublie pas de tenir compte des découvertes les plus récentes de la physique nucléaire ou de la médecine. Parle-t-il à des hommes publics ? Il leur parle comme un juriste hors pair doublé d'un historien, pour qui la philosophie de l'histoire ne recèle pas de secrets. A tous, il sait donner la norme de moralité qui doit les guider dans l'exercice de leur profession. Aux infirmières, venues chercher lumière et réconfort auprès du Père commun, il recommande ponctualité, patience, disponibilité, libéralité, respect, maîtrise de soi, fermeté morale. Aux fonctionnaires publics, il conseille célérité, exactitude, silence, charité, courtoisie. A tous, il souligne le caractère social de leur profession. Enfin, dans un esprit d'oblation, le Pape ramène tout à Dieu. Au nom de l'Eglise, il offre à Dieu les premiers fruits de l'activité humaine représentée par les différentes professions. « Car il est juste, en vérité, que toute l'activité humaine aboutisse finalement à Dieu et que rien de ce qui est beau, rien de ce qui est bon, ne demeure entièrement profane ». (*Discours devant la Confédération internationale du Lin et du Chanvre*, Coll. « Actes Pontificaux », I.S.P., no 67, p. 15)

Si Sa Sainteté le Pape s'est penchée avec une perspicacité et une attention continuelle sur toutes les professions et tous les métiers, comme sur toutes les phases les plus variées de l'activité humaine, il n'est pas resté étranger non plus aux problèmes particuliers des jeunes de notre temps. Tantôt, nous vous parlions de la publication de « *Bis Sæculari* », qui lançait vers de nouvelles cimes les Congrégations Mariales. Sa Sainteté ne s'est pas arrêtée là. A ceux qui prétendent que le problème des loisirs n'est d'aucun intérêt pour l'Eglise, le Pape apporte un démenti formel et profite de mille et une occasions pour rendre évidentes les préoccupations du Siège Apostolique à ce sujet. Il reste encore une foule de gens qui ne voient dans les manifestations sportives qu'une perte de temps de la part des jeunes et des moins jeunes, et peut-être un des vestiges du paganisme !

Pour ceux-là qui soutiennent que le sport n'est pas une activité humaine normale, qu'il suffise de rappeler que Pie XII, dans une allocution soigneusement préparée (de 25 minutes), transmet un code moral détaillé à l'usage de tous les sportifs et de tous les amis du sport. Dans le préambule de ce discours, Pie XII compare le but idéal du sport à celui qui a guidé les artistes chargés de construire St-Pierre de Rome : « Puissance et harmonie, dit-il ; ordre et beauté ; effort ; vic-

toire et satisfaction d'avoir établi un exploit durable, exprimé par la forme architecturale du dôme, de la façade, des colonnades et de l'obélisque ; tel est l'esprit qui doit animer tous les athlètes ».

Le grand Pontife parle ensuite de l'importance qu'il y a pour tous, en autant que c'est possible, de participer aux sports, afin d'y trouver personnellement l'équilibre nécessaire à la vie humaine dans notre siècle rempli de bourrasques.

Il insista cependant sur la part de l'esprit dans les manifestations sportives : « La technique est nécessaire, elle est indispensable, mais qu'elle reste au service de l'esprit ». En règle générale « chaque fois qu'il est question d'activité humaine, le point de départ et le point d'arrivée doivent toujours constituer l'élément psychique ; en d'autres termes, l'élément spirituel doit toujours prédominer la technique ». Pie XII ne reste ici, pas plus qu'en d'autres circonstances, dans les généralités : il indique en détail, les qualités que tous les chrétiens doivent développer par le sport : loyauté, docilité aux ordres des chefs d'équipe, modestie, renoncement, fidélité aux obligations de l'équipe, enfin justice et tempérance, qui ont toujours été recommandées par les anciens. Dans ses nombreux discours sur l'éducation, Pie XII tient rigoureusement compte de la place que doit occuper le sport dans la formation totale de la jeunesse. Pie XII fut le premier à doter le Vatican d'un gymnase, et n'a-t-il pas été, à l'exemple de Pie XI, l'alpiniste, un amateur de différents sports ?

Le langage humain peut difficilement décrire les mille caractéristiques du pontificat de Pie XII. Mes chers amis, Pie XII a vraiment conduit l'Église dans la ligne de ses destinées éternelles. Il a pensé à tous les hommes sans exception, suivant en cela l'exemple du Divin Maître qui est venu sauver tout le monde. Il a été pour tous : réfugiés, opprimés, prisonniers de guerre, pestiférés, le Christ miséricordieux continuant à vivre dans son Église. Malgré ses sublimes fonctions, il est resté bien près des hommes. Au cours de ses nombreuses audiences, il a été vraiment tout à tous. Il se mit à la hauteur de ses interlocuteurs. Parfois il se montra spirituel. On raconte qu'une convertie au catholicisme, épouse d'un ambassadeur au Quirinal, demanda et obtint une audience auprès du Saint-Père. Avec une chaleur et une emphase bien compréhensibles chez une nouvelle catholique, elle dépeignit les splendeurs de la religion qu'elle venait d'embrasser, sans se douter que les minutes du Chef de l'Église sont précieuses et... qu'il ne convient pas d'enfoncer les portes ouvertes. Pie XII profita d'une pause de son interlocutrice pour glisser en souriant : « Moi aussi, Madame, je suis catholique ».

« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église », n'est pas une parole qu'il faut prendre à la légère dans l'Évangile. La Papauté exprime une vérité de foi, et, pour ce dogme, nous pouvons être appelés à verser notre sang. Dans notre univers instable et tourmenté comme une mer en furie, la Papauté émerge comme un roc inébranlable. Le Pape est le gardien de cette « lumière qui brille dans le monde ». (Mat. 5, 16). Le Pape, malgré les modifications sociales, dont il fut témoin durant son long pontificat, demeure éternellement jeune. Servir le Pape, c'est régner !

Malgré les vagues anticatholiques qui déferlent dans certains pays du monde, malgré la Réforme et le Communisme, malgré ces procès que l'on instruit dans le but évident de nuire à l'Eglise, le Pape reste au gouvernail d'une institution divine contre laquelle « les portes de l'enfer ne prévaudront jamais » ! Malgré la boue dont on essaie de ternir notre Mère la Sainte Eglise, même et surtout quand cette boue est lancée par certains de ses enfants malheureux qui ont perdu par leur faute le titre glorieux de fils de l'Eglise, le triomphe définitif de l'Eglise et du Pape reste assuré !

Mes jeunes amis, soyez fidèles à votre foi, restez toujours fidèles au Pape ! Soyez toujours les ardents soldats de notre Mère la Sainte Eglise, en suivant avec docilité les directives de notre Saint-Père ! Si les catholiques étaient plus soucieux de s'abreuver à cette source d'eau vive qui jaillit des enseignements pontificaux, notre pauvre monde malade en serait bien vite transformé ! Malgré les cris de haine des impies, malgré la lâcheté des mauvais catholiques, malgré les persécutions barbares dont sont victimes nos frères en pays communistes, disons en chœur avec un enthousiasme et une conviction toujours jeunes : « Vive le Pape », héritage éternel du Christ !

Jubilé de Mgr Lorenzo Côté, V.G., P.D. *

La paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf jubile, car vous célébrez le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de votre bien-aimé curé ; le diocèse du Sault-Ste-Marie se réjouit avec vous, car nous célébrons, nous aussi, le jubilé de notre dévoué vicaire général. Dans sa personne, Mgr Côté réunit ces deux grandes fonctions dont il s'acquitte avec tant de dévouement, de loyauté et de distinction.

Je félicite les vicaires et les paroissiens de Saint-Jean-de-Brébeuf d'avoir organisé ces fêtes en l'honneur de Monseigneur. Car même si l'intéressé aimerait mieux par humilité que cet anniversaire passe inaperçu, il ne faut pas oublier que c'est Dieu lui-même qui a institué les jubilés. Ecoutez la recommandation du Seigneur à son serviteur Moïse : « La cinquantième année sera pour vous un jubilé ; vous ne sèmerez pas, vous ne moissonnerez pas ce que la terre produira d'elle-même, et vous ne vendangerez point la vigne non taillée ; le jubilé sera chose sacrée pour vous ».

Si la cinquantième année devait être célébrée d'une façon si solennelle dans la vie d'un peuple, ne devons-nous pas en faire autant de la vingt-cinquième année dans la vie d'un prêtre ? Attendre la cinquantième année dans la vie sacerdotale rendrait presque impossible une telle célébration dans la vie de nombreux prêtres qui s'usent avant cet âge au service du Seigneur. Et quand nous fêtons ce jubilé d'argent, n'est-ce pas le sacerdoce lui-même que nous voulons exalter ?

Il y a vingt-cinq ans, des mains de son évêque, le diacre Lorenzo Côté a reçu le sacerdoce. Il participait ainsi à la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a déposé dans son cœur ses propres vertus de dévouement, de zèle, de bonté et de miséricorde. Comme c'est vrai que « de toutes les places où un mortel peut monter sur la terre, la plus haute est incontestablement une chaire sacrée ». Et avec quelle dignité et quel zèle notre vénéré jubilaire a-t-il rempli la tâche que le Seigneur a confiée à ses prêtres, lorsqu'il leur a dit : « Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez, enseignez toutes les nations ». Dans tout son ministère, ce prêtre s'est inspiré des données sûres de l'Eglise pour servir de père, de guide, de conseiller auprès de ses paroissiens. Il a enseigné, il a exhorté, il a montré la voie. Il parla ni au nom de la sagesse humaine, ni au nom de la science, ni au nom de la patrie, mais au nom de Dieu. En union avec son évêque, successeur des apôtres, en union avec le Saint-Père, il a su exercer l'apostolat de la parole à la manière de saint Paul, à temps et à contre-temps.

Mais le prêtre ne limite pas son ministère à celui de la parole. L'ignorance de l'homme, conséquence fatale de la chute de nos premiers parents, en plus d'obscurcir son intelligence le conduit au mal. Il a besoin d'être toujours de nouveau purifié. Et le prêtre absout. Combien de fois pendant les vingt-cinq ans de prêtrise, dans le minis-

* Allocution prononcée à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury, le 13 mai 1959.

tère austère et souvent épuisant du confessionnal, Monseigneur a-t-il rendu la vie aux âmes par la puissance de son absolution ? Assidu et régulier au tribunal de la justice et de la miséricorde divine, il a fait grâce, comme Notre-Seigneur a demandé à ses apôtres de le faire, non pas une fois, mais soixante-dix-sept fois sept fois. Comme ont fait les prêtres dans le monde entier durant près de vingt siècles, il a accueilli les pécheurs, leur a pardonné, les a réconciliés avec Dieu. Il a été en effet le Christ compatissant, penché sur les âmes, les guérissant non seulement du péché mais de la honte ; non seulement de la honte, mais du remords.

Nous ne pouvons pas évidemment dévoiler les secrets de Dieu, mais connaissant la grande bonté d'âme de Monseigneur Côté, je sais avec quelle souplesse et délicatesse il a collaboré au plan de la divine miséricorde, et, certes, dans son cas, vingt-cinq ans de prêtrise, cela signifie vingt-cinq ans de pardons, de bontés inépuisables au service des âmes.

L'homme n'est pas seulement incertain et ignorant. Il est faible ; il a faim. Car il passe ses jours sur la terre dans le travail et la douleur. Son corps est souvent brisé par la maladie, son cœur déchiré par les soucis, les déceptions et le deuil. La vie de la grâce dans son âme a besoin d'être nourrie, si elle ne veut pas s'éteindre. Encore une fois Notre-Seigneur a su ouvrir aux âmes délaissées les abîmes de l'Amour infini. Et c'est encore par le sacerdoce qu'il a pourvu à ces nécessités spirituelles. A l'autel, le Christ a trouvé le secret de perpétuer son sacrifice, de le renouveler chaque fois et partout et d'en appliquer les mérites infinis. Son corps sacré, livré sur le Calvaire, est encore livré sur l'autel pour la vie du monde ; par le sacerdoce, Notre-Seigneur continue son immolation. Pendant vingt-cinq ans, notre jubilaire a eu le privilège divin et infini de prendre la divine victime dans ses mains consacrées. Absorbé en Jésus-Christ, il a prononcé des paroles qui sont celles mêmes du Sauveur : « Ceci est mon Corps ; ceci est mon Sang ». Mais si le Seigneur se donne tout entier à l'homme par le sacerdoce, n'appartient-il pas au prêtre d'abord de puiser la grâce avec abondance à la source qu'est le Sauveur ? Si, dans le sacerdoce, l'homme trouve du secours, il y trouve aussi sa véritable vie et sa perfection, ainsi le prêtre ne peut avoir la plénitude de la vie et de la perfection de son être sacerdotal qu'en allant au Cœur de Jésus. Et nous avons ici touché du doigt le secret de la vie sacerdotale de notre cher jubilaire. C'est dans la prière et l'oraison, c'est à l'autel en union intime avec le Christ Jésus qu'il a puisé la force d'accomplir son ministère si fructueux dans notre diocèse ; c'est encore là qu'il a puisé les vertus de bonté, d'affabilité, de serviabilité, de joie et de grande loyauté qui ont caractérisé son apostolat.

Je suis fier de posséder un tel prêtre parmi mon clergé ; le diocèse est fier d'avoir un tel prêtre comme vicaire général. Il a été pour moi un conseiller éclairé, un ami fidèle, un collaborateur précieux. Je me fais l'interprète de tous, clergé et fidèles du diocèse du Sault-Sainte-Marie, Monseigneur, pour vous offrir nos meilleurs vœux en ce jour de fête. Je vous propose à nos jeunes comme un modèle de prêtre et un exemple entraînant. Je prie le Bon Dieu de vous conserver long-

temps en santé, de vous garder longtemps au milieu de nous, pour que vous puissiez continuer à édifier mes diocésains et à m'aider à supporter la charge parfois écrasante que comporte de nos jours le gouvernement d'un diocèse. Veuillez, cher Monseigneur, agréer mes hommages affectueux, mes vœux ardents et ma reconnaissance émue.

Droits et devoirs de l'Église en matière d'éducation dans la société contemporaine *

« En vérité, on n'a jamais autant que de nos jours discuté sur l'éducation ; aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils. On imagine, on propose, on discute des méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle, d'efficacité infaillible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée » (Pie XI). Jamais le Chef de la Chrétienté n'avait parlé aussi justement, et comme ses remarques préliminaires à son Encyclique sur l'Éducation de l'Homme racheté gardent, encore aujourd'hui, une note actuelle ! En cette lettre-encyclique s'est cristallisée la doctrine traditionnelle de l'Église sur l'éducation. Malgré les constants rappels des Papes, le laïcisme n'a cessé de faire des victimes, chez les peuples comme chez les individus. Des concepts confus sur l'éducation se manifestent encore sous nos yeux. Par exemple, voici un extrait d'une lettre adressée au directeur d'un hebdomadaire de France : « J'ai la ferme intention d'élever mes enfants dans la tradition chrétienne, comme je l'ai moi-même été. Cependant, je puis vous garantir qu'ils seront envoyés à l'école laïque », et ce lecteur énumère les raisons qui le poussent à agir ainsi : 1) — Parce que je désire qu'ils soient éduqués par des professeurs qui connaissent leur métier ; 2) — Les lycées et collèges étant une société mêlée, où se coudoient croyants et non-croyants de toutes espèces (à l'image de la société où évolueront mes enfants lorsqu'ils seront des hommes), leur foi chrétienne sera plus robuste que celle des enfants élevés dans le vase clos des écoles dites « libres »... » Vous voyez que même chez des catholiques, les idées ne sont pas toujours bien claires sur le rôle de l'école catholique ! Malgré les avertissements et les déclarations des Papes, de Léon XIII à Pie XII, les droits de l'Église sur l'éducation de ses enfants restent un sujet discuté et battu en brèche, non seulement par des adversaires acharnés, mais encore malheureusement par quelques-uns de ses fils mal éclairés ou mal disposés. C'est pourquoi, il est toujours nécessaire, au risque de paraître monotone, de revenir sur le terrain solide de la doctrine traditionnelle. Nous tenterons d'exposer ces principes généraux en nous référant aux encycliques et documents pontificaux, soit en les citant textuellement, soit en essayant de toujours nous en inspirer. En partant de ces prémisses, il nous sera loisible de préciser l'étendue exacte des droits et des devoirs de l'Église dans notre société contemporaine.

Qui doit donner l'éducation ?

Il semble superflu de répéter devant un auditoire aussi distingué des principes déjà bien connus. Que l'on nous pardonne de revenir

* Conférence prononcée au Collège du Sacré-Cœur, le 18 août 1959, lors du XIIe Congrès de l'Association Canadienne des Educateurs de langue française, tenu à Sudbury du 18 au 21 août 1962.

tout de même sur certains présupposés essentiels à l'échafaudage de notre travail, car comment pourrions-nous traiter de droits et de devoirs quand leur existence même est encore discutée et mise en doute par un trop grand nombre ?

Nous croyons sage de recourir sans cesse à l'encyclique de Pie XI sur l'éducation, qui définit clairement et d'une façon péremptoire les rôles assignés à chacune des trois sociétés, à savoir la famille, l'Eglise et l'Etat. Le vénérable Pontife pose d'abord la question, à laquelle il s'applique ensuite à répondre : Qui doit donner l'éducation ?

« L'éducation, écrit-il, est nécessairement l'œuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel : la famille et la société civile ; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre, qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de nature et, par suite, une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite, parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient.

« La troisième société, dans laquelle l'homme, par le baptême, naît à la vie divine de la grâce, est l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi, parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut des hommes. A elle donc revient la suprématie dans son ordre.

« En conséquence, l'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante à la coordination de leurs fins respectives, selon le plan établi par la Providence divine ». (Pie XI).

Mais puisque nous sommes particulièrement intéressés à démontrer le bien-fondé des revendications de l'Eglise, nous devons nous arrêter plus longuement sur ses droits sacrés à l'éducation de la jeunesse. Le premier titre de l'Eglise se trouve « dans la mission expresse et l'autorité suprême du magistère que son divin Fondateur lui a données : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ». (Matt. 28, 18-20). Le second titre est la maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise, épouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses sacrements et son enseignement. C'est pourquoi saint Augustin affirme à bon droit que « celui-là n'aura pas Dieu pour père qui aura refusé d'avoir l'Eglise pour mère » (Pie XI).

Le témoignage de l'histoire

Depuis qu'elle a reçu de son divin Fondateur la mission sublime d'enseigner toutes les nations, l'Eglise n'a jamais cessé de revendiquer ses droits non seulement par des paroles et des proclamations, mais en transposant dans la réalité ses prérogatives d'éducatrice. Dès le début des temps chrétiens, des écoles sous la direction immédiate de l'Eglise ont surgi un peu partout dans l'univers chrétien... et païen. L'histoire témoigne hautement en faveur de cette tradition séculaire de l'Eglise et nulle autre société ne peut afficher autant de désintéressement, autant d'énergie et d'ampleur de vision dans la poursuite d'un si noble idéal ! La gratitude de l'humanité tout entière devrait lui être d'emblée acquise, et personne ne saurait infirmer ces paroles de Léon XIII : « Si les antiques monuments du génie et de l'habileté de l'homme, si les objets qui étaient jadis le plus en honneur chez les Grecs et les Romains n'ont pas entièrement péri, c'est uniquement à l'Eglise qu'il faut l'attribuer ». Et il ne faut pas oublier, comme un trop grand nombre semble le faire aujourd'hui, que l'Eglise ne s'est pas contenté d'établir des écoles pour ses clercs seulement, mais qu'elle embrasse tous ses enfants d'une même maternelle sollicitude. Pie XI, dans « *Deus Scientiarum Dominus* », fait le relevé des titres de l'Eglise en donnant quelques précisions statistiques : « L'Université, écrit-il, cette institution glorieuse du Moyen Age, appelée à cette époque « Etude » ou « Etude générale », a, dès son origine, pour mère et patronne, l'Eglise. En effet, si toutes les universités n'ont pas été créées par l'Eglise catholique, il n'est pas moins vrai que la plupart des Athénées des temps passés eurent pour fondateurs ou en tout cas pour patrons et guides les Pontifes Romains. A ce propos, c'est certainement un sujet d'admiration pour tous de voir combien le Siège Apostolique a fait pour le développement des sciences sacrées et profanes, même à ne considérer cela qu'un seul siècle durant. Des cinquante-deux universités fondées par lettres patentes avant 1400, au moins vingt-neuf ont été créées par les seuls Pontifes Romains, et dix autres par décrets de l'empereur ou des princes en même temps que par bulles papales ».

Ce que le Moyen Age chrétien avait accepté et reconnu, les siècles de la réforme protestante et du laïcisme allaient le mettre en doute. On en vint alors à considérer l'influence de l'Eglise comme nuisible à l'école. Au nom d'une fausse conception de la liberté, on voulut dissocier complètement l'école de la religion, ignorant que « La religion est... le premier fondement d'une bonne éducation » (Pie XII), et que « l'école, si elle n'est pas un temple, devient une tanière ». (Nic. Tommaso). Se révoltant contre l'autorité séculaire de l'Eglise, des Etats établirent l'école neutre ou laïque... et cela malgré l'opposition d'un très grand nombre de parents qui, pourtant, conservaient toujours un droit inaliénable sur l'éducation de leurs propres enfants. Ces transformations successives de notre société moderne ont fourni aux différents Papes des deux derniers siècles l'occasion de préciser, puis de développer abondamment et admirablement les positions de l'Eglise concernant l'éducation.

Il ne faut pas s'étonner alors si l'Eglise réclame ce droit à temps et à contre-temps, si elle s'inscrit en faux contre toute atteinte à ce droit. L'Eglise exige que ses enfants, en vue de sauvegarder leur foi, fréquentent des écoles catholiques. L'expérience des siècles prouve, sans l'ombre d'un doute, que l'enfant exposé en plein milieu neutre ou mixte, où la religion est souvent ridiculisée, ne peut pas ne pas subir des dommages parfois irrémédiables. Pie XII, d'heureuse mémoire, s'apitoyant sur le sort des enfants privés de l'éducation religieuse, disait en s'adressant au Ministre des Postes et à d'autres personnalités américaines : « Ceux qui inspirent la plus grande pitié sont les enfants, dont la croissance morale sera empêchée et le jugement de l'esprit déformé, s'ils ne sont pas instruits dans leur foi. Aucune éducation n'est réellement une éducation, si elle omet la religion ; aucun exercice n'est complet, s'il ne développe l'homme tout entier ».

La jurisprudence civile a souvent reconnu le droit de la famille à l'éducation des enfants. Ce même droit que l'Eglise, comme société parfaite, a pour mission de protéger et d'assurer. Une déclaration provenant de la Cour Suprême de la République des Etats-Unis d'Amérique devrait suffire à prouver notre avancé : « L'Etat n'a nullement le pouvoir absolu d'établir un type uniforme d'éducation pour la jeunesse, en la contraignant à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques »... Et elle s'appuie sur un argument tiré de droit naturel : « L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat ; ceux qui l'élèvent et le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de l'éduquer et de le préparer à l'accomplissement de ses obligations ». Ce droit, l'Eglise en assure l'application s'il s'agit d'enfants non-catholiques, alors qu'elle refuse de les éduquer, à moins d'en avoir obtenu l'approbation au préalable de leurs parents eux-mêmes.

Vous me permettez d'ouvrir une parenthèse. On ne peut traiter de l'école catholique au Canada sans nous pencher sur l'histoire politique du siècle qui a suivi la Conquête. Tous les milieux informés se plaisent à démontrer que la seule province au Canada qui donne justice à tous, dans le domaine de l'éducation, est la province de Québec. C'est un honneur hautement mérité. C'est de haute lutte que les catholiques du Canada français ont arraché, si l'on peut dire, des mains du gouvernement de la Métropole, le droit d'éduquer leurs enfants dans la religion catholique et la langue française. Un bref aperçu historique suffira amplement à le démontrer.

En 1760, ce groupe de colons — de 50 à 60,000, dit-on — délaissé par la France et par toute la classe noble et cultivée d'alors, se voit à la merci d'une puissance résolument protestante et assimilatrice. Il apparaît clairement, d'après la première législation de la colonie, — le rapport de 1789 et l'Institution royale — que la loi de 1801 constituait, d'après Sewell et l'évêque anglican, Jacob Mountain, « un moyen extrêmement puissant d'accroître l'influence du pouvoir exécutif et de modifier graduellement les sentiments religieux et politiques des Canadiens ». Grâce à la direction du clergé et à la conscience chrétienne des parents, cette loi fut un véritable fiasco ! L'Institution Royale fut un essai brutal de mater la résistance des catholiques de

langue française. Cette résistance devait coûter cher aux Canadiens français : elle produisit des générations d'illettrés. Ceci explique qu'en 1827, quand une pétition fut signée contre Dalhousie et son administration, sur 87,000 signatures, presque toutes de Canadiens français, on remarque le nombre incroyable de 78,000 X... Ces gens ne pouvaient même pas signer leur nom ! La presse anglaise pouvait bien se moquer avec cynisme de ces « chevaliers de la croix », mais c'est avec gratitude que nous devons considérer ce sacrifice de toute une nation, qui conquiert le respect de ses droits les plus sacrés !

La législation du Québec considère l'éducation sous l'aspect religieux d'abord. Il ne faut pas s'étonner alors si ses lois scolaires donnent justice à tous, protestants comme catholiques. Les parents ont revendiqué et enfin obtenu des droits sur l'éducation de leurs enfants. Conscients de la dette de reconnaissance contractée envers l'Eglise, ils ont confié à cette société parfaite une grande part des responsabilités dans ce domaine. L'épiscopat dans toute la Province de Québec et les curés dans leur paroisse ont joué et jouent encore un rôle prépondérant dans l'éducation de la jeunesse. Si l'école catholique jouit d'une réputation incontestable au Canada, nous le devons au courage intrépide et aux convictions inébranlables du clergé et des fidèles de langue française qui ont combattu sans relâche pour le respect intégral de leurs droits religieux.

Je pense que l'on pourrait sans crainte, malgré les quelques réajustements que les circonstances nous commanderaient de faire, citer le code des lois scolaires de la Province de Québec en exemple à tous les pays du monde ! L'Encyclique de Pie XI sur l'éducation de la jeunesse était appliquée dans cette province avant même sa publication, tellement on y a bien défini les rôles respectifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat.

Etendue de ses droits

L'Eglise, en réclamant ses droits, prend soin de les appuyer sur des principes certains qui tiennent compte en même temps des justes revendications de l'Etat. Si l'Eglise « a le droit de fonder, en tout genre d'enseignement, des écoles non seulement élémentaires, mais encore moyennes et supérieures » elle a le droit aussi « de veiller à ce que dans n'importe quelle école de leur (Ordinaire) territoire, on n'enseigne ou ne fasse rien contre la foi et les bonnes mœurs ». (C. 1381). Elle confère aux Ordinaires « des lieux... soit par eux-mêmes, soit par d'autres, (le pouvoir) de visiter toute école, tout oratoire, patronage, etc... etc... pour ce qui regarde la formation religieuse et morale » (C. 1382). Ainsi pouvons-nous répéter après Pie XI : « C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute œuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré. De plus, l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel,

précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne ».

L'Eglise admet que l'Etat puisse réclamer le droit de fonder certaines écoles spéciales en vue de son bien propre, comme par exemple des Collèges militaires ou des centres de recherche. Même si l'Etat a le droit de contrôle sur ces écoles, l'Eglise exige par ailleurs que l'on n'y enseigne aucun principe contraire à la doctrine et à la morale catholique. L'Eglise reconnaît encore à « L'Etat le droit de revendiquer ce qu'on peut appeler l'éducation civique, non seulement de la jeunesse, mais encore des citoyens de tous les âges et de toutes les conditions ». (Pie XII). Mais encore ici, « cette éducation civique, vaste et multiple au point d'embrasser presque toute l'œuvre de l'Etat pour le bien commun, ne peut davantage se mettre en contradiction avec la doctrine de l'Eglise qui est la maîtresse divinement établie de ces règles » (Pie XI).

Par ailleurs, n'y a-t-il pas danger de confusion, voire même de conflit entre l'Eglise et l'Etat, ces deux sociétés parfaites, dans un domaine où ils sont appelés à collaborer si étroitement ? Ce danger réel peut facilement être évité, si l'on s'en tient à l'exposé de Léon XIII, tel que présenté dans « Immortale Dei ». « Dieu, écrit Léon XIII, a partagé le gouvernement du genre humain entre deux pouvoirs : le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier est préposé aux choses divines, le second aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie, chacun dans leur ordre ; ils ont l'un et l'autre des limites déterminées qui les contiennent, limites définies directement par la nature et la fin propre de chacun. Ainsi se dessine comme une sphère, à l'intérieur de laquelle se développe, de son propre droit, l'action de chacun ». Même s'il existe une « priorité de la mission éducatrice de l'Eglise et de la famille » (Pie XI), il convient de rappeler que les droits qui sont communiqués à la société civile le sont « en vertu de l'autorité sans laquelle elle ne peut promouvoir ce bien commun temporel, qui est justement sa fin propre ». La société civile a pour mission propre d'assurer « la paix et la sécurité des familles » en coordonnant les efforts de tous en vue de leur plus grand bien-être spirituel et matériel » (Pie XI). L'Etat se doit « de protéger le même droit de l'enfant, dans le cas où il y aurait déficience physique ou morale chez les parents, par défaut, par incapacité ou par indignité ». (*Ibid.*)

Vous nous pardonnerez, bien chers amis, si nous avons dû sortir un peu de notre sujet pour bien situer la nature des droits de l'Eglise en matière d'éducation.

Les devoirs de l'école

Mais les ennemis de l'Eglise auraient beau jeu pour guerroyer contre l'école catholique, si, par hasard, on pouvait déceler des vices incompatibles à toute véritable éducation à l'intérieur même de notre système scolaire. Droits et devoirs sont corrélatifs, et même si parfois on semble porté à l'oublier dans certains milieux politiques et sociaux, nous aurions toujours tort de l'oublier nous-mêmes. Je ne sais où ni

comment s'est accréditée cette fable que l'école catholique ne pouvait pas dispenser un enseignement au moins égal à celui de l'école laïque... tant et si bien, que des catholiques sans grandes convictions et surtout péchant par ignorance, nous l'espérons, soutiennent que nos écoles sont incapables de préparer nos jeunes pour la vie. Il ne m'appartient pas dans les limites de cette conférence de réfuter « ces novateurs qui ont coutume de donner par mépris à l'éducation chrétienne les noms de « hétéronome », « passive », « arriérée », tout simplement parce qu'elle se fonde sur l'autorité et la loi de Dieu ». (Pie XI).

Même si nous omettons de répondre à certaines remarques désobligeantes que l'on adresse avec combien de facilité à l'Eglise en attaquant les personnes des religieux, des religieuses et des prêtres consacrés à l'éducation de la jeunesse, il convient de réfléchir un instant sur les devoirs qui incombent à l'école catholique. Même s'il nous était permis de revendiquer le droit de nous tromper, la moindre erreur, surtout dans l'orientation de nos méthodes pédagogiques, nous serait vivement reprochée.

Ici encore, il convient de puiser dans l'enseignement officiel de l'Eglise les mots d'ordre et les directives qui illumineront notre route vers la vérité. C'est Léon XIII qui, dans l'encyclique « *Affari vos* » du 8 décembre 1897, s'adressant à tous les évêques du Canada, nous trace une ligne de conduite : « Il est un autre point, écrit-il, qui appelle encore nos communes sollicitudes. C'est que, par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse, tout le programme des études, et que l'on prenne garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles impliquent, naturelles et acquises. Il convient, en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes par les qualités des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement ». C'est le même Pontife qui écrit aux évêques d'Ecosse : « Il faut que tous vos efforts tendent à obtenir que les écoles catholiques ne le cèdent en rien aux autres ; et il ne faut pas s'exposer à ce que nos jeunes gens se trouvent moins pourvus de culture littéraire et de formation distinguée, nobles compagnes qui doivent défendre la foi chrétienne et lui faire honneur ». L'Eglise s'est efforcée de mettre en pratique toujours cette politique de compétence au prix de lourds sacrifices. Et en toute fierté, nous pouvons nous enorgueillir avec Pie XI et nous émerveiller « de la manière dont elle (l'Eglise) a su correspondre à la mission que Dieu lui avait confiée de former les générations humaines à la vie chrétienne et obtenir tant de fruits et des résultats si magnifiques ».

Si l'Eglise dirigée par l'Esprit ne peut errer, il arrive parfois que quelques-uns de ses fils bien intentionnés, je le concède, en voulant participer aux différents courants modernes dans la pédagogie par exemple, aient suscité de nombreuses difficultés au Canada français comme au Canada anglais. Les méthodes modernes d'un Dewey et d'autres novateurs de notre siècle ont pu ébranler en quelque sorte la charpente de notre édifice scolaire. Désireux d'imiter nos voisins

d'outre-frontière, nous avons oublié que « les bonnes écoles sont le fruit, non point seulement de la bonne organisation, mais principalement des bons maîtres » (Pie XI). Les recteurs d'universités et de collèges déplorent aujourd'hui un manque de préparation adéquate chez les jeunes qui se présentent pour entreprendre des études secondaires ou supérieures. La loi du moindre effort est néfaste, surtout dans le domaine de l'éducation.

Tous reconnaissent l'existence du problème. Il y a des faiblesses évidentes dans notre système scolaire, je dirais surtout au cours élémentaire. Nous avons délaissé certaines valeurs essentielles dans la formation de nos enfants, et notre pédagogie ne cherche pas suffisamment sa voie dans la ligne de la tradition. Tout en ne boudant pas le progrès, il ne faudrait pas jeter par-dessus bord des disciplines et des méthodes qui ont fait leur preuve dans le passé. Ainsi, je pense que nous ne veillons pas suffisamment à former une génération d'éducateurs parfaitement outillés pour affronter les tâches qui les attendent. C'est Pie XII qui, s'adressant aux maîtres italiens, affirme que l'œuvre de l'éducateur n'est pas seulement ardue, elle est encore difficile. Elle requiert, même auprès des petits, des connaissances spéciales, de l'habileté pédagogique. Elle exige une étude, des exercices pratiques, une aide et un appui réciproques, une laborieuse formation à cette époque de relâchement général, sommes-nous toujours capables d'exiger une telle discipline ? Ne dites pas que, pour rendre plus agréable le métier d'éducateur, il faille être moins exigeant sur les titres. Ceux qui sont attirés vers le professorat pensant y trouver une vie de facilité et de moindre effort ne devraient pas rechercher l'enseignement comme carrière.

L'école française au pays n'échappe pas aux dangers qui menacent l'école canadienne en général. Le problème devient encore plus aigu, car ici l'école doit de plus sauver une culture. Vous connaissez ce problème : conserver dans un continent où la culture anglo-saxonne et américaine prédomine, conserver, dis-je, un héritage précieux, dans toute sa pureté au prix de continuel efforts. Difficultés nombreuses : conserver une langue française riche et fidèle à son esprit ; développer une culture propre, participer à la prospérité générale tout en conservant le caractère latin... Votre jeunesse a le droit d'exiger de l'école française tout ce dont elle a besoin pour affronter l'avenir. Groupe minoritaire en Amérique, vous dominerez par la fraîcheur et la qualité de votre culture française ou vous vous enliserez dans une néfaste médiocrité. Voilà pourquoi, il me semble, tout en respectant les cadres traditionnels de la Constitution canadienne, qu'il faudrait audacieusement repenser certaines positions, à savoir la question de la gratuité scolaire à l'échelon de l'école supérieure et du collège, et l'établissement d'un généreux système de bourses pour les élèves aptes aux études universitaires. L'Etat se doit d'aider l'éducation en favorisant les études à tous les niveaux. Il faudrait peut-être songer aussi à faire une enquête sérieuse sur l'enseignement du français dans toute l'étendue de la Confédération, du moins dans les provinces et régions où cet enseignement du français est dispensé. Les représentants des universités et collèges sont les mieux placés pour mener à bien cette enquête

et pour trouver en même temps les solutions qui s'imposent. La nation française au Canada n'a pas d'énergie à gaspiller : puisque l'Eglise a par le passé joué un si grand rôle dans la conservation de la culture française en Amérique, elle ne manquera pas à l'heure actuelle de stimuler et de prêter son généreux concours à tout projet apte à promouvoir son épanouissement.

Aujourd'hui, des laïques de plus en plus nombreux et compétents viennent à leur tour apporter leur contribution : il serait déplorable qu'ils oublient ce que l'on doit à l'Eglise ! Les laïques sont appelés à prendre de plus grandes responsabilités dans le domaine de l'éducation. Ils sauront être fidèles à la tradition catholique en puisant abondamment dans sa doctrine les lignes maîtresses de leur action. L'œuvre de l'école est une œuvre de collaboration et de compréhension. L'enfant doit grandir dans une atmosphère de sécurité et de calme. Il a le droit de se montrer exigeant et nous ne serions pas dignes de notre vocation si nous refusions de répondre à son attente.

La base de l'éducation restera toujours pour nous, l'union de la religion et de la vie. Nos écoles seront des foyers où la foi, reçue au baptême et déjà réchauffée par la ferveur de la piété familiale, deviendra de plus en plus « consciente et vive, non une vague religiosité de pure habitude, de tradition » (Pie XII).

L'Eglise doit maintenir ses positions de principe. Elle le doit en vertu même de la mission confiée par le Christ. Au Canada, le droit de cité de l'école catholique a coûté tellement d'efforts, de prières et de larmes, que l'on doit s'appliquer à maintenir et à faire grandir nos écoles avec un soin constant. Au pays de Québec, comme dans tout le Canada français, une règle s'ajoute... non seulement doit-on conserver l'école catholique, mais on doit conserver aussi intact l'héritage des ancêtres.

La tâche de l'éducateur est difficile et souvent ingrate. Mais sa besogne est grandement méritoire. Pour nous encourager tous, surtout ceux qui se dépensent activement dans cette profession, nous pourrions méditer ces paroles paternelles de Jean XXIII : « Quand un maître d'école arrive au paradis, les portes du ciel s'ouvrent toutes grandes pour lui. C'est presque la grâce du sacerdoce chrétien qui est réservée aux professeurs ».

Présentation de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger *

Aperçu historique sur l'Université de Sudbury

Vous ne sauriez croire combien nous éprouvons de joie en considérant ce geste de délicatesse et de condescendance que vous manifestez à l'égard de la plus jeune université du Canada, l'Université de Sudbury.

C'est l'usage de présenter le candidat qui doit recevoir un doctorat honorifique. Permettez-moi de déroger à la coutume et de vous présenter cette petite Université de Sudbury. — En 1913, on fonda le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury et le gouvernement d'Ontario lui concéda une charte aux pouvoirs extraordinaires. En fait, le gouvernement lui accordait le droit de fonder des collèges, des universités et d'octroyer des diplômes.

Après quarante ans de vie, ce collège qui avait fourni lumière et vie à la minorité franco-ontarienne et qui avait formé plus de trois cents bacheliers, devenus prêtres, professeurs, avocats, médecins, ingénieurs, hommes de sciences ou d'affaires, décida d'utiliser son droit d'octroyer des degrés universitaires et d'agrandir ses cadres. Il lui incombait de répondre aux besoins d'une population canadienne-française de près de 150,000 âmes.

Le gouvernement ontarien approuva la nouvelle orientation et, le 3 avril 1957, une loi permit de changer le nom du Collège du Sacré-Cœur en celui d'Université de Sudbury.

Quatre mois après, l'Université acquit un terrain de quatre cents acres dans le Nouveau-Sudbury, où s'élèveront les premiers édifices de la cité universitaire.

L'Université de Sudbury comprend présentement une Faculté des Arts et des Sciences, avec une section française et une section anglaise, conduisant au baccalauréat ès arts, une Ecole de Génie et une Ecole d'Administration des affaires.

L'Université dirige encore un centre de culture populaire pour adultes qui donne des cours du soir conduisant au baccalauréat, des cours de culture populaire que suivent près de quatre cents mineurs, collets blancs et agriculteurs, et des cours d'été qui, cette année, ont atteint près de deux cents étudiants.

L'Université de Sudbury doit répondre aux exigences de la population étudiante du Nouvel-Ontario. Sa mission essentielle est de former l'élite dont dépend le progrès d'une civilisation, de préparer des hommes dignes d'occuper les postes de commande et de servir la société. Aussi doit-elle promouvoir et orienter le progrès intellectuel, spirituel et social du corps professoral et des étudiants.

* Allocution prononcée à l'occasion de la remise d'un doctorat honorifique à Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, à Sudbury, le 20 août 1959.

Au sommet de la hiérarchie des valeurs, elle place les valeurs surnaturelles transmises par la révélation chrétienne.

De plus, en vertu même des faits historiques et de sa position stratégique dans le nord de l'Ontario, l'Université de Sudbury, devant l'opinion publique canadienne, doit répondre aux exigences des deux cultures qui ont donné naissance à la constitution de 1867. Elle est donc appelée à jouer un rôle précis et nouveau au Canada, en visant à maintenir *la coexistence des deux cultures, française et anglaise, sans que l'une nuise au prestige de l'autre*. C'est précisément par cet aspect bi-ethnique et bi-culturel que l'Université de Sudbury marquera son action et son influence universitaire sur l'avenir économique et social du Canada.

En venant au milieu de nous, en nous honorant de votre présence, vous bénissez publiquement « in fide et veritate » ce grain de sénévé qui, un jour, deviendra un grand arbre.

Eminence révérendissime, je vous propose à l'Université de Sudbury comme candidat au doctorat honorifique ; de même je vous propose à la population franco-ontarienne de mon diocèse comme l'espérance de l'Université de Sudbury, *Lucerna ardens et lucens*.

Rôle de l'Université de Sudbury, des maîtres et des étudiants dans le Nouvel-Ontario *

Rappel de vérités importantes dictées par la situation particulière faite à l'Université de Sudbury et par les exigences de la vie moderne. Devoirs spéciaux des maîtres et des étudiants catholiques, ainsi que le rôle de l'Université de Sudbury dans le Nouvel-Ontario.

L'Université de Sudbury veut par cet acte solennel de culte divin marquer l'ouverture officielle de ses cours. Les Pères Jésuites montrent ainsi leur détermination de mener à bonne fin l'œuvre entreprise, dès septembre 1913, quand ils ont offert à la population catholique de l'Ontario-Nord les avantages exceptionnels d'un cours classique. En véritables éducateurs chrétiens, ils savent appuyer leur enseignement non seulement sur des paroles, mais aussi sur des actes de foi. Comme Pasteur de l'Eglise diocésaine, nous les félicitons et nous les prions de continuer une œuvre que nous considérons non seulement nécessaire mais essentielle.

En cette année 1960, quel message pourrions-nous livrer à votre méditation ? L'enseignement de l'Eglise est tellement complet et couvre si bien tous les aspects de l'activité humaine que notre embarras porte non sur la variété des sujets, mais bien plutôt sur leur choix. Nous manquerions à notre devoir, néanmoins, si nous ne profitons de l'occasion de mettre en évidence certaines vérités que nous croyons primordiales dans le contexte particulier de notre milieu et dans le contexte général de la vie moderne.

Vous êtes des chrétiens, fils soumis de l'Eglise. La Providence, dans ses desseins insondables, a permis que vous soyez appelés à fréquenter une institution de haut savoir dans un milieu mixte. Grâce au dévouement inlassable des Révérends Pères Jésuites, cette institution a l'avantage de vous présenter non seulement une culture scientifique et littéraire, mais surtout et avant tout une culture chrétienne. Depuis toujours, vos maîtres ont compris cet avertissement de Pie XI, à savoir « qu'il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne ». (*Divini illius Magistri*)

Cependant, les circonstances ont voulu que d'autres étudiants, ne partageant pas votre foi, soient appelés à fréquenter parfois les mêmes cours et à s'associer avec vous dans plusieurs activités sociales. Vous êtes ainsi placés dans une ambiance qui exigera de vous à chaque instant une foi robuste et agissante. Ne trompez pas l'espoir et la confiance de vos maîtres et de votre évêque, ne soyez pas de ces « tièdes » dont parle l'Écriture, ne cachez pas « votre lampe sous le boisseau », mais soyez dans toutes les phases de votre activité universitaire et sociale de véritables disciples du Christ et de vrais fils de l'Eglise. Souvenez-vous que, selon les mots du regretté Pie XII, « l'éducation a la fin supérieure de former et de perfectionner en vous le chrétien digne

* Sermon prononcé dans l'église Christ The King, de Sudbury, à l'occasion de la messe du Saint-Esprit, en septembre 1960.

de son caractère naturel et surnaturel, utile à la société, quelle que soit la fonction à laquelle la Providence le destine ». Cette attitude, mes bien chers fils, exigera de vous une volonté ferme et une foi éclairée. Ces contacts que vous aurez avec des condisciples ne partageant pas les mêmes convictions religieuses mettront à l'épreuve l'étoffe même de votre volonté et de votre intelligence. Nous avons confiance que vous saurez puiser à la source de toute force les grâces nécessaires à votre persévérance et à votre croissance. L'étude sérieuse des vérités de notre foi, jointe à la fréquentation assidue des sacrements, sera la digue infranchissable contre laquelle se briseront les vagues du doute, de l'indifférence et du matérialisme.

L'Eglise diocésaine attend de l'Université de Sudbury des hommes dignes de la foi et de la civilisation chrétienne. Votre exemple et vos actes seront pour les non-catholiques le reflet de vos croyances religieuses. Soyez aussi des fils soumis de l'Eglise, notre Mère. Elle a pour mission de conduire l'homme au développement complet de son être, « à la plénitude de sa destinée terrestre et céleste » (Pie XII), mais cette mission est vouée à l'échec si ses propres fils n'acceptent pas son enseignement ou le déforment pour satisfaire à leur cupidité.

Notre intention n'est pas de créer la panique, mais de vous mettre en garde contre certains dangers particulièrement néfastes de notre monde actuel. Les trois dangers, qui vous guettent et contre lesquels il vous faudra vous armer, sont : déficience de culture religieuse, doute et vice impur. Nous n'avons pas le loisir de développer les dangers que comporte chacun de ces fléaux, mais nous voulons vous supplier de profiter au maximum des heures d'étude et de prières qui vous sont accordées pour vous préparer aux luttes spéciales que vous aurez à entreprendre. Les influences délétères du modernisme et du matérialisme et les erreurs diaboliques du communisme sont autant d'ennemis qui vous guettent et contre lesquels vous devez vous armer. Vous êtes l'avenir de l'Eglise et de la nation. Soyez conscients des graves responsabilités sociales qui vous attendent, soyez empressés à vous y préparer et pour mieux réaliser cet idéal, soyez dès maintenant généreux dans vos aspirations à la perfection, soyez et devenez des maîtres dans vos sciences, soyez des forts dans la foi, soyez dévoués envers la Patrie !

Comme cette vie universitaire doit revêtir à vos yeux le caractère d'un défi à vos facultés intellectuelles, rappelez-vous que « le pain de l'intelligence, comme celui du corps, exige pour son acquisition, beaucoup de peines et de labeurs » (S. François de Sales).

A nos chers professeurs, nous souhaitons la constance dans leurs efforts pour toujours mieux présenter la doctrine religieuse et profane qu'ils ont pour mission de transmettre. S. Jean Chrysostome disait avec raison : « Qu'y a-t-il de plus grand que de gouverner les âmes et de former les jeunes gens aux bonnes mœurs ? »

Est-il nécessaire de réitérer notre appui et notre encouragement aux autorités de l'Université de Sudbury dans l'œuvre qu'elles ont à cœur d'accomplir ? Mettez la main à la pâte et formez-nous des hommes selon le cœur du Christ, prêts à porter sans défaillance le flambeau de la foi ! Vous aurez toujours l'appui sans réserve de votre pasteur diocésain.

Nous avons confiance dans notre jeunesse. Nous désirons son bien-être intellectuel et moral. C'est pourquoi, nous n'hésiterons jamais à demander les sacrifices qu'exigent le maintien et l'expansion de votre Université. Chers fils, soyez dignes de la confiance et de l'affection de vos maîtres et de votre évêque.

(Traduction) ¹

« ... et vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie et même jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes, I, 8).

Nous avons à l'instant tracé le rôle dévolu à l'Université de Sudbury dans l'enseignement et l'orientation des jeunes. Trop longtemps dans ce coin de l'Ontario-Nord, jeunes gens et jeunes filles manquaient d'un enseignement universitaire à leur portée. Le courage et la confiance inébranlables des RR.PP. Jésuites ont donné naissance à la première école de haut savoir, à l'Université de Sudbury. Aujourd'hui, voici que son but et son rôle s'amplifient.

Sans rien perdre de son esprit, sans perdre son caractère religieux, voici que par le jeu des circonstances que nous considérons comme providentielles, sa mission l'appelle à desservir toute notre région.

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, a surgi une université tout à fait bilingue et « interconfessionnelle », puisqu'elle réunit des collègues appartenant à des confessions différentes. Le peuple canadien a les yeux fixés sur notre entreprise.

Ce ne fut pas une tâche facile que de mener à bien une pareille idée. Toutes les craintes et les défiances, que l'histoire avait enregistrées entre les catholiques de langue française et anglaise, se compliquaient encore plus par les doutes sur l'opportunité de réunir des hommes de différentes croyances. Tous ces facteurs militaient contre la réussite de l'Université Laurentienne et mettaient sa naissance en péril.

La réussite ou la faillite de l'initiative dépendra de la bonne volonté, de la sagesse et de l'envergure des maîtres et des étudiants, car vous êtes appelés à être des témoins du Christ, ici, à Sudbury et plus tard dans les villes ou les régions où vos carrières vous conduiront. Et ce témoignage, peut-on le borner à nos seuls coreligionnaires ? Au contraire, ces témoins du Christ, fortifiés par la grâce, convenablement instruits dans la foi comme ils le seront au sein de l'Université de Sudbury, et soutenus par la réception fréquente des sacrements, n'ont-ils pas l'obligation d'exercer leur mission dans le monde ?

J'ai lutté pour le règlement de ce problème et j'ai connu certains moments d'angoisse au fond de mon âme. Malgré les empiètements du laïcisme et du matérialisme, je suis persuadé qu'il y a beaucoup de domaines où tous les hommes de principes peuvent lutter contre les forces du mal qui corrompent rapidement notre société. Je saisis le sens de ces mots de Pie XII : « La consécration du monde est essentiellement l'œuvre des laïcs eux-mêmes, des hommes qui sont intimement mêlés à la vie sociale et économique, qui font partie des gouvernements et des parlements ». Je comprends les paroles que prononçait

1. Voir l'appendice A.

auparavant Pie XI : « Quand les consciences auront été formées et armées selon la sagesse chrétienne, le reste viendra par surcroît. Et ainsi tout problème sera réglé dans un esprit chrétien et trouvera une solution chrétienne ».

Former une telle élite, voilà le rôle de l'Université de Sudbury. La société requiert des jeunes enflammés d'un idéal jaillissant d'une foi solide, d'une espérance et d'une charité chrétienne.

Ils savent, en vérité ils devraient savoir, qu'ils ont entre leurs mains à l'Université, seulement des moyens d'éducation. Leur savoir doit s'alimenter et s'accroître par l'étude, dans les divers secteurs de la vie, et par d'autres études qu'ils devront poursuivre.

Plus tard, et ceci est plus important, ces connaissances s'enrichiront par l'expérience et leurs applications seront tempérées par une compassion humble et chrétienne. Leur attitude devant la vie déterminera leur rendement durant les quelques années que Dieu leur accordera.

Au-dessus de tout, leur savoir d'aujourd'hui, amplifié par l'étude et l'expérience à mesure que passent les années, n'aura servi à rien tant qu'il ne pénétrera pas au fond des choses et ne commencera pas à saisir un peu les causes ultimes qui éclairent l'homme pris isolément ou dans l'ensemble. Ce savoir alors se transforme en sagesse.

Je demande aux maîtres qu'ils soient des témoins du Christ auprès des jeunes. Ceci signifie qu'ils doivent aborder leur tâche privilégiée avec respect et humilité — respect pour chaque étudiant confié à leurs soins. Ils doivent leur livrer le plus solide et le meilleur enseignement tant de la religion que des matières profanes, et, au-dessus de tout, ils doivent leur donner l'exemple d'une vie de dévouement.

Et les étudiants seront des témoins du Christ présentement à l'Université, si par leur travail et leurs études ardues ils perfectionnent leurs facultés humaines que Dieu leur a données et s'ils gardent intacts leur corps et leur âme rachetés par le Christ. Et quand ces étudiants prendront leur place dans la société, qu'on permette à ceux qui se sont préparés pour l'action sociale d'apporter l'esprit du Christ dans leur travail. Qu'on leur permette de voir le Christ dans le pauvre et le nécessiteux ; qu'on ne les laisse pas devenir les victimes d'un jargon qui ergote sur les âmes créées par Dieu et rachetées par le Christ comme sur des « cas » théoriques, mais laissons-les se pencher par compassion et secours vers cette personne humaine avec toutes leurs ressources pour le bien et le mal.

Permettez aux étudiants des humanités, qui choisissent une carrière professionnelle, de se préparer à devenir des hommes cultivés et distingués ; qu'ils puisent le bien et la sagesse dans les grands auteurs et qu'ils élèvent leur savoir par l'amour et la charité surnaturelle du Christ ; leur culture ne sera pas un vain mot, ce ne sera plus cette culture que saint Paul appelle de l'enflure, mais un savoir approfondi et élargi par l'entendement et la sagesse. Permettez aux étudiants des sciences qu'ils deviennent des hommes qui apporteront dans leur future carrière une compréhension du caractère sacramental de la nature et qui verront se déployer la gloire et la puissance divines.

Permettez que ce savoir et ces études les rendent humbles et les préservent, et ne détruisent pas la foi en Dieu et en son Eglise.

Alors, et alors seulement, vous serez de vrais fils et filles de l'Eglise, fidèles à votre mission de témoins du Christ et vous pourrez vous appliquer à vous-mêmes ces mots de saint Hilaire : « J'ai conscience que je dois cela à Dieu comme le principal devoir de ma vie, que chacune de mes paroles et que chacun de mes sens puissent parler de Lui ».

Le 25^e anniversaire d'ordination de Son Excellence Mgr Carter *

*Remerciements et bénédiction à tous ceux qui ont contribué au succès
des fêtes organisées en l'honneur de Mgr Carter.*

Les fêtes qui ont marqué le vingt-cinquième anniversaire de notre ordination sacerdotale Nous ont rendu plus profondément et humblement conscient de la gentillesse et de la filiale dévotion des fidèles du diocèse du Sault-Ste-Marie.

Chaque paroisse de notre vaste diocèse avait délégué des représentants. La plupart ont dû parcourir de longues distances pour assister à la magnifique et imposante cérémonie liturgique du dimanche. Nous savons les sacrifices acceptés par un grand nombre de ces délégués et Nous leur en sommes très reconnaissant.

Nous félicitons les organisateurs de ce Jubilé d'avoir choisi la vocation comme thème de ces fêtes. Tous les fidèles groupés autour de leur Pasteur se joignirent à lui dans un chant d'allégresse et de reconnaissance à Dieu pour la grâce de sa vocation. Ce geste doit assurément attirer les bénédictions du Très-Haut et inspirer à notre jeunesse une idée très élevée de la grandeur et de la dignité du sacerdoce. Les paroles sublimes de notre bon ami, l'évêque de Hearst, s'adressant aux religieux et aux jeunes du diocèse, devraient produire le même effet. Nos plus sincères remerciements vont à Mgr Louis Lévesque pour la peine qu'il s'est donnée en entreprenant un long voyage malgré ses multiples occupations. Nous n'oublierons pas de sitôt son beau geste d'amitié sacerdotale ! Les enfants ont également joué leur part dans le concert des manifestations de joie. Tous les enfants du diocèse furent représentés par tous ceux qui ont rempli notre église cathédrale à la messe de lundi.

Comment pouvons-Nous espérer payer convenablement notre dette de reconnaissance, quand nous songeons aux centaines de bouquets spirituels qui nous sont venus des paroisses, des communautés, des institutions, des écoles et des différentes associations ? Les mots sont impuissants à exprimer notre joie en pensant aux 182,572 messes offertes ; aux 82 messes célébrées ; aux 260,970 chapelets récités ; aux 65,319 visites au Saint Sacrement ; aux 89,095 sacrifices offerts ; aux 50,911 chemins de la Croix ; aux 30,453 autres prières récitées à mes intentions. C'est le don le plus précieux et le plus profitable que l'on ait pu Nous offrir en cette occasion. Puissent ces prières contribuer à Nous rendre plus digne du poste élevé de Pasteur de ce diocèse que Dieu dans sa mystérieuse condescendance Nous a confié !

Nous aurons l'occasion d'exprimer personnellement aux prêtres notre profonde gratitude pour la part qu'ils ont prise dans cette manifestation de loyauté et d'affection filiale. Eux aussi ont participé intimement à ces glorieux événements, car ils partagent avec Nous ce

* Lettre pastorale au clergé et aux fidèles du diocèse du Sault-Ste-Marie, donnée à North Bay le 18 juin 1961.

même sacerdoce que l'on a si justement exalté au cours de notre jubilé. Puisse le Bon Dieu Nous accorder la grâce de vivre ce sacerdoce plus profondément et plus essentiellement dans les jours difficiles et remplis de tâches exigeantes que Nous allons traverser ! Puisse-t-Il également fortifier encore davantage l'union du Pasteur et de ses brebis pour que tous ensemble nous soyons de véritables témoins du Christ dans notre vie individuelle, familiale et sociale.

A tous ceux qui ont participé à ces fêtes, à tous ceux qui ont pris part, aux délégués qui sont venus jusqu'à Nous, à tous ceux qui ont offert le don précieux de leurs prières, Nous offrons nos remerciements avec notre bénédiction.

2. — *L'Amérique Latine*

Nous avons déjà traité de la profonde inquiétude de l'Eglise causée par la grave pénurie de prêtres en Amérique Latine. Après m'être débattu avec ma conscience à la pensée des besoins de notre propre diocèse, j'ai finalement décidé de laisser partir le Père Conway McKee, curé de la paroisse *Corpus Christi*, de North Bay, vers un diocèse qui lui sera assigné plus tard et pour une période de cinq ans.

Le Père McKee s'était offert volontairement, il y a déjà quelque temps, mais j'ai longuement hésité, sachant l'excellente besogne qu'il accomplit ici, de même que ses belles qualités de chef et d'apôtre. Si nos besoins sont grands, ceux de l'Amérique Latine sont désespérés ; en face de ce dilemme, conscient de mon devoir, à titre de successeur des apôtres, en considérant d'abord les intérêts de l'Eglise universelle, il n'y avait réellement qu'une décision à prendre. Nous espérons que l'accroissement des vocations Nous permettra d'augmenter cet effort missionnaire. Nous avons déjà un prêtre qui s'occupe d'une petite mission au Mexique, à laquelle nous contribuons. Plusieurs d'entre vous se souviennent du Père E. J. Weaver, qui accomplit un travail splendide au milieu des fidèles de Puerto Valerta, où il a dû se retirer il y a quelques années pour des raisons de santé. Nous avons joyeusement accepté de subvenir à ses besoins. Les Sœurs de Saint-Joseph, à ma requête, ont fondé une mission aux Iles Bahamas, il y a deux ans. Elles y dirigent une école prospère à Nassau. Et maintenant Nous envoyons un autre prêtre missionnaire et Nous espérons fermement qu'il sera suivi d'un ou de deux autres si le Bon Dieu nous donne les vocations et nous en fournit l'occasion.

Nous lançons donc un nouvel appel à nos jeunes gens ! Qu'ils considèrent attentivement et sérieusement la possibilité d'une vocation personnelle au sacerdoce ou à la vie religieuse ! Si leurs goûts les portent vers les missions, ils trouveront un champ fertile à leur apostolat dans certaines sections de notre diocèse ou dans les missions lointaines que Nous espérons fonder. Nous voulons au moins que chaque garçon et chaque fille, fréquentant les écoles secondaires, prient pour que Dieu les éclaire dans le choix d'un état de vie, et s'il s'en trouve d'assez généreux pour répondre à l'appel divin, qu'ils consultent leur curé sans hésiter. A tous, jeunes et vieux, je demande de prier pour les vocations, afin que Nous soyons au moins capable de répondre

en partie aux besoins de notre diocèse et des autres diocèses auxquels l'Eglise nous supplie de prêter une main secourable ! Il n'y aura pas de campagne publique de souscription en faveur de nos missions, du moins pour le moment, si l'on désire faire une offrande, qu'on me l'envoie à moi-même directement. Ces offrandes seront destinées à nos missions, et Nous en accuserons réception, si minimes soient-elles ! Mais ce geste doit être spontané, posé uniquement pour l'amour de Dieu ; c'est ce qui compte le plus, et l'on n'exercera de pression sur personne. Ce qu'il y a de plus urgent, c'est de prier avec ferveur pour que le Bon Dieu bénisse ce projet, qu'Il aide le Père McKee à réaliser ses espoirs dans son nouveau champ d'apostolat, et qu'Il nous permette d'accroître et de développer notre entreprise missionnaire.

La bonne littérature *

A titre de pasteur du diocèse du Sault-Sainte-Marie, je ne pouvais rester indifférent à l'œuvre entreprise par le Comité en faveur de la bonne lecture. Des prêtres, des ministres, des laïques, sans distinction de race ou de religion, se sont donné la main pour lancer cette campagne d'épuration et d'éducation populaire. Il y a une multitude de domaines où tous les hommes de bonne volonté peuvent travailler ensemble et ainsi contribuer à préparer les voies d'une compréhension mutuelle, propre à la création d'un véritable ordre chrétien. En cette année où doit s'ouvrir à Rome le deuxième Concile du Vatican — dont l'une des principales préoccupations est l'unité chrétienne — une initiative comme la vôtre mérite tous les éloges. Nous félicitons de tout cœur tous les organisateurs de ce comité et nous leur souhaitons un franc succès dans une œuvre que nous croyons primordiale pour le salut de la société.

Quand on parle de campagne en faveur de la bonne littérature, on suppose qu'il y a un mal à corriger. S'il y a une bonne littérature, il y a, à côté, une mauvaise littérature. Peut-on, sans protestation, laisser à des exploiters toute la liberté d'empoisonner des hommes, surtout des jeunes, par des livres, des magazines, des périodiques de toutes sortes, qui n'ont qu'un but : illustrer ou publier les crimes les plus crapuleux ou ravalier l'homme au rang d'un animal purement sexuel ? Peut-on permettre à des imprimeurs, des publicistes, des distributeurs, de contaminer impunément toute une jeunesse et une société sans tenter de les arrêter ? Peut-on, sous prétexte de liberté, ouvrir les portes de nos foyers à des influences délétères et corruptrices qui rendent impossible l'œuvre d'éducation chrétienne des enfants ? Vous avez déjà trouvé la réponse, puisque vous avez mis sur pied un organisme qui se fera le protecteur et l'éducateur de tous. Aussitôt que l'on agit dans ce sens, ceux qui ont intérêt à pourrir les cœurs — tout en amassant une fortune — et quelques esprits mal informés crient que la censure méprise les droits de la liberté et de la démocratie ! Le mot censure est souvent de nos jours une provocation. Il engendre des controverses en provoquant ceux qui rejettent toute restriction, qu'elle soit légale ou morale, à la fameuse liberté d'expression. Ainsi il arrive que peu traitent d'une manière objective des problèmes que pose la censure. Il ne m'appartient pas de parler du rôle de l'État dans ce domaine ; d'ailleurs, nous n'en avons pas le loisir. Qu'il me suffise de dire que seul l'État a le pouvoir de punir, en usant de la contrainte, ceux qui font un mauvais usage de la liberté. L'État lui-même n'a pas un pouvoir illimité, en fait de censure. Il faudrait déterminer également le rôle de l'État dans la protection et la promotion du bien commun et comment la censure peut intervenir sous ce chef.

Sur le plan moral, une société parfaite comme l'Église peut exercer ce que l'on appelle la censure et elle l'exerce de fait. C'est un droit

* Discours prononcé à Sudbury, le 18 février 1962, à l'occasion du lancement de la campagne des Citoyens de la bonne littérature.

qu'elle a acquis de son Divin Fondateur, quand elle a reçu la mission d'enseigner la morale et de garder la vérité divine. Même si ses décisions lient les fidèles, les sanctions qu'elle exerce sont d'ordre spirituel et moral. Cependant, elle n'hésite pas à faire connaître son jugement à tous les hommes de bonne volonté en s'adressant surtout à leur raison ainsi qu'à leur volonté libre.

On prétend souvent que c'est détruire la liberté que de la restreindre ou de la limiter. L'homme est fidèle à lui-même comme être libre, lorsqu'il agit en accord avec les lois de la raison droite. Même comme membre de la société, notre liberté s'exerce dans les limites fixées par les multiples exigences de la vie sociale. Dans le concret, ceci veut dire qu'il faut sauvegarder le bien commun, même si, pour ce faire, on doit restreindre la liberté des individus dans la société. Ce bien commun veut que l'on respecte les droits des autres, que l'on soit soucieux de l'ordre public et que l'on respecte d'une manière positive les valeurs humaines, morales et sociales qui sont notre héritage chrétien commun. C'est dans ce contexte que la liberté d'expression prend tout son sens.

Ainsi a-t-on raison de partir en guerre contre l'obscénité, peu importe le moyen dont elle se sert pour atteindre la multitude. Elle ne peut pas être autorisée comme l'expression d'une liberté humaine fondamentale. La loi morale et la loi civile indiquent l'une et l'autre que l'exercice de cette liberté ne peut pas être illimité.

Si nous vivions dans une société angélique, nous pourrions espérer qu'aucune restriction humaine ne serait nécessaire. Autrement dit, nous n'aurions peut-être qu'à nous adresser à la raison, sans l'obligation de recourir à l'autorité externe ou à la police. Comme nous connaissons la nature humaine avec ses faiblesses, nous savons qu'il y aura toujours des individus pour agir sans souci des lois, causant ainsi un mal moral et social à la société. Le bon ordre de la vie sociale exige donc une certaine restriction de la liberté.

Nous croyons cependant qu'une opinion publique alertée est essentielle au bien commun de la société dans laquelle nous vivons. Des groupes comme le vôtre, par leur action apostolique, par des représentations répétées auprès de ceux qui abusent de nos libertés civiles, font plus pour le bien commun de la société que certaines sanctions qui n'agissent pas toujours dans le sens voulu par les législateurs. Soyez assurés qu'en consacrant vos loisirs à un tel travail, vous accomplissez votre devoir de fils de l'Eglise et d'honnêtes citoyens.

Devoirs des catholiques envers l'Université de Sudbury *

Catholiques de langue française et de langue anglaise ont des devoirs envers l'Université de Sudbury. Rôle propre de cette université dans le Nouvel-Ontario et au sein de l'Université Laurentienne.

A titre de Chancelier de l'Université de Sudbury, il m'est agréable de saluer tous les amis de cette institution réunis ici ce soir. Il est heureux qu'un si grand nombre de personnalités de la région de Sudbury et de l'extérieur se montrent aussi intéressées à une œuvre comme celle-ci. Même si l'Université de Sudbury a perdu un peu de lustre peut-être en devenant membre d'une fédération, il reste que son rôle est extrêmement important pour l'élément catholique du diocèse.

Je n'ai pas l'intention de vous donner une conférence. Je voudrais tout simplement vous entretenir de choses qui nous tiennent tous à cœur.

L'Université de Sudbury remplira son rôle dans la vie du Nord-Ontario en autant que tous les catholiques, de langue française comme de langue anglaise, apporteront leur contribution active à l'institution. L'éducation est de plus en plus l'affaire de toute la communauté sociale. Tous ne peuvent pas aspirer à devenir professeurs d'université, mais tous peuvent travailler à la cause de l'éducation universitaire. Tous ne peuvent pas siéger au bureau des gouverneurs ou des régents d'universités, mais tous, par leur attitude à l'endroit de l'Université peuvent créer le climat de sympathie propre à son expansion et à son rayonnement. Il s'agit de saisir l'importance de l'université, et dans le cas présent, de voir la nécessité de la présence catholique sur le « campus » d'une fédération universitaire.

L'Université de Sudbury représente, dans l'Ontario-Nord, l'influence catholique. Au stage universitaire, l'Eglise et la population catholique seront jugées d'après les étudiants qui sortiront de cette institution. Si les anciens de l'Université de Sudbury parviennent à faire bonne figure dans la nation et dans les différents milieux économiques et sociaux de la province et du pays, elle aura accompli une œuvre très importante. Il n'est pas nécessaire de consulter les statistiques pour nous rendre compte que nous n'avons pas la place qui nous revient dans le monde de la finance et des sciences. En constatant nos faiblesses, n'en jetons pas tout le blâme sur les autres. Prenons notre large part de responsabilités.

A l'Université de Sudbury, tous les groupes ethniques catholiques viendront y chercher leur éducation. Même quand ils iront chercher quelques cours ou poursuivre leurs études dans une faculté de génie ou de science de la Laurentienne, l'Université de Sudbury continuera à jouer pour eux un rôle bienfaisant.

* Ce discours a été prononcé devant les régents et les invités de l'Université de Sudbury, à l'occasion du banquet annuel de l'Université, le 1er avril 1962.

Je crois que tous sont persuadés que les catholiques doivent être unis, présenter un front commun s'ils veulent obtenir ce qui leur est dû en justice. Ceux et celles qui ne le voient pas encore sont certainement aveuglés par des préjugés incompatibles avec un véritable esprit chrétien.

Pour les fidèles de langue française, la présence de l'Université de Sudbury peut être un port de salut. Ils doivent cependant y apporter leur contribution. Permettez à votre évêque, et à votre ami, de parler bien franchement d'un problème qui lui tient à cœur. Je veux parler de l'importance capitale de l'éducation universitaire en vue de la promotion de la nation canadienne-française dans cette province et au pays.

Vous n'avez qu'à circuler dans les différents milieux minoritaires de l'Ontario pour vous rendre compte de l'extrême faiblesse du groupe ethnique de langue française quant à leur représentation dans le monde des affaires, et des professions. Si les Canadiens français ne jouent pas le rôle qu'ils devraient dans le monde des affaires, c'est qu'ils n'ont pas le personnel qualifié. Où devons-nous nous tourner pour trouver ces compétences et pour les former, si ce n'est vers l'Université ?

On a souvent parlé de la faiblesse économique des Canadiens français. Il n'est pas nécessaire de s'allonger sur les causes profondes de cette faiblesse. Les arguments historiques sont importants, mais ils ne doivent pas stériliser notre initiative et nous figer en des attitudes d'éternels insatisfaits. L'Histoire doit au contraire nous aiguillonner ! Elle doit nous pousser à l'action. Il n'est pas normal que l'habileté dans les affaires, dans les carrières, dans le génie et dans la finance soient le propre d'une nation à l'exclusion des autres. Je suis persuadé que si vous regardez autour de vous, vous vous rendrez compte que plusieurs auraient pu briller dans ces différents domaines, si on leur avait donné l'orientation voulue ou s'ils n'avaient pas été attirés trop jeunes par l'appât d'un salaire alléchant.

Notre univers change très vite. Je n'ai pas à vous en convaincre, vous qui êtes mêlés plus que moi aux problèmes de l'automatisation et de la semaine de travail de plus en plus réduite ! C'est un phénomène normal. Il faut tout de même que nous envisagions les conséquences prochaines d'un tel état de choses. L'éducation au stage primaire ne suffira plus demain pour entrer à la mine, il faudra au moins pousser les études jusqu'à la dixième année. Bientôt dans les différents postes même inférieurs, on exigera un certificat d'études. La société devient de plus en plus exigeante quant aux degrés, quant aux états de service. C'est à vous, mesdames et messieurs, de voir à ce que vos compatriotes deviennent conscients de l'urgence de ce problème. Il est de plus en plus facile de fréquenter l'école au stage primaire et au stage secondaire. Bientôt la fréquentation de l'Université sera pratiquement gratuite. Tout cela est bien encourageant, mais si les parents et les enfants ne profitent pas des nombreux avantages que la société met à leur disposition, eh bien ! ils resteront dans un état d'infériorité sociale.

Les Canadiens français de l'Ontario peuvent montrer au reste du Canada qu'ils sont conscients du problème et qu'ils ont vraiment l'intention de s'assurer la place qui leur revient. L'Université de Sudbury peut devenir pour toute la population catholique de langue française du Nord-Ontario une clef magique de libération et de promotion. Ils devront savoir s'en servir. Comme catholiques, nous n'avons aucun talent à gaspiller, et comme minorité vous n'avez aucune valeur à sacrifier sur l'autel de la médiocrité et de la paresse intellectuelle. Vous avez une chance unique. Sachez en profiter.

(Traduction) ¹

L'Université de Sudbury existe, l'Université de Sudbury est un fait accompli. Il pourrait nous être utile de considérer brièvement les motifs qui ont inspiré la structure actuelle de l'Université de Sudbury, si nous tenons à comprendre le rôle qu'elle devra jouer dans cette région et dans le reste du pays.

Je ne vous ennuierais pas en rappelant la longue et complexe évolution légale de la Fédération connue sous le nom d'Université Laurentienne. Qu'il me suffise de dire qu'elle est actuellement une fédération de l'Université de Sudbury, de l'Université Huntington de l'Eglise unie et de l'Université anglicane Thorneloc, en voie de formation. Le Collège universitaire est sous la gouverne directe de la Laurentienne, tandis que les universités fédérées ont la régie de leurs propres étudiants en ce qui concerne la philosophie, la religion et autres sujets connexes. En outre, la direction et l'orientation de la gent étudiante relèvent de chacune des universités fédérées.

On dira peut-être que cette fusion de jeunes gens de différentes confessions constitue un danger ; on désirerait une université strictement catholique qui grouperait tous les étudiants catholiques et leur enseignerait toutes les matières universitaires. Les gens qui pensent ainsi ont droit sans doute à leur opinion. C'est incontestable que nous serions plus rassurés si nous avions une telle situation autonome, et nous jouirions d'une plus grande liberté pour dispenser l'instruction et la formation des esprits d'une manière strictement catholique. D'autre part, on pourrait également soutenir un système où des sauvegardes nécessaires seraient garanties comme elles le sont dans l'Université Laurentienne, où les cours susceptibles d'influencer un esprit tombent sous la direction de professeurs catholiques ou d'autres dénominations religieuses, selon l'appartenance religieuse de l'étudiant. Le seul fait de la présence sur un même terrain universitaire de jeunes gens et de jeunes filles de différentes confessions leur impose à tous, catholiques et protestants, le pressant besoin d'étudier plus sérieusement leur foi et de conformer leurs attitudes et leurs exemples à ses hautes exigences ; puis, tout ceci est de nature à préparer ces jeunes à leur profession et à la vie ; profession, soit dit en passant, qu'ils devront exercer plus tard, et existence qu'ils devront mener, dans une future société pluraliste.

1. Voir l'appendice B.

Quoi qu'il en soit, cette discussion est purement spéculative. En pratique, il n'y a pas de choix, — étant donné ce que sont les universités d'aujourd'hui, et compte tenu des secours financiers écrasants qu'elles exigent, — aucune université catholique ne pourrait subvenir à ses besoins dans l'Ontario-Nord, comme l'expérience l'a prouvé d'une manière définitive et convaincante. La politique du gouvernement étant ce qu'elle est, seule une institution non confessionnelle est reconnue comme ayant droit à des octrois provinciaux. Le choix n'était donc pas entre une université catholique ou la fédération, mais entre une fédération avec ou sans université catholique.

En présence d'une situation imposée par les faits, je ne vois aucune utilité à perdre du temps et des efforts à se tordre les mains et à déplorer l'arrangement actuel. Il est beaucoup plus important et plus constructif et plus sensé de tirer un plus grand bien des instruments mis à notre disposition pour remplir pleinement la mission qui revient à l'Université de Sudbury, à l'intérieur de l'Université Laurentienne.

La Laurentienne peut être une expérience noble et féconde. Elle le sera si chacune des institutions fédérées s'élève au-dessus des mesquines jalousies et des querelles enfantines pour faire de cette université l'université dont tout l'Ontario-Nord serait justement fier.

Ce soir, c'est le rôle de l'Université de Sudbury qui nous intéresse tout particulièrement. Cette université a pour but de recevoir tous les catholiques de l'Ontario-Nord qui s'inscrivent à la Laurentienne, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française. Comme telle, elle doit afficher un caractère parfaitement bilingue ; elle doit être une entente entre les deux groupes ; elle n'entend pas affirmer la prédominance d'un de ces groupes sur l'autre ; les deux groupes y existent de plein droit et non par tolérance. De par sa structure, elle veillera à distribuer également dans les deux langues les matières essentielles ; quand il y aura des résidences, l'Université pourvoira à la gouverne des étudiants et aux règlements disciplinaires en conformité avec le caractère propre à chaque groupe et elle devra choisir comme supérieurs ceux qui se distingueront par leur dextérité à saisir les besoins et les aspirations de chacun de ces groupes. Toutes ces exigences sont d'une importance capitale pour le succès de l'Université de Sudbury. Une erreur commise contre l'une ou l'autre de ces exigences amènerait presque nécessairement l'un ou l'autre groupe à changer d'allégeance dans le sein même de la Laurentienne, non sans courir de graves risques. Le vrai sens de cette institution suggère, comme je le décrivais à l'instant, le magnifique rôle que l'Université de Sudbury est appelée à jouer, un rôle d'envergure nationale.

Nous vivons dans une ère, où l'on s'interroge beaucoup, parmi les Canadiens, sur la complexité d'un pays bilingue ; de toutes parts on écrit et parle beaucoup au sujet du mouvement séparatiste. Les Canadiens anglais se rendent compte, peut-être pour la première fois en groupe, que leurs frères de langue française ne sont pas tout à fait heureux des résultats de la Confédération après un siècle d'essai, et c'est la première fois que leurs doléances sur le plan national sont l'objet de discussions chez les Anglo-Canadiens, qui, dans le passé, se

flattaient que tout allait très bien au Canada et avec Dieu dans son ciel...

Quant à moi, je crois fermement que l'Université de Sudbury, en réunissant, comme elle le fait et rêve de le faire, des jeunes étudiants de deux cultures différentes, les chefs de demain dans notre secteur peuvent donner un exemple qui aura des effets de longue durée. Ce désir s'accomplira si les deux groupes abordent la vie universitaire dans un esprit, non de tolérance mutuelle mais de charité réciproque ; s'ils tâchent de se surpasser les uns les autres non dans l'exigence de leurs droits, mais dans le respect des droits d'autrui ; si des relations intellectuelles et sociales de bon aloi les orientent, non seulement à vivre en commun, mais dans une charité que les années ne feront qu'accroître et mûrir. Imaginez la puissance de choc exercée sur notre secteur tout entier, si, avec la succession des années, une classe composée d'élèves de langue anglaise et de langue française ayant appris à vivre ensemble, à apprécier la culture, les aspirations et les besoins de l'autre groupe, se lançait dans le monde des affaires, des professions et des carrières scientifiques. Ils pourraient, en vérité, être des apôtres de l'union, non pas de cette union à base de domination d'un groupe sur l'autre, mais de la seule sorte d'union qui puisse permettre à ce pays de perdurer, de l'union basée sur le respect et l'admiration mutuelle.

L'autre tâche, que j'envisage pour l'Université de Sudbury, consiste à produire de véritables chefs catholiques agissants. Ce serait outrepasser le but de ce bref entretien que de traiter ici de l'éducation, de la recherche et de la formation intellectuelle et morale que doit dispenser l'Université. Autant de points qui ressortissent aux éducateurs eux-mêmes susceptibles de les discuter avec compétence et connaissance de cause. Ce soir, je ne fais qu'énoncer ces tâches. Mais je voudrais tout de même souligner un objectif. L'Université Laurentienne commence sa carrière sous l'égide de trois églises, elle accorde à la religion et à la philosophie non seulement une place d'honneur, mais une place permanente. Si nous trahissions cette grâce que Dieu nous fait, ce serait à nos risques et périls. Max Ways, dans un livre provocateur intitulé : « *Au-delà de la survivance* » (*Beyond Survival*), discute de vérités tout à fait en accord avec notre sujet ; il examine la philosophie de l'Occident et la trouve déficiente. La vérité une a souffert d'émiettement et aussi des prétentions de la Science à vouloir la confiner dans « les seuls sentiers reçus de la connaissance ». Il accuse les intellectuels d'avoir perdu le contact avec le grand héritage de la civilisation chrétienne. Il soutient que notre vie ou notre mort comme société, notre succès ou notre faillite sont en fonction des trois idées interdépendantes, celles d'ordre, de liberté et de Dieu.

Il y a assurément de la sagesse dans cette thèse. L'Université de Sudbury a la chance unique d'offrir à ses élèves des convictions et un but précis. L'Eglise a toujours tenu à promouvoir le progrès intellectuel, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent. Ses grands philosophes ont toujours eu grand respect de l'intelligence humaine ; l'Eglise n'a jamais minimisé l'importance de la personne humaine ;

au contraire, dans la théologie catholique bien comprise, on trouve les vrais fondements de son importance, à savoir l'amour de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'Incarnation et, comme conséquence, l'élévation de l'homme jusqu'à la vie divine.

Une des grandes faiblesses des temps modernes est la mise au rancart de la théologie comme reine de toutes les sciences, elle qui est l'élément véritable d'unité de tout le savoir humain. Sans doute, l'Université de Sudbury peut aider à restaurer cette manière de comprendre l'homme, de donner une valeur authentique aux découvertes techniques, apporter son influence humanisante dans les changements sociaux, économiques et scientifiques qui révolutionnent les institutions d'aujourd'hui. En un mot, l'Université doit former des chefs, des hommes compétents et puissants, des hommes aptes à faire preuve d'un solide jugement moral, à vivre courageusement selon la loi morale et à défendre les valeurs humaines et éternelles.

Aucune sphère de pensée et d'action ne devrait échapper à leur puissance de choc, que ce soit dans le domaine politique, social ou religieux.

C'est ainsi que je conçois ce périlleux défi et cette occasion unique d'une nouvelle Université, vigoureuse et vivante dans l'Ontario-Nord.

Discours de S. Exc. Mgr A. Carter, lors de la réception d'un doctorat honorifique décerné par l'Université Laurentienne *

Motifs de joie que S. Exc. Mgr Carter éprouve à la réception d'un doctorat honorifique en Droit offert par la Laurentienne ; la part considérable qu'il a prise dans sa fondation et le type unique d'Université qu'elle représente.

(Traduction) ¹

L'honneur que me fait l'Université Laurentienne et le privilège qu'elle me confère en me décernant ce soir un doctorat honorifique me touchent au plus profond de moi-même. Je tiens à exprimer immédiatement ma plus vive reconnaissance à l'endroit du Conseil des Gouverneurs, du Recteur et du Sénat académique de l'Université.

C'est un honneur que d'obtenir un titre d'une université, quelle qu'elle soit ! Et je suis tout particulièrement flatté d'avoir été l'élu de la Laurentienne. Il y a au Canada bien des universités riches en traditions et élevées en dignité, fières de leurs longues années d'existence fructueuse et qui se glorifient de leurs œuvres, des universités, dis-je, qui ont marqué les étapes de notre vie nationale et qui ont formé bon nombre de nos hommes de profession, de nos hommes d'affaires et de nos hommes de science, pléiade de personnalités éminentes. Et cependant, si j'avais à choisir quelle université me ferait le plus grand plaisir en me conférant un titre honorifique, mes préférences iraient sans hésiter à l'Université Laurentienne.

Ce serait d'abord pour une raison personnelle, car j'étais présent lorsqu'a été conçu le projet de l'Université Laurentienne et même je puis vous dire que, dès les débuts, j'ai pris personnellement une part active aux côtés de M. Frost et de l'Université de Sudbury par l'entremise du révérend Père Provincial de la Compagnie de Jésus, à l'élaboration des structures de la future université. Il a fallu surmonter certaines difficultés qui devaient naturellement retarder quelque peu la réalisation éventuelle du projet. Vous pouvez imaginer l'intérêt avec lequel j'ai suivi les premiers ébats de la Laurentienne et les espoirs que je mets en son avenir.

D'autres motifs, plus sérieux j'oserais dire, me porteraient à préférer un titre offert par la Laurentienne. D'abord, pour moi, celle-ci se présente comme une très noble entreprise. La Laurentienne est en somme une fédération de trois universités : Sudbury, Huntington et Thorneloe ; elle est la réunion d'universités déjà établies sous les auspices de trois églises : catholique, unie et anglicane. Mais jusqu'ici, rien d'inédit : ce qui est unique, c'est le caractère bilingue de l'Université Laurentienne.

* Allocution prononcée par S. Exc. Mgr Carter, chancelier de l'Université de Sudbury lors de la collation solennelle des grades, le 28 mai 1962.

1. Voir l'appendice C.

Nous en sommes actuellement à une époque de l'histoire du Canada et de la Confédération canadienne où, me semble-t-il, la Providence nous donne une occasion unique de servir d'exemple à tout le reste du pays. Un enseignement universitaire apte à rapprocher professeurs et étudiants et se réclamant des deux grands groupes culturels qui constituent le caractère distinctif du Canada, un enseignement, dis-je, qui puise dans les meilleurs et dans les plus riches traditions de l'un ou de l'autre groupe serait une contribution de souveraine importance à la vie canadienne. Elle prouverait de façon concluante et retentissante qu'il n'est pas impossible, comme d'aucuns semblent le prétendre, pour des Canadiens de langue française et anglaise d'étudier et de vivre en commun, de se respecter mutuellement et d'apprendre à se connaître les uns les autres.

Nous ne sommes pas sans savoir que cette question est d'une brûlante actualité et qu'elle défraie tous les écrits qui se piquent d'être sérieux. Nous savons qu'elle est un des thèmes en vogue de la présente campagne électorale. Nous savons aussi fort bien que l'état d'esprit actuel qui existe, plus particulièrement au pays du Québec, s'est révélé d'une crudité choquante aux yeux d'un grand nombre de Canadiens de langue anglaise qui semblent ahuris et scandalisés d'entendre leurs compatriotes de langue française parler de faillite de la Confédération. Ce n'est ni l'endroit ni l'heure de relater la longue histoire des malentendus et des divisions que les années ont accumulés. Qu'il suffise d'affirmer qu'il n'est pas un Canadien sincère qui ne puisse passer sous silence cette troublante question. L'Université Laurentienne a donc une lourde responsabilité à porter. C'est un véritable défi qui lui est lancé et si elle s'y prend avec sincérité, compréhension et charité, elle pourra contribuer à poser de nouveaux jalons et à ouvrir de nouvelles perspectives. Elle pourrait même permettre à nouveau d'espérer que le second siècle de la Confédération connaisse un authentique succès et qu'il réalise une plus forte unité entre tous les Canadiens de langue française et de langue anglaise.

(Partie en français de l'allocution)

La vague de séparatisme qui déferle sur la province de Québec a semé de l'inquiétude au sein de tous les groupements minoritaires des autres provinces canadiennes. La Confédération serait-elle une faillite totale ? Quand, dans l'univers entier, il y a un effort constant vers l'unité dans la diversité, faudrait-il au Canada admettre que deux nations ne peuvent pas coexister dans l'harmonie ? Les Canadiens de langue anglaise se rendent de plus en plus compte des justes revendications de leurs compatriotes. L'expérience de l'Université Laurentienne à Sudbury, quant à la possibilité pour deux cultures d'exister et de se développer dans l'enthousiasme et l'harmonie, devrait servir d'exemple à tous les Canadiens. Il faut toutefois que cette expérience porte ses fruits. Il faut que tous les groupes qui composent la Laurentienne puissent apporter leur contribution positive à l'édification de la cité de demain.

Les Canadiens français sont en minorité dans cette province,

comme ils sont une minorité au Canada. Ils ont conservé leur héritage séculaire, malgré tous les obstacles mis sur leur route par des adversaires conscients ou inconscients de la culture française. On déplore sans doute de trop nombreuses défections, une langue appauvrie et souvent abâtardie par le contact continu d'une autre langue devenue le véhicule universel des affaires sur ce continent ; mais il reste que cette volonté de garder et de développer la culture française au Canada mérite la gratitude de tous les Canadiens de bonne volonté. Il ne suffit pas que vos compatriotes deviennent tous des bilingues. Je ne crois pas que cela soit même nécessaire. Il faut tout simplement qu'ils apprennent à apprécier le merveilleux héritage dont vous êtes les dépositaires. Il importe que les Canadiens de langue anglaise soient conscients du rôle important que doit jouer la préservation de la culture française pour l'avenir du Canada.

Les luttes constantes des groupements canadiens-français pour leur survivance ont peut-être contribué à les faire replier sur eux-mêmes et à considérer tous les Canadiens de langue anglaise comme des adversaires ! Cette attitude doit se transformer, ce complexe de persécutés, disparaître. Les Canadiens français au Canada doivent être les ambassadeurs de la culture qu'ils ont reçue. Il leur faudra encore beaucoup de patience et de fermeté. Mais il leur faudra surtout prendre résolument leur place dans toutes les sphères d'activité de la société canadienne. Or, il arrive que l'Université Laurentienne, d'après sa charte, se propose de respecter le caractère bi-ethnique du Canada dans une situation concrète. Il importe donc que les Canadiens français sachent profiter des avantages que peut leur procurer la Laurentienne pour l'épanouissement de leur culture. Ils doivent coopérer pleinement avec toutes les personnes de bonne volonté et se préparer à assumer le rôle qui leur revient dans la croissance de cette jeune université. Toutes les avenues doivent être ouvertes aux Canadiens français. Personne n'a le droit de leur assigner un rôle de second plan. Les Canadiens français ne sont pas des citoyens de seconde zone. S'il est vrai que tous vos compatriotes ne doivent pas se contenter seulement de vous tolérer, il est aussi vrai que vous devez vous imposer de plus en plus par la qualité de votre capital humain. Dans les sciences et dans les lettres, dans la philosophie et dans l'histoire, dans le monde de la finance et de l'industrie, l'esprit français peut rayonner et perpétuer sur cette terre d'Amérique l'œuvre des Pasteur, des Claudel, des Curie, des Maritain et des de Broglie. La Laurentienne sera pour les Canadiens français un instrument de première qualité s'ils savent s'en servir.

(Traduction) ²

Il en est ainsi, quoique dans un autre ordre d'idées, de l'occasion que la Laurentienne offre aux Canadiens de diverses confessions religieuses d'en venir à se mieux comprendre entre eux. Des contacts aussi intimes dans un milieu intellectuel, comme l'est celui d'une

2. Voir l'appendice D.

université, devraient réussir à dissiper nombre d'erreurs et de préjugés qui pourraient s'excuser chez les ignorants et les mal renseignés, mais qui ne sauraient avoir leur raison d'être chez des gens cultivés et érudits. Jamais peut-être depuis le seizième siècle les hommes n'ont-ils autant soupiré vers l'unité en matière de religion et de croyance. Le mouvement œcuménique progresse par bonds et par sauts et n'est à proprement parler que l'expression naturelle de ce désir qu'entretient toute la chrétienté de resserrer ses liens et de partager plus intimement la foi chrétienne. Il faut être totalement dénué d'intelligence pour traiter à la légère les longs et laborieux efforts qu'exige la poursuite d'un tel idéal, et nous ne pouvons non plus manquer d'admettre qu'il existe des difficultés surgissant de toutes parts. Cependant, avec de la bonne volonté et l'esprit de charité, avec la prière et l'humilité, dans un dialogue patient et prolongé, et avec la grâce de Dieu, qui dira ce que nous réserve l'avenir. Certes, jusqu'ici, on a fait énormément de progrès dans cette voie. L'atmosphère lourde de défiance et de soupçons s'allège graduellement. De maîtres théologiens de toutes confessions ont examiné à fond les meilleurs moyens de résoudre nos problèmes communs. Encore ici, la Laurentienne a un rôle à jouer dans ce drame vital qui est peut-être l'événement le plus important de notre époque et qui, à mon avis, l'emporte même sur le grand drame de la conquête de l'espace. Etudiants et professeurs catholiques, anglicans et ceux qui appartiennent à l'Eglise unie apprendront à se respecter les uns les autres et à vivre dans l'harmonie ; ils se rendront compte qu'ils ont beaucoup en commun dans leurs héritages chrétiens respectifs. D'une part, leurs croyances personnelles se trouveront à l'abri sous le toit de leurs propres universités confessionnelles ; d'autre part, la présence dans la même cité universitaire de personnes qui professeront d'autres croyances les stimulera et les incitera à rechercher une meilleure intelligence de leur propre foi et à adopter une attitude plus dynamique à l'égard de son étude.

Et voici que nous en sommes maintenant à la tâche la plus ardue confiée à l'Université Laurentienne. En fait, elle en est encore à ses débuts et pourtant elle manifeste cette hardiesse qui est la caractéristique du Nord. Elle commence son existence au moment où elle est non seulement une grande nécessité, mais une nécessité tragique. On a répété tant de fois et sur tous les tons que l'instruction est nécessaire de nos jours, non seulement pour jouer le rôle dévolu à chacun en tant qu'être humain, mais même pour gagner simplement son pain quotidien, que je n'ose pas y revenir. Toutefois, je dis, non par moquerie, mais avec sincérité et sympathie, parce que je connais les conditions et les circonstances du milieu, que le Nord-ontarien a tout particulièrement besoin d'une maison de haut savoir capable de desservir une population aussi clairsemée que celle qui habite nos vastes régions. Trop souvent nous constatons chez les nôtres une sorte de dédain des études supérieures et l'impression puérile que la formation universitaire est uniquement le partage de quelques rares individus favorisés par la fortune ou en mal de prestige social ; ou qu'elle est réservée aux « cérébraux » pour employer un terme plus franc mais non moins répandu.

L'Université Laurentienne, plus que toute autre, a qualité pour redresser ces idées aussi fausses que dangereuses. En effet, ayant comme assises trois églises de la chrétienté, la Laurentienne reste dans la tradition des grandes universités canadiennes qui ont toutes été conquises et fondées à l'origine comme institutions religieuses. Il va sans dire qu'une des plus belles gloires de l'Eglise chrétienne a été sa constante préoccupation à l'égard de l'éducation, sa lutte séculaire pour la loi naturelle et les droits et fonctions de la raison tout comme pour la primauté de l'intelligence sur la passion, sur l'émotion, sur l'instinct et même sur la volonté. La mission de l'Eglise contredirait donc sa nature et sa destinée si ses représentants dans la chaire professorale, dans la presse ou sur la place publique, dans le monde des affaires ou de l'économie sociale, dans les secteurs professionnels et scientifiques, allaient mépriser cette « avide et impérieuse intelligence de l'homme » dont a parlé Newman, ou allaient traiter avec cynisme les efforts prolongés et parfois mal assurés, mais patients et persévérants, qui permettent aux intellectuels d'arracher au chaos des principes d'ordre.

Il n'est pas question ici, pour nous, non plus de feindre d'ignorer ce danger ni d'en écarter la possibilité comme s'il ne s'agissait que d'un produit d'une trop fertile imagination. Nos universités produisent un trop grand nombre d'esprits remarquables dans leur propre spécialité, mais dépourvus lamentablement de l'influence humanisante de la culture chrétienne. Nous vivons dans une ère de matérialisme où le progrès technique va de pair avec une ignorance profonde et troublante de la culture chrétienne. Quand l'astronaute russe, fidèle écho de son maître du Kremlin, a déclaré avoir parcouru l'espace et fait le tour de notre planète sans ne jamais avoir aperçu Dieu, il n'a pas exprimé une pensée personnelle. Il me semblait réentendre certaines paroles tombées il y a quelques années de la bouche d'un éminent chirurgien qui déclarait, avec tout le sérieux du monde, que son bistouri avait fouillé une multitude de corps humains et qu'il lui restait encore à trouver une âme. En elles-mêmes, ces observations sont ridicules et expriment simplement chez ceux qui les profèrent l'ignorance en matière religieuse. Elles n'affaiblissent aucunement les fondements solides et raisonnés de la foi chrétienne. Malheureusement — et ceci est très sérieux — elles reflètent les convictions d'un trop grand nombre des anciens de ces universités qui furent jadis les temples du savoir et de la culture ; mais qui ont trop tôt dégénéré en de simples usines d'experts en calcul, en observation de phénomènes, et qui se bornent à enregistrer et à comparer, totalement dépourvus de la mystique et de la vénération avec lesquelles les grands savants d'autrefois abordaient le problème de l'homme et de ses rapports avec Dieu.

Nous ne prétendons pas, ne serait-ce qu'un moment, que cet esprit d'outre-mer, soit quelque chose de neuf sous le soleil de l'humanité. Nous constatons simplement que cet esprit risque de trop se généraliser. Lisons saint Augustin : c'est aux mêmes maux qu'il s'attaque ; lisons Newman et nous y trouvons des passages comme celui-ci : « Embrasser le monde dans toute son étendue dont chaque région a

sa propre histoire, songer aux nombreuses races d'hommes qui le peuplent, à leurs origines, à leurs fortunes, à leurs rivalités, à leurs conflits... considérer l'évolution des êtres plutôt comme l'émanation de facteurs irraisonnables que comme aspiration à des causes finales, reconnaître la grandeur et la petitesse des hommes, leurs ambitions effrénées, la brièveté de leur durée et pressentir le voile qui leur cache la vie future, être témoin des désillusions de la vie, du triomphe du mal sur le bien, de la douleur physique, de l'angoisse morale, de la prédominance et de l'intensité du péché, des idolâtries régnantes, des corruptions, de l'irrégion moïne et désespérée, de la triste condition de l'humanité entière que l'Apôtre a si terriblement mais combien justement décrite, sans plus d'espoir et sans Dieu dans le monde — vision terrible qui ne peut que donner le vertige et glacer d'horreur et projeter sur l'esprit le sentiment d'un mystère profond situé tout à fait au delà de toute solution humaine... ».

Nous qui avons vécu les sombres années de la guerre, qui avons frémé d'horreur devant le sadisme et la barbarie des camps de concentration, devant la suppression diabolique et, comme on s'est plu à le dire, devant la liquidation du peuple juif et de combien d'autres nations, nous qui avons même assisté à l'épouvantable spectacle de l'ultime blasphème, de celui qui s'est commis contre l'homme, créature de Dieu, par le lessivage du cerveau et par la dégradation de créatures intelligentes réduites à l'état d'idiots, ou abrutis au point de ne plus pouvoir que bégayer et bredouiller, transformées ainsi par des procédés scientifiques mis au point à cette fin expresse ; nous tous, pouvons-nous dire que la condition actuelle de l'humanité est plus rassurante que celle que Newman a décrite de son temps ?

Assurément, notre espoir repose sur des institutions de haut savoir comme celle de l'Université Laurentienne qui aidera à rétablir la foi de l'homme en Dieu et en lui-même. Quelle contribution ce serait si votre université pouvait enseigner l'idéal chrétien provenant de cette philosophie séculaire des principes de justice et de charité puisés dans la dignité de la personne humaine !

Il existe encore chez notre peuple une immense bonne volonté et le désir vraiment ardent de protéger l'homme contre sa propre folie. La réponse qu'a donnée la jeunesse américaine, à l'appel du président Kennedy, en faveur de sa croisade pour la paix prouve éloquemment qu'il est encore trop tôt pour décompter les réserves d'initiatives que représente notre jeunesse. Plusieurs jeunes attendent des chefs et des directives précises : ils veulent servir. Ces jeunes gens et ces jeunes filles, encore à la fleur de l'âge, acceptent de s'exiler dans les terres lointaines afin de porter secours à des peuples moins fortunés ; les jeunes qui s'offrent à partager la pauvreté et les privations pendant de longues années incarnent de façon touchante l'éveil des nobles idéaux et l'œuvre de la grâce de Dieu. Il y a là une conscience chrétienne en éveil qui présage bien de l'avenir et qui est l'espoir même de notre génération.

Ce levain doit pénétrer la masse, l'ennoblir et la vivifier. Déjà, éclairés par un optimisme chrétien, nous commençons à nous apercevoir que le don de l'esprit, don de sagesse, fait lentement mais sûre-

ment son œuvre chez nous. Il est même permis d'espérer un retour aux principes chrétiens de la charité et de la justice dans les relations entre les individus, les groupements et les nations. Dès que l'homme commence à s'élever au-dessus de ses petits intérêts et de son égoïsme, dès qu'il entreprend de rétablir le règne du Christ, dès que le profit personnel cède la place au bien commun comme norme de l'activité humaine, alors la société prend de la santé et de la vigueur.

Car ce bien commun dont traite la philosophie millénaire du christianisme, c'est une troisième catégorie de bien, un bien plus étendu que le bien individuel et plus intime que le bien collectif. C'est le ciment qui joint en un seul bloc tous ceux qui aiment le bon, le vrai et le beau ; tous ceux qui tendent vers le bien et non vers le mal, tous ceux qui recherchent pour l'individu le bien particulier, et pour l'Etat, le bien général, mais comme des biens inférieurs subordonnés au bien suprême qui est Dieu.

C'est ce souverain bien que défend et propage soit le médecin qui fait taire sa fatigue pour courir au chevet des malades ; soit le prêtre et le pasteur qui volent dans la nuit consoler le mourant ; soit l'infirmière qui brave l'infection pour soulager son patient ; soit le savant qui ne recule pas devant un obstacle pour découvrir le remède à un mal destructeur. C'est ce souverain bien que défendent et propagent les parents qui renoncent à leurs aises pour façonner les citoyens de demain, ceux-là même qui à leur tour sauront poursuivre ce même bien ; le saint qui ferme son cœur aux jouissances personnelles afin de mieux sanctifier ce bien ; le professeur d'université au même titre que la petite institutrice qui s'évertue à donner à ses élèves cette vraie formation qui conduit à l'amour de ce même bien ; le parti ou le régime politique qui met de côté les réclamations particulières ou des prérogatives mesquines afin d'endosser des mesures qui favorisent le bien commun. Le plus tôt on se convaincra de la primauté du bien commun, le plus tôt on pourra mettre un terme à la lutte sans merci que se livrent les classes et aux conflits insensés qui les divisent. On pourra alors entreprendre à nouveau de coordonner les intérêts et les efforts tant des ouvriers que des patrons, tant des artisans que des intellectuels, tant des hommes d'Etat que des chefs militaires, au lieu de regarder se perpétuer la rivalité actuelle qui dresse des hommes de bien les uns contre les autres dans les différents où sont aux prises ouvrier et patron, artisan et intellectuel, homme d'Etat et chef militaire, au sein d'une même nation et de gens qui seraient censés poursuivre le même bien commun.

Si nous voulons édifier notre jeune pays sur de telles assises, nous devons voir à ce que nos universités redeviennent les foyers du savoir, de la sagesse et du bien suprême qu'elles sont censées être. Nous formerons dans nos murs des hommes et des femmes qui auront une véritable richesse à apporter pour le plus grand bien de leurs semblables, et non pas des agnostiques ou des athées bons uniquement à semer le doute et éventuellement le désespoir. Voilà le type d'université que je souhaite pour la Laurentienne. Impossible d'imaginer mission plus magnanime, plus noble, plus audacieuse !

Mission de l'hôpital catholique *

Oeuvre magnifique de l'Eglise en ce domaine. Vibrant appel à la charité, à l'intérieur des hôpitaux et à l'extérieur dans les relations entre les divers hôpitaux.

Notre Saint-Père le Pape Jean XXIII a reçu en audience, il y a deux mois, les participants au colloque international pour la prophylaxie individuelle et les membres de la Commission médicale internationale du Comité pour l'unité et l'universalité de la culture. Les paroles de bienvenue que le Saint-Père a prononcées à cette occasion pourraient certes s'appliquer à tous les participants au Congrès de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada. « Nous désirons, dit Jean XXIII, avant tout Nous réjouir avec vous : pas seulement pour le nombre, l'importance et la complexité des questions traitées durant votre congrès, mais aussi et spécialement pour la sensibilité charitable qui vous a poussés à consacrer vos études à l'examen de problèmes si importants, non seulement pour la science médicale, mais aussi pour l'opinion publique et la morale chrétienne.

« Comme Vicaire sur la terre de Celui qui voulut se faire notre frère, nous sommes heureux de souligner avec une profonde satisfaction les efforts généreux et désintéressés, dans n'importe quel domaine de la science et de la personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu et rachetée par le sang du Christ. En étudiant les maladies, les troubles, les anomalies physiques et psychiques, qui peuvent obscurcir la splendeur de cette étincelle divine qu'est la raison, vous vous consacrez avec une sollicitude passionnée à alléger les maux de l'homme, à déterminer les causes, à en expérimenter les remèdes. Votre profession et les études que vous cultivez inlassablement sont donc une collaboration de charité, une aide fraternelle que vous apportez à ceux qui souffrent ; c'est comme si vous preniez sur vous les douleurs du prochain pour les guérir, et, devant des problèmes angoissants encore sans solution, pour chercher à les atténuer ou même à les éliminer. Nous vous exhortons donc, chers fils, à considérer toujours votre haute mission sous la lumière aimable et suave de la charité. Elle vous soutiendra dans vos veilles au chevet des malades ou dans vos cabinets de travail, dans les recherches de laboratoire, dans l'enseignement que vous donnez à vos élèves ; elle donnera une valeur surnaturelle à vos efforts infatigables ».

Si je me suis permis cette citation un peu longue, peut-être, c'est qu'il me semble que tous ceux qui s'occupent des malades, prêtres, aumôniers, religieuses, gardes-malades, médecins, personnel enseignant, administrateurs, y trouveront un mot d'ordre. Il ne faut pas s'étonner que le Pape nous exhorte à considérer notre mission sous la lumière aimable et suave de la charité. Si nous jugeons d'après l'exemple qu'il nous donne depuis le commencement de son pontificat, voire même pendant toute sa vie sacerdotale, c'est ainsi qu'il considère sa

* Allocution prononcée au Congrès de l'Association des hôpitaux catholiques.

propre mission de vicaire du Christ et il a fait preuve lui-même d'une charité sans bornes... N'est-ce pas le même Pontife qui a parlé des trois étoiles qui brillent au service de l'homme : le sacerdoce, l'enseignement et la médecine, missions étroitement liées entre elles en vue du perfectionnement intégral de l'homme, composé d'un corps et d'une âme ?

C'est pourquoi je félicite ceux qui ont préparé ce Congrès d'avoir choisi la charité comme thème. Non pas que nous désirions négliger la technique comme instrument au service des hommes. Nous avons même le devoir de nous tenir au courant de l'évolution rapide de la science médicale, et les discussions qui se feront entre groupes doivent fournir à tous une occasion de perfectionner leurs connaissances. Ce congrès doit vous encourager à vous tenir à la page quant à votre formation professionnelle. Mais avant tout et surtout, il doit nous mettre en garde contre le danger si imminent de nos jours qui consiste à perdre de vue la vraie mission des hôpitaux catholiques, à savoir le bien de l'individu et le respect de la personne humaine. Le saint Pape Pie XII nous a mis en garde contre ce danger, en disant que « L'origine et le point de départ de l'évolution qui jettent l'homme moderne dans l'angoisse, c'est sa dépersonnalisation. On lui a enlevé, dans une large mesure, son visage et son nom ». Or, nous ne risquons pas cette déformation, si nous demeurons fidèles aux véritables valeurs que nous possédons ; si notre activité professionnelle repose sur une charité profonde et chrétienne.

La charité doit animer la vie de tout baptisé. Dans tous les secteurs de son activité humaine, la charité doit briller comme le signe distinctif de son appartenance au Christ et d'une vie qui lui est complètement dédiée. Si nous nous attendons à voir les signes extérieurs de la charité dans tous les domaines où le chrétien — et surtout le catholique — exerce son influence, il va de soi que dans un hôpital catholique, cette vertu doit vraiment prédominer. Charité dans nos hôpitaux, charité entre malades, médecins, gardes-malades — charité aussi entre les différents hôpitaux qui doivent travailler sans cesse à l'œuvre commune. C'est le thème que nous croyons opportun de développer brièvement.

Le Christ en béatifiant les « miséreux », nous invite à les respecter, à leur être secourables, mais surtout à les aimer. « Bienheureux ceux qui sont dans l'affliction, car ils seront consolés » (Mat. 5-5). Pour eux, nous devons être le Christ qui console, en essayant non seulement de guérir leur corps, mais aussi, en les aimant, comme on doit aimer les membres souffrants du Corps Mystique ! Cette charité réelle, aussi différente de la charité officielle ou de commande, comme le jour l'est de la nuit, cette affection marquée par l'influence du Christ, doit être la pratique constante de tous ceux et celles qui sont appelés, par leur vocation, à s'occuper immédiatement des malades.

Me serait-il permis de rappeler brièvement une belle page de l'histoire, pour illustrer la tradition hospitalière de l'Eglise ?

Il existe encore à Rome l'Hôpital « di Santo Spirito ». Cet hôpital, voulu par les Papes et maintenu grâce aux charités papales pendant des siècles, fut construit à deux pas de S. Pierre, vers la fin du 16^e

siècle. Emu par la misère d'un grand nombre de malades, spécialement durant les pèlerinages des années jubilaires, et à la suite des épidémies, le Saint-Père ouvrit cet hôpital et une pharmacie fameuse dans l'histoire médicale du monde occidental. Les malades étaient reçus à la porte de l'hôpital par le surintendant lui-même, à titre d'hôte. On lui assignait un lit, et à tour de rôle des hommes et des femmes de la société romaine s'occupaient de ce malade comme s'il eût été un membre de leur propre famille. Le souci des Papes, c'était de faire de l'hôpital une véritable clinique — non seulement pour le corps souffrant, mais aussi pour l'âme. On y voit encore sur les murs des fresques et des peintures faites pour l'agrément du malade. On y donnait des concerts de musique pour la récréation de ces malades que l'on acceptait d'héberger et de soigner gratuitement. Les religieux, qui travaillaient à l'hôpital, vivaient des aumônes des fidèles. Ceux qui venaient soigner les malades, quelques-uns d'entre eux illustres dans le monde civil et ecclésiastique, formaient une grande famille unie par le lien sacré d'une charité perpétuelle pour le malade. Depuis 1870, le gouvernement italien s'étant emparé de l'hôpital, les choses ont changé... Tout de même, cet épisode nous permet de voir l'action de l'Eglise dans ce domaine bien spécifique de la miséricorde corporelle, et aussi de nous rappeler le rôle irremplaçable que doit encore jouer, dans notre monde matérialiste, le sens foncièrement spirituel du dévouement au malade.

Celui qui a lu la vie des grandes fondatrices des communautés hospitalières reste émerveillé devant l'œuvre incomparable de ces âmes consacrées ! Mère d'Youville, en ce 20^e siècle, n'est-elle pas un modèle pour nous tous, qui avons comme ambition de remplir fidèlement et dignement notre vocation de dévouement inlassable au service des malades ? Cette vie, consumée comme une flamme d'amour envers les plus déshérités de nos frères, ne nous enseigne-t-elle pas encore aujourd'hui comment nous devons les servir ?

Le soin des malades est un devoir sacré de charité et de miséricorde. Ce malade que vous recevez, ce malade que vous soignez, n'est pas un numéro matricule ! Nous avons grandement souffert de l'ambiance moderne qui pénètre partout, même dans nos hôpitaux ! Il semble que ce phénomène que l'on remarque dans l'industrie par exemple et qui veut, selon l'expression de Pie XII, de vénérable mémoire, que « l'individu soit continuellement résorbé par la masse », ne soit pas un phénomène absent de nos hôpitaux. De plus, des collaborateurs naturels dans une œuvre primordiale en sont souvent venus à se considérer sinon comme des ennemis, du moins comme des partenaires anonymes... Ainsi la volonté du Christ, la charité du Christ, telle que nous l'avons vue briller dans l'œuvre des Papes, et dans l'œuvre des fondations hospitalières à leur début, n'est plus toujours respectée et mise en pratique de nos jours. L'évolution sociale présente risque de nous faire perdre de vue la véritable perspective de notre vocation hospitalière. C'est encore Pie XII qui disait ces mots qui semblent fort appropriés aux circonstances actuelles : « Le caractère profondément tragique de cette évolution consiste dans le fait qu'elle se développe précisément au moment où les conceptions d'inspi-

ration nettement matérialiste détruisent consciemment la personnalité humaine et tendent à faire de l'individu un élément de la masse, en utilisant pour atteindre leur but, sans considération d'aucune sorte pour cette personne humaine, la situation technique, économique et sociale ». (Discours aux femmes catholiques allemandes, 17 juil. 1952).

Si nous savions remettre en honneur intégralement cette charité traditionnelle des grands fondateurs de communautés hospitalières, malgré des conditions parfois pénibles, il faut l'avouer, nous pourrions plus facilement résister positivement au progrès incessant d'un socialisme « rampant ». On cherche à remettre aux mains de l'état paternaliste, la mission qui incombe à chaque personne consacrée par sa profession ou par sa vocation au soin des malades, cette mission noble et sublime d'être le Christ compatissant pour le membre souffrant du Corps Mystique.

En présence du Christ, me serait-il loisible de formuler un vœu que je crois dans la ligne de la véritable charité qui doit tous nous animer ? Au Canada, si nous pouvions, hôpitaux catholiques de langue française et de langue anglaise de toutes les provinces, présenter un front commun et une action concertée, toujours sous le signe de la charité du Christ, ne nous serait-il pas plus facile de rétablir une notion plus humaine, moins impersonnelle et plus chrétienne de ce que doit être vraiment la vocation hospitalière ? C'est un vœu que nous formulons avec la certitude de remplir ainsi un devoir de notre fonction.

Pour résumer cet entretien, nous voulons plus de charité à l'intérieur de l'hôpital, charité compréhensive, et aux différents échelons entre les membres du personnel, qui doit constituer une véritable famille, toute dévouée au soin d'un malade que l'on aime. Ensuite, entente entre les hôpitaux catholiques de tout le pays, sans distinction de langue, entente qui puisera encore sa vigueur dans la charité du Christ. Nous construirons un monde hospitalier capable de modérer les empiètements impersonnels d'un état socialisant, en mettant à l'honneur partout et toujours l'aimable et souriante charité du Christ. Mes frères, c'est le Christ qui vous demande cette unité dans la charité, pour le plus grand bien des membres souffrants de son Corps mystique. Essayons d'être fidèles à son appel !

Appendice A

"...and you shall be witnesses unto me in Jerusalem and in all Judaea and Samaria and even to the uttermost part of the earth". (Acts 1, 8).

We have just stressed the role which the University of Sudbury must play in the training and direction of our young people. For too long in this part of Northern Ontario, our young men and women have been denied any University facilities. The courage and intrepid confidence of the Jesuit Fathers gave rise to the first institute of higher learning, The University of Sudbury. And now we find the role of this university enlarged, its scope extended. Without losing its integrity or its spirit, without losing its own religious identity, it is called by circumstances which we must consider as Providential to play a larger role in the entire community. For the first time in the history of Canada a full-fledged bilingual University which is interdenominational in scope because it will embrace colleges of different religious affiliations has known the light of the day. The eyes of the whole country will be centered upon this experiment.

It has not been easy to bring this concept to a real and concrete expression. All the fears and distrust, historically justifiable between French and English-speaking Catholics, further complicated by the understandable doubts as to the practical wisdom of bringing together men of different denominations — all of these things militated against the success of the Laurentian University and placed its very birth in jeopardy.

The success or failure of the enterprise will depend upon the good will, the wisdom and the calibre of the faculty and the students. For you have been called to be witnesses of Christ here in Sudbury and later in the cities or countries where your careers will lead you. And this testimony of Christ, must it be limited only to members of your own faith? Or must not these witnesses of Christ, fortified by grace, properly instructed in their faith as they will be through the University of Sudbury, strengthened by the frequent reception of the Sacraments — must not these witnesses exercise their high vocation in the world. I have wrestled with this problem — and with known anguished moments in the inner recesses of my own soul. But before the inroads of secularism and materialism I am convinced that there are many fields where all men of conviction can struggle against the forces of evil which are rapidly corrupting our society. And I am conscious of the words of Pius XII "The consecration of the world is essentially the work of the laymen themselves, of men who are intimately a part of the economic and the social life, who participates in the Government and in the legislative assemblies..." and before him of Pope XI said "When consciences shall have been Christian-wise formed, equipped and instructed, the rest will come of itself — and whatsoever problem presents itself will be dealt with by a Christian mind and find a Christian solution".

To form just such people is, as I see it, the role of the University

of Sudbury. Society needs young men and women fired with ideals which spring from a firm faith and a Christian hope and charity. They know, indeed they must know, that they have in their hands at the University only the instruments of education. Their knowledge must increase and broaden by study in the various fields of life and in the further studies which they will pursue. But later and most important, this knowledge must be enriched by human experience ; its application must be softened by a humble and Christian compassion. An attitude towards life will eventually determine the contribution each one will make in the short years that God lends to them. Most of all, their present knowledge, increased by study and experience as the years go on will not even begin to achieve its possibilities until it has penetrated into the heart of the matter and begun to understand a little the profound causes that explain man individually and collectively --- then it is no longer knowledge, but wisdom.

I ask then of the faculty that they be witnesses of Christ before these young souls. This means that they must approach their privileged task with humble reverence --- reverence for each single one of the students confided to their care. They must give them the example of truly dedicated lives.

And the students will be witnesses of Christ now in their university if by their hard work and study, they perfect the human mind which God gave them and if they guard intact the body and soul eternally redeemed by Christ. And when they take their place in society, let those who have prepared themselves for the social field bring the spirit of Christ into their work. Let them see Him in every needy and poor individual ; let them not become victims of a jargon which discusses God-created and Christ-redeemed souls as "cases" but let them bend too, in compassion and help this human person with all of man's potential for good and evil.

Let the students in humanities who choose a professional career prepare to become men of culture and distinction ; taking what is good and wise from the great authors and leavening their knowledge with the love and supernatural charity of Christ ; their culture will not then be vain ; it will not be the learning which St. Paul says puffeth up, but it will be knowledge deepened and broadened by understanding and wisdom. Let the students in science prepare to be men who will bring to their future profession an understanding of the sacramental character of nature and see the unfolding glory and power of God. Let this knowledge and study humble them and preserve, not destroy the faith in God and their Church.

Then and only then you will be true sons and daughters of the Church, faithful to your vocation as witnesses of Christ and you can apply to yourselves the words of St. Hilary : "I am aware that I owe this to God as the chief duty of my life, that my every word and sense may speak of him".

Appendice B

The University of Sudbury exists --- the University of Sudbury is a fact. It might be well for us to look briefly at the reasons which

motivated the present structure of the University of Sudbury if we are to understand the role which it must play in this community and in our country.

I shall not bore you with a long involved and legalistic description of the Federation known as the Laurentian University. Suffice to say that it is presently a Federation of the Catholic University of Sudbury, the United Church University of Huntington and the evolving Anglican University — Thorneloc. The University College is under the direct control of the Laurentian — the Federated Universities will look after their students for such subjects as philosophy, religion and other related subjects. Moreover the guidance and direction of the student body will be the responsibility of each of the Federated Universities.

Some profess to see danger in this mixture of young people of different religious background — they clamor for a purely Catholic University which would group all Catholic students and teach all the university courses. They have of course a right to their opinion. Undoubtedly we would have a greater feeling of certainty and assurance under such an autonomous set-up, and we would feel a greater freedom in the imparting of knowledge and training of minds under purely Catholic auspices. On the other hand it could conceivably be argued that where proper safeguards are provided as they are in the Laurentian with the sensitive courses under Catholic or other religious control according to the religion of the student, the very presence on the same campus of young men and women of different faiths imposes on all of them, Catholic and Protestant, the need to study their faith more seriously, to live up to its high requisites in behaviour and example, and prepares these young people for their career and their life — a career, mark you, which must be exercised and a life which must be lived in a pluralistic society.

Be as it may, the discussion is purely speculative. For all practical purposes there is no choice. Universities being what they are to-day and requiring such overwhelming financial assistance, no Catholic University could support itself in Northern Ontario as experience has definitively and eloquently proved. The policy of the Government being what it is, only a non denominational institution is presently accepted as eligible for public funds. The choice was not a Catholic University or the Federation — the choice was a Federation with or without a Catholic University.

Faced with the solution imposed by the circumstances, I can see no use in wasting time and effort in hand wringing and decrying the present set-up. It is far more important, far more constructive, far more intelligent to make the best use of the tools placed at our disposal to play the full role to which the University of Sudbury is called on the campus of the Laurentian University.

The Laurentian can be a noble and rewarding experience. It will be such if all the component parts rise above the level of petty jealousies and childish bickering to make this a University of which the whole Northern Ontario can be justifiably proud. We are particularly concerned to-night with the role of the University of Sudbury.

This University is destined to receive all the Catholics of Northern Ontario who attend the Laurentian, Catholics whose language is English and Catholics whose language is French. As such, it must present a perfectly bilingual character ; it must be a partnership of both language groups ; it is not predominantly one or the other ; no one group is there by sufferance ; both groups are there by right. Its structure must be so devised that the necessary courses be given adequately in both languages ; that when the residences appear, the direction of students and the disciplinary rules be adapted to the mentality of each group and those in authority over them be chosen for their ability to understand the needs and aspiration of both groups. This is of upmost importance if the University of Sudbury is to succeed ; any failure in any of these elements will almost fatally drive one or the other group to seek allegiance elsewhere within the framework of the Laurentian with consequent dangers to them.

The very nature of this institution, as I have just described it, points up to one noble role that the University can play — a role which is national in scope. We live at a time when there is much soul-searching among Canadians concerning the problems of a bilingual country — we hear and reach much of the separatist movement — English-speaking Canadians are aware, perhaps for the first time as a body, that their French-speaking brethren are not too enchanted with the results of Confederation after almost a hundred years of trial, and for the first time on a national level their grievances are being discussed by the English Canadians who rather complacently in the past adopted the attitude that God was in His Heaven and all was right with Canada.

I firmly believe that the University of Sudbury, grouping as it does and will, young students of both cultures, future leaders in our community can give an example of far reaching effects. This will be achieved if both groups approach their university life in a spirit, not of mutual tolerance, but mutual charity — if they outdo each other, not in seeking their rights, but recognizing the rights of the others — if frank intellectual and social exchanges lead to more than a mere living in common, but to a friendship which will grow and ripen with the years. Imagine the impact on our whole community if each succeeding years a graduating class composed of French and English speaking members who have learned to live with one another, to appreciate the culture, the aspirations, the needs of each group is launched into the business, the professional, the scientific world. They could really be apostles of unity — not a unity based on the domination of one group, but the only kind of unity that can make this country endure — one based on mutual respect and admiration.

The other role of the University of Sudbury as I see it is to produce real vital Catholic leaders. It is not within this scope of the short talk to enter into the subject of University education, research, intellectual and moral development. This can be left to the educators to discuss with competence and knowledge — for to-night these things are merely postulated. But I would like to underline one possibility. The Laurentian University is beginning under sponsorship

of the Churches — the place of religion and philosophy is not only recognized, it is considered permanent. If we miss this God-given opportunity, we do so at our own risk and our own responsibility. In a rather startling book "Beyond survival" Max Ways discusses some pertinent truths. He analyzes public Western philosophy and finds it wanting; the whole truth has suffered from fragmentation and also from the claim of science to a custody of "the only valid paths of knowledge". He accuses the intellectuals of having lost touch with the great heritage of Christian civilization. He says "We live or die as a society, we succeed or fail with the idea of order and the idea of freedom and the idea of God intertwined".

Surely there is a wisdom in his contention. The University of Sudbury has an unique opportunity to give to its students a conviction, a sense of purpose.

The Church has always stood for the highest intellectual development, contrary to the opinion of many. Its great philosophers had a reverence for the human mind — the Church has never belittled the importance of the human person — on the contrary in Catholic theology properly understood the human person finds his true claim to importance — the love of God, the immortal soul, the Incarnation, and consequent raising of man to the life of God.

One of the great weaknesses of modern times is the disappearance of theology as the queen of all subjects — the true unifying element in all human knowledge. Surely the University of Sudbury can help restore this understanding of man, give a true value to technological discoveries, bring a humanizing influence in the social, economic and scientific changes which are revolutionizing the institutions of our times. In a word, the University must produce leaders, men of competence and capacity able to form strong moral judgments, exercise moral restraint and vindicate the human and eternal values. No sphere of human thought or activity should escape their impact, be it political, social or religious. This I see as the tremendous challenge and unique opportunity of a new, vigorous and vital University in Northern Ontario.

Appendice C

I am deeply conscious of the honor and privilege which is mine to-night in receiving an honorary doctorate from the Laurentian University. May I express immediately my profound gratitude to the Board of Governors, the President and Senate of the University.

It is an honor to receive a degree from any university. But I am particularly gratified that I should have been chosen by the Laurentian. No doubt there are in Canada universities rich in tradition and dignity, proud of years of accomplishment and achievement — universities which have made their mark upon the Country and have supplied large numbers of our leading professional, and business men and our outstanding scientists. And yet were I to choose the university from which an honorary degree would give me the most pleasure. I would unquestioningly choose Sudbury.

The first reason is a personal one. I have watched this University come into being — indeed I may say that in the preliminary stages I was deeply involved in working out with Mr. Frost and the University of Sudbury through the Provincial and the Jesuit Fathers the shape of things to come. There were difficulties inherent in some small part in bringing the venture to eventual success. You may well imagine therefore the interest with which I have followed the gradual development of the Laurentian and the high hopes which I hold for its future.

Other and more important considerations would militate in favor of the Laurentian. I look upon this university as a noble experiment. It is a federation of three universities at present — Sudbury, Huntington, and Thorneloe — it unites therefore universities under the auspices of the Catholic Church, the United Church and the Anglican Church. This is not unique in Canada, but what is unique is the bicultural bilingual character of the Laurentian University.

At the present period in the history of Canada and of Confederation it seems to me that we have a providential opportunity to give an example to the rest of Canada. A successful university education mingling professors and students drawn from the two great cultures which make our Country distinctive, drawing from the best and richest traditions of each of these cultures, would be a contribution of paramount importance to Canada. It could become a resounding and decisive demonstration that it is not impossible — as some seem to claim that it is — for French and English-speaking Canadians to study together, to live together, respecting each other, learning to understand each other.

We are not unaware that this question is being debated in every serious publication to-day. We know that it is one of the dominating factors in the present political campaign. We realize that the present feeling, particularly in the Province of Quebec, has come as a rude shock to many English-speaking Canadians, who seem shocked and bewildered to hear their French-speaking compatriots speak of the failure of Confederation. This is not the time nor the place to go into the history of the misunderstandings and divisions which have accumulated over the years. Suffice to say that no serious minded Canadian can ignore the point at issue. A great responsibility therefore devolves upon the Laurentian University — a challenge is offered which, if met with sincerity, understanding and charity, might well help to blaze a new trail and open up a new vista — even give a new hope that the second century of Confederation will be more successful and a greater unity can be achieved among all Canadians be they English-speaking or French-speaking.

Appendice D

The same is true in a different sense of the opportunity which the Laurentian offers Canadians of different religions to come to understand one another better. In the intellectual atmosphere of a

university, such close relationship should serve to dissipate many errors and prejudices which might be excusable in the ignorant and ill-informed but which can have no sense among men of culture and learning. Never perhaps since the sixteenth century have men yearned so much for unity in matters of religious importance and belief. The ecumenical movement grows by leaps and bounds, the natural result of this desire of all of Christendom to move to a closer and more intimate sharing of the Christian faith. No one with any intelligence minimizes the long painful process involved in such an approach, nor can we fail to admit the difficulties involved. But with good will and charity — by patient and prolonged dialogue, with prayer and humility, in God's good time, who can say what the future holds! Certainly tremendous advances have already been made — the whole atmosphere of mutual distrust and suspicion is gradually changing — leading theologians of all the churches are taking a long hard look at the need for a more constructive approach to our mutual problems. Again the Laurentian has its role to play in this great drama — perhaps the most important development of our time — more vital I would say than the conquest of space. United Church, Anglican Church, Catholic Church students and professors will learn to respect one another and live in harmony — they will find that they have much in common in their Christian inheritance. While their own beliefs are protected in their individual universities, the very presence on the same campus of men of other beliefs will be an incentive to attain a greater understanding of their faith and a more dynamic approach to it.

Which brings us to the greatest challenge which faces the Laurentian University. This institution is in its infancy. And yet already it demonstrates some of that sturdiness which is characteristic of the North. It comes at a time when it is greatly even tragically needed. So much has been said and written about the need for education to-day, not only to fulfill our potential as human beings but even to earn a livelihood, that I will not labor the point. But I do say, not in a contemptuous manner, but with a deep and sympathetic understanding of the conditions and circumstances — that Northern Ontario especially needs an institution of higher learning to serve the vast and sparsely populated areas of the Province. There is too often in evidence in our society here a certain contempt of higher education, a rather naive assumption that university education is for the few, the rich, or the socially conscious — a ruder but more prevalent expression would be — for the eggheads.

The Laurentian University is ideally fitted to correct this false and dangerous misconception. Founded as it is upon three Christian churches, it follows the tradition of the great universities of Canada which were religious in concept and in origin. Surely one of the great glories of the Christian church is her constant preoccupation with education, her battling for centuries for the natural law and the rights and function of reason as well as the primacy of the intellect over passion and emotion, instinct and even will. The Church then would be untrue to her nature and untrue to her destiny where she to be represented in the world of the college, the press or the forum, in the

world of business or social economy, in the professional and scientific field, by persons contemptuous of that wild living intellect of man of which Newman spoke, or cynical about the slow sometimes faltering but patient persevering process by which intellectuals seek to wrest some measure of order from chaos.

And we cannot ignore this danger or dismiss its possibility, as the product of an over-active imagination. Too often our universities are turning out men who have specialized in their field but who are sadly lacking in the humanizing influence of Christian culture. We live in a secular age — in an age of technical efficiency that goes hand in hand with a profound and alarming ignorance of our Christian culture. When Titov, the Russian astronaut echoed the words of his master in the Kremlin and stated that he had orbited into outer space and circled the Globe but had not seen any God — he did not speak for himself alone. He reminded me of the words I heard uttered some years ago by an eminent surgeon who stated in all seriousness that he had operated on many bodies but had yet to see a soul. Taken by themselves these assertions are laughable — they merely proclaim the religious ignorance of those who utter them. They do not diminish one whit the sound and reasonable basis of our Christian belief. What is far more serious, they are unfortunately typical of the convictions of too many of our graduates from universities once halls of learning and culture but rapidly degenerating into factories turning out men able to calculate, to observe phenomena, to file and compare, but devoid of the sense of mystery and reverence with which the great scholars of the past approached the problem of man and his relationship with God.

Now we do not pretend for a moment that this spirit abroad is something new in the history of mankind — we merely say that it is in danger of becoming more generalized. Read Augustine and you find him decrying the same evils — read Newman and you will find such passages as this : “to consider the work in its length and breadth, its various history, the many races of man, their starts, their fortunes, their mutual alienation, their conflicts... the progress of things as if from unreasoning elements, not toward final causes, the greatness and littleness of man, his far-reaching aims, his short duration, the curtain hung over his futurity, the disappointments of life, the defeat of good, the success of evil, physical pain, mental anguish, the prevalence and intensity of sin, the pervading idolatries, the corruptions, the dreary hopeless irreligion, the condition of the whole race, so fearfully yet exactly described in the Apostle’s words having no hope and without God in the world — all this is a vision to dizzy and appal ; and inflicts upon the mind the sense of a profound mystery which is absolutely beyond human solution...”

Can we who have lived through the dark days of the war, witnessed the sadistic cruelties of concentration camps, the diabolical suppression and liquidation as they call it of the Jewish people and other nations — who have even watched appalled the final blasphemy this time against man as a creature of God by brainwashing and the scientific and deliberate reducing of intelligent creatures to stammer-

ing stuttering idiots — can we say that the condition of the world is better than that described by Newman in his time ?

Surely our hope lies in such institutions of learning as the Laurentian University which will help to restore man's faith in God and in himself. What a contribution could be made if this university stressed the Christian ideal of a perennial philosophy of the principles of justice and charity based on the dignity of the human person.

There is still a wealth of good will and real burning desire on the part of our people to save mankind from its own folly. The response of the youth of America to the call of President Kennedy in his peace crusade is an eloquent testimony that we cannot yet write off the potential of our young people. Many yearn for leadership, for clear directives — they want to serve. These boys and girls — for they are little more — who are willing to go to foreign lands to help the underdeveloped nations — who are willing to share their poverty and privations for some years are a touching embodiment of the stirrings of noble ideals and the grace of God. There is an awakening of the Christian conscience and here lies the promise of the future, the hope of our generation.

This heaven must penetrate the mass and give it quality and life. We may with Christian optimism begin to see within our people the gift of the spirit, the gift of wisdom begin to realize its potential. We might even hope for a return to Christian principles of charity and justice in the relations of individual with individual, group with group and nation with nation. When men begin to rise above their petty interest and egotism, when they begin to reestablish the reign of Christ ; when common good instead of individual profit becomes the norm of human activity, our society will grow strong and healthy.

For this common good of which the time tested philosophy of Christendom spoke is that third good — wider than that of the individual and warmer than that of the collectivity. It is the mutual bond of all who love the good, the true, the beautiful ; who seek good things not evil ; who seek the private good of persons and the collective good of the State, but the good of both in and under and through the Supreme Good which is God.

It is the good which is preserved and promoted by the doctor who forgets his own fatigue to hurry to the sick, the priest and minister who hurries into the night to console a dying soul ; the nurse who braves infection to serve the patient ; the scientist who forfeits individual convenience to seek a cure for a destroying disease ; it is the good that is preserved and promoted by the parent who foregoes individual advantage to rear future citizens to enhance that good ; by the saint who renounces individual pleasure in order to sanctify that good, by the university professor or the elementary teacher who strives to give a true education to the students to further that good ; by the party or regime which abdicates particular claims or narrow prerogatives to conciliate those who share a common good. A quickened appreciation of the common good would turn the tide against the reckless setting of class against class, the irresponsible incitement of group against group. It would coordinate anew the interests and the

efforts of labor plus management ; tradesmen plus intellectuals, statesmen plus generals, as against the present pitting of good men against other good men in the conflict of labour versus management, intellectual versus tradesmen, statesmen versus generals within the same nation and presumably seeking the same common good.

If we are to build this young Country of ours on such a foundation our universities must become the centers of learning and wisdom and goodness that they were meant to be. We shall graduate men who have a positive contribution to make to the good of their fellow men — not agnostics and atheists who can only sow doubt and eventual despair. This is the kind of university I would want to see the Laurentian become — a greater, more noble, more challenging role could not even be imagined.

Table des matières

Préface	5
Lettre pastorale sur deux problèmes : vocations et éducation	7
Tempérance et abstinence	12
Responsabilités des instituteurs dans l'œuvre des vocations	15
Rôle du Collège du Sacré-Cœur et de l'Université de Sudbury dans la formation du clergé	20
Droits de l'Église et devoirs des contribuables catholiques en ma- tière d'éducation	23
Manifestation mariale à Sudbury	29
Symbolisme de l'Église paroissiale	32
Secours pratiques et spirituels à apporter dans la grève de l'INCO	35
Eloge du pape Pie XII	38
Jubilé de Mgr Lorenzo Côté, V.G., P.D.	44
Droits et devoirs de l'Église en matière d'éducation dans la société contemporaine	47
Présentation de S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger	56
Rôle de l'Université de Sudbury, des maîtres et des étudiants dans le Nouvel-Ontario	58
Le 25 ^e anniversaire d'ordination de S. Exc. Mgr Carter	63
La bonne littérature	66
Devoirs des catholiques envers l'Université de Sudbury	68
Discours de S. Exc. Mgr Carter, lors de la réception d'un doctorat honorifique décerné par l'Université Laurentienne	74
Mission de l'hôpital catholique	81
Appendices	
A	85
B	86
C	89
D	90

On peut se procurer les « Documents historiques »

à

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO
COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR,

261, rue Notre-Dame
Sudbury, Ont.

- N° 17. *Folklore franco-ontarien I* (1949), Germain Lemieux, S.J.
- N° 18. *Région agricole Sudbury-Nipissing* (1949), Roger Bélanger.
- N° 19. *North Bay, Les Jumelles Dionne* (1950)
J.-Henri Marceau, Marius Cholette, Hector Legros, ptre et
Arthur Joyal, O.M.I., Emile Gervais, S.J.
- N° 20. *Folklore franco-ontarien II* (1950), Germain Lemieux, S.J.
- N° 21. *Notre histoire en cinq actes* (1951), Alexandre Dugré, S.J.
- N° 22. *Timmins, métropole de l'or* (1951), Rodolphe Tremblay, S.J.
- N° 23. *Bonfield, Astorville, Corbeil* (1952)
Joseph Chamberlain, ptre, Jean Archambault, S.J., Marcel
Larocque, Lorenzo Cadieux, S.J.
- N° 24. *Blind River, Blezard Valley* (1952)
Jacqueline Savard, Charles Béland, Louis Berthelot, Robert
Lynch, Léo Légault, ptre, Laurent Martin, ptre.
- N° 25. *Contes populaires franco-ontariens I* (1953)
Germain Lemieux, S.J.
- N° 26. *La paroisse Sainte-Anne de Sudbury, 1883-1953* (1953)
Louis Héroux, S.J., Joseph Waddel, S.J., Alphonse Ray-
mond, S.J.
- N° 27. *Un héros du lac Supérieur, Frédéric Baraga* (1954)
Lorenzo Cadieux, S.J., Ernest Comte, S.J.
- N° 28. *Ecoles bilingues d'Ontario ; Ecoles bilingues de Sudbury*
(1954), Albert Plante, S.J., J.-Raoul Hurtubise.
- N° 29. *Le Loup de Lafontaine* (1955), Thomas Marchildon, ptre.
- N° 30. *Mgr Stéphane Côté, P.D., 1876-1952* (1955)
Jean Archambault, S.J.
- N° 31. *Noëlville, un cinquantenaire, 1905-1955* (1956)
Emile Dupuis, Fernand Forest, ptre, Joseph-G. Savignac,
ptre, Donat Monette, Sr Ste-Gemma, S.G.C.
- N° 32. *Héros dans l'ombre, mais héros quand même : J. Jennesseaux,
J. Véronneau, G. Lehoux* (1956), Alphonse Gauthier, S.J.
- N° 33. *F.-X. Charlevoix, S.J.; Missionnaires au lac Nipigon* (1957)
Léon Pouliot, S.J., Lorenzo Cadieux, S.J.
- N° 34. *Jean-Marie Nédélec, O.M.I. 1834-1896* (1957)
Gaston Carrière, O.M.I.
- N° 35. *Contes populaires franco-ontariens II* (1958)
Germain Lemieux, S.J.
- N° 36. *Index analytique des 35 documents de notre Société histori-
que* (1959), Germain Lemieux, S.J.
- N° 37. *Au Royaume de Nanabozho, étude du milieu indien de
l'Ontario-Nord* (1959), Lorenzo Cadieux, S.J.
- N° 38. *Les Mines de nickel et le Nouvel-Ontario* (1960)
Le comte Frédéric Romanet du Caillaud (L. Cadieux et
G. Courteau, S.J.)
- Nos 39-40. *De l'aviron à l'avion, J.-M. Couture, S.J.* (1961)
Lorenzo Cadieux, S.J.
- N° 41. *Field, aperçu historique* (1962)
Adrien Pricur, ptre, Fernand Forest, ptre, Nelson Cholette.
- Nos 42-43. *Lettres • allocutions de S. Exc. Mgr A. Carter* (1962),
PP. Guy Courteau, Lorenzo Cadieux, S.J.

DOCUMENTS HISTORIQUES

- N° 1. *La Société historique du Nouvel-Ontario* (1942)
Lorenzo Cadieux, S.J., Mgr Stéphane Côté, Guy Courteau, S.J., Roméo Leroux, Mgr Oscar Racette.
- N° 2. *Aperçu sur les origines de Sudbury 1883-1904* (1943)
Louis Héroux, S.J.
- N° 3. *Faune et mines régionales* (1943)
Adélar Lafrance, Fernand Morisset, Henri Gauthier, S.J.
- N° 4. *Chelmsford, Coniston, Chapleau* (1944)
Mgr Stéphane Côté, Cécile Giroux, Gemma Gagnon.
- N° 5. *Familles pionnières : leur odysée, leur enracinement* (1944)
Paul Demers, Gilberte Preuix, Arthur-J. Corbeil, Mme Olivier Leduc, Dr Raoul Hurtubise, Jeannine Laferrière, Mme Samuel Legris, Maurice Gravelle, Michel Collin.
- N° 6. *Les fondateurs du diocèse du Sault-Sainte-Marie* (1944)
Lorenzo Cadieux, S.J.
- N° 7. *Flore régionale et Industrie forestière* (1945)
Bernard Faché, S.J., Joseph-Alfred Laberge.
- N° 8. *Verner, LaFontaine* (1945)
Germaine Côté (Mme O. Godin), Mgr Oscar Racette, Thomas Marchildon, ptre.
- N° 9. *Couvent des Sœurs grises de la Croix, Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Orphelinat d'Youville* (1945)
Sr St-Irénée, S.G.C., Mme Hector Langlois, Sr M.-Emma Bergeron, S.G.M.
- N° 10. *Saint-Ignace II, Welland* (1946)
Sherwood Fox (Guy Courteau, S.J.), L.-J. Bouchard, O.F.M.
- N° 11. *Les Vieux Remèdes au tribunal de l'histoire* (1946)
Rodolphe Tanguay, M.D.
- N° 12. *Histoire de Sturgeon Falls* (1946)
Georges Lévesque, Jean Ethier-Blais, Mme Joseph-Émile Cousineau, Zouïque Mageau, Mère Marie de Jésus, f.d.s., Cyrille Watson, Mme Sylvio Regimbal.
- N° 13. *Jean Nicolet, Nicolas Point, Toronto* (1947)
Gérard Hébert, S.J., Léon Pouliot, S.J., Claire Lachapelle.
- N° 14. *Gloires ontariennes I : saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant* (1948)
Lorenzo Cadieux, S.J., Adrien Pouliot, S.J., Georges-Émile Giguère, S.J.
- N° 15. *Gloires ontariennes II : saints Antoine Daniel, Charles Garnier et Noël Lalemant* (1948)
Lorenzo Cadieux, S.J., Adrien Pouliot, S.J.
- N° 16. *Trois grands Hurons* (1948), René Girard, ptre.